

Radio-Télévision

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14706 – 6 F

DIMANCHE 10 - LUNDI 11 MAI 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Purge dans la hiérarchie militaire

Le pouvoir serbe renforce son contrôle sur l'armée fédérale

La présidence « yougoslave » (réduite à la Serbie et au Monténégro) a procédé, samedi 9 mai, à un profond remaniement à la tête de ses forces armées. Une quarantaine de généraux et d'amiraux, considérés comme les plus directement impliqués dans les récents conflits, ont été mis à l'écart. Cette « purge » est interprétée comme un pas de plus vers une armée exclusivement serbe, dotée de cadres plus jeunes, formés à l'école du nationalisme et non plus du « titisme ».



Lire page 3 l'article de FLORENCE HARTMANN

M. Milosevic et l'art de l'esquive

M. SLOBODAN MILOSEVIC, le maître de la Serbie et de cette nouvelle « République fédérale de Yougoslavie »-croupion, proclamée récemment avec le Monténégro, ne manque pas d'habileté politique. Dès que son intransigeance est jugée insupportable et que des menaces de sanctions économiques de la part des Etats-Unis ou de la CEE se précisent, il improvise immédiatement un discours de paix et de conciliation qui laisse entrevoir des chances de règlement du conflit.

Avant de cautionner l'offensive de l'armée fédérale en Bosnie-Herzégovine, combien de fois n'avait-il pas déclaré que la guerre en Croatie était terminée, que les « casques bleus » étaient les bienvenus et qu'après les massacres l'heure des négociations avait sonné afin de trouver un règlement juste et pacifique du conflit? Toutes ces belles promesses n'ont eu pour effet que de jeter le trouble dans les esprits de médiateurs européens perplexes qui s'interrogent constamment sur les intentions réelles de Belgrade.

EN limogeant, directement ou indirectement, une quarantaine de généraux et amiraux, le pouvoir serbe est-il encore en train de jouer au chat et à la souris avec lord Carrington, président de la conférence pour la paix en Yougoslavie, et avec Washington, qui vient de proposer l'exclusion de la Serbie de la CSCE?

Certains des limogés – comme le général Blagoje Adzic, chef d'état-major – étaient bien considérés comme de redoutables « faucons » et leur mise à l'écart pourrait signifier un assouplissement de la position de la Serbie. Mais on ne peut oublier que ces hommes étaient de plus en plus critiqués ces derniers mois à Belgrade et que plusieurs d'entre eux ont même été taxés d'incompétence et de mollesse. Sans exclure qu'il y ait parmi les nouveaux promus des « réformistes » peut-être las de la guerre, la liste des successeurs – où les « durs » figurent toujours en bonne place – illustre plutôt la volonté de M. Milosevic de « serbiser » complètement l'armée et de la placer à son service et aux ordres de la « République fédérale de Yougoslavie » qu'il souhaite voir reconnaître internationalement.

A en croire le gouvernement de Belgrade, l'ex-armée fédérale ne peut plus être accusée par les Occidentaux d'intervenir « à l'étranger », c'est-à-dire dans les Républiques désormais indépendantes de Croatie et de Bosnie-Herzégovine : son état-major est exclusivement serbe et l'ordre a été donné récemment à tous les soldats serbes stationnés en Bosnie de regagner leur République d'origine.

Mais ce rapatriement est un leurre. Il s'agit surtout d'une opération cosmétique, car les troupes abandonnent sur place tous leurs équipements qui seront mis gracieusement à la disposition des sécessionnistes amis, en lutte contre le pouvoir bosniaque! Grâce à l'armée « fédérale », la Serbie contrôle bel et bien une partie des territoires de la Croatie et de la Bosnie. M. Milosevic reste fidèle à sa tactique : deux pas en avant, un pas en arrière.

La préparation de l'élection présidentielle

Accord Chirac-Giscard d'Estaing sur les « primaires »

M. Chirac et M. Giscard d'Estaing se sont discrètement rencontrés, la semaine dernière, pour conclure un accord sur l'organisation de « primaires à la française » au sein de l'opposition dans la perspective de l'élection présidentielle. Le président du RPR et le président de l'UDF souhaitent que les modalités de cette consultation interne à leurs deux mouvements soient arrêtées avant le 1er juillet. Les divisions de l'opposition sur Maastricht risquent toutefois de perturber cette tentative.

par Olivier Biffaud

« Je demande que, dès le lendemain des élections régionales, le comité d'organisation des primaires se réunisse pour fixer définitivement les règles que nous nous engageons tous à respecter scrupuleusement. Avant l'automne 1992, notre système de primaires devra être prêt à fonctionner loyalement, et chacun de ceux qui peuvent légitimement ambitionner d'être candidats devra avoir pris l'engagement moral de soutenir celui qui aura été démocratiquement choisi. » Ainsi s'exprimait M. Jacques Chirac, le 18 janvier à l'Hôtel de Ville, en présence de M. Valéry Giscard d'Estaing.

Ouvrant la campagne des élections régionales et cantonales de mars, le président du RPR participait, avec le président de l'UDF, aux journées du Mouvement national des élus locaux (MNEL), structure qui a travaillé pour l'organisation d'un système de désignation d'un candidat unique de l'UPF à la prochaine élection présidentielle.

L'ancien président de la République, optimiste, assurait, lors de cette rencontre publique, que *« le moment »* était *« venu de passer de l'union à l'unité de l'opposition »*. Et son ancien premier ministre, prévoyant, déclarait : *« L'Europe ne doit pas être, et ne sera pas, un sujet de division. »*

Une semaine à peine avant la douche froide provoquée par le résultat du vote de l'exception d'irrecevabilité défendue par M. Philippe Séguin à l'Assemblée nationale contre le projet de révision constitutionnelle, MM. Chirac et Giscard d'Estaing se sont rencontrés en privé pour parler, de nouveau, de ces « primaires ».

Lire la suite page 6

Fragiles libertés africaines

Malgré les progrès de la démocratisation, la défense des droits de l'homme demeure un combat

par Jacques de Barrin

« Si seulement il ne s'était montré à ce point caractériel, les choses auraient pris un tour bien différent », soupirent, l'air désolé, les autorités tunisiennes. Ce procès ainsi fait à M. Moncef Marzouki, président de la Ligue des droits de l'homme, donnerait à penser que la vive polémique qui a récemment opposé, autour du vote d'une nouvelle loi sur les associations, le pouvoir à cette organisation humanitaire se réduit à une simple incompatibilité d'humeur entre des hommes dont les préoccupations sont, au fond, identiques. Et, pourtant, du nord au sud de l'Afrique – pour ne parler que de ce continent-là, – les pouvoirs en place et les défenseurs des droits de l'homme se regardent, le plus souvent, en chiens de faïence. Le *« mauvais caractère »* des seconds ne vise qu'à se prémunir ou à réagir contre les tentatives, toujours recommencées, des premiers pour les manipuler ou les récupérer.

Si, dans certains pays, ces relations naturellement conflictuelles, sont au beau fixe, la raison en est que les Ligues locales ont, d'une manière ou d'une autre, vendu leur silence à des gouvernements qui les tiennent sous leur coupe. Des Ligues de défense des droits de l'homme dont ils ne peuvent plus guère faire l'économie, les Etats africains, démocratiques ou pas, en dessinent un portrait-robot dans lequel aucune d'entre elles ne peut vraiment se reconnaître si tant est qu'elles aient une juste conscience de leur mission.

« Elles ne doivent pas desservir les intérêts de notre pays ni ternir son image à l'étranger », insiste-t-on, ici et là. On attend d'elles, aussi, qu'elles se choisissent de *« bons »* dirigeants et, surtout, qu'elles évitent de *« mélanger le politique à l'humanitaire »*. Il est vrai que beaucoup de Ligues sont filles, reconnues ou naturelles, de partis d'opposition, qu'au grand dam de leurs membres « indépendants » elles ont du mal à échapper à cette tutelle parentale au risque de perdre en crédibilité. Mais, qu'importe pour ceux qui ferraillent dans l'arène politique : la contestation des pouvoirs en place faite au nom de la défense des droits de l'homme y gagne en sérieux et en audience.

Lire la suite page 4

Fortunes en mer

La Coupe de l'America met aux prises « America 3 », le voilier du milliardaire américain Bill Koch, et son challenger italien « Il-Moro-di-Venezia »

par Gérard Albouy

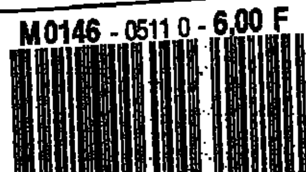
Sur la pelouse de la maison de Point Loma qu'il loue 30 000 dollars (165 000 F) par mois, à deux pas du San Diego Yacht Club, William (Bill) Koch a fait transporter de gigantesques statues en bronze de Fernando Botero. A l'intérieur, des tableaux de Monet, Cézanne, Grant Wood, Remington ou Picasso ornent les pièces.

Amateur d'art, ce quinquagénaire n'a jamais dissimulé ses coups de cœur et les symboles de sa réussite. Sur un spinnaker de *Matador 2*, le voilier avec lequel il a remporté le championnat du monde des « maxi » en 1991 et 1992, Bill Koch avait même fait reproduire son tableau préféré, une œuvre de jeunesse de Picasso. C'est pourtant ce surprenant milliardaire à la silhouette dégingandée et à la chevelure d'un blond presque blanc qui sera le skipper d'*America 3*, le voilier qualifié pour la défense de la Coupe de l'America. Depuis qu'il a découvert la voile et acheté son premier bateau il y a huit ans à peine, Bill Koch s'est dépensé sans compter pour sa nouvelle passion. D'abord en compagnie des riches propriétaires des « maxi » qui régatent dans les eaux argentées des Bahamas, de Saint-Tropez ou de Porto-Cervo.

C'est dans ce milieu qu'il a fait connaissance avec Raul Gardini, lui aussi champion du monde dans cette classe en 1988. Que les deux hommes se retrouvent aujourd'hui à San-Diego pour s'attaquer pour leur première fois au Graal de la voile n'a donc rien de très surprenant, même si leur approche de la Coupe est très différente.

Pour lancer le Défi italien, Raul Gardini s'est appuyé sur la puissance financière et la technologie du groupe Ferruzzi et de la Montedison qu'il présidait alors (*le Monde* du 21 avril). Avec ce budget de quelque 250 millions de francs, l'homme d'affaires s'est efforcé de recruter l'architecte et les navigateurs les plus compétents autour de son barreur franco-américain, Paul Cayard. Bill Koch, lui, aurait prélevé 40 millions de dollars (220 millions de francs) sur sa fortune personnelle.

Lire la suite page 7



A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH; Tunisie, 750 m ; Allemagne, 2,60 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB; Canada, 2,25 $ CAN; Antilles/Réunion, 9 F; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA; Danemark, 14 KRD; Espagne, 190 PTA; G.-B., 85 p; Grèce, 220 DR; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L; Luxembourg, 42 FL; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 2,75 FL; Portugal, 170 ESC; Sénégal, 450 F CFA; Suède, 15 KRS; Suisse, 1,90 FS; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE,
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société ;
cent ans à compter du
10 décembre 1944.
Capital social :
620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*.
Le Monde-Entreprises.
M. Jacques Lesourne, gérant.

Le Monde
PUBLICITE
S.A.
Jacques Lesourne, président
Michel Cros, directeur général
Philippe Dupuis, directeur
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75902 PARIS CEDEX 15
Tél : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale
de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA

Imprimerie
du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux
et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*
ou 36-15 - Tapez LM

ABONNEMENTS
1, place Hubert-Beuve-Méry,
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX.
Tél. : (1) 49-60-32-90

TARIF	FRANCE	SUISSE BELGIQUE LUXEMB. PAYS-BAS	AUTRES PAYS voie normale CEE
3 mois ...	460 F	572 F	790 F
6 mois ...	890 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 620 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER :
par voie aérienne
tarif sur demande.
pour vous abonner
renvoyez ce bulletin
accompagné
de votre règlement
à l'adresse ci-dessus
ou par MINITEL
36-15 LEMONDE
code d'accès ABO

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN
D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE
3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐

Nom : ____
Prénom : ____
Adresse : ____

Code postal : ____
Localité : ____
Pays : ____

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PP. Paris RP 201 MON 01

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne : gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

DATES

Il y a soixante-quinze ans

Pétain et les mutineries

Printemps 1917, l'armée française se fissure. Dès le mois d'avril, des unités refusent de monter en ligne, menacent leurs officiers, se débandent.

« Arrête-toi ou je te zigouille ! » Le soldat Canel du 18e régiment d'infanterie (36e DI) menace de son fusil un conducteur de camion qui refuse de se joindre au mouvement de rébellion qui vient de saisir ce régiment pourtant réputé pour sa valeur au combat. Son camarade Lasplacettes est encore plus radical. Pour intimider les tièdes et les récalcitrants, il tire des coups de feu en l'air tout en menaçant de la voix. Cette journée de Pentecôte 1917 a été bien arrosée par la troupe. Elle s'achève dans le tumulte et la mutinerie. La rumeur d'une remontée en ligne, alors que des permissions ont été promises, a mis le feu aux poudres. Ces hommes savent que d'autres unités, dès le mois d'avril, ont refusé d'obéir aux ordres.

Quelques semaines plus tard : au petit matin, la salve d'un peloton d'exécution déchire l'air et frappe trois soldats alignés à quelques pas. Un mois plus tôt, rien ne distinguait ces trois soldats français de leurs camarades de combat. Il y a là Canel, dont l'horizon était limité avant guerre aux terrils des mines du Pas-de-Calais. Lasplacettes était un cultivateur des Pyrénées. Avant de revêtir la tenue bleu horizon, le soldat Didier était un employé de commerce sans histoire, natif des Vosges. Le conseil de guerre les a condamnés à mort, avec deux autres de leurs camarades, pour leur participation aux mutineries de la Pentecôte. Contrairement à ses deux camarades, le soldat Didier n'avait pas utilisé d'arme, mais les juges n'ont pas voulu appuyer son recours en grâce, estimant qu'il avait joué, dans toute cette affaire, un rôle de meneur. Deux autres soldats, le caporal Moulia, un cultivateur des Landes, et le soldat Cordonnier, un mineur du Pas-de-Calais, ont été également condamnés à mort pour leur participation à cette mutinerie.

L'échec sanglant du Chemin des Dames

Curieusement, le président Poincaré n'a usé de son droit de grâce que pour Cordonnier, dont la peine a été commuée en vingt ans de prison. Le courageux passé de Moulia (cité deux fois pour les combats de Craonne au début mai) n'a, semble-t-il, pas suffisamment pesé dans la balance de la clémence présidentielle. Le caporal aurait donc dû se trouver aux côtés de ses infortunés camarades face au peloton d'exécution ce matin du 12 juin. Mais la veille, il était parvenu à s'évader grâce à la complicité (passive ou active) des deux soldats chargés de le garder.

La révolte du 18e régiment d'infanterie – un régiment réputé pour sa solidité – n'a été que l'un des épisodes d'un mouvement de révolte et d'indiscipline collective qui a submergé une bonne partie de l'armée française à partir de la mi-avril 1917. Cette armée, solide, aguerrie, composée d'« artisans de *la* guerre », pour reprendre l'expression du professeur Canini, est engagée dans sa troisième année de guerre, et rien, à première vue, ne laisse présager une secousse aussi brutale.

L'échec sanglant de l'offensive Nivelle, lancée au printemps 1917, sur l'Aisne (notamment au Chemin des Dames, petite route de crête entre l'Aisne et l'Ailette) et en Champagne, est le détonateur de cette explosion d'indiscipline collective (abandon de poste devant l'ennemi, refus d'obéissance, voies de fait sur des officiers, désertion à l'ennemi, etc.) qui va sérieusement ébranler l'armée française pendant plusieurs mois. Malgré quelques percées, l'offensive Nivelle (60 divisions ont été jetées dans la bataille) est un échec total. *« A 6 heures, la bataille est engagée ; à 7 heures, elle était perdue »*, expliquait avec amertume le lieutenant Ybarnegaray. Au Chemin des Dames, en trois jours, il y a 40 000 tués, 5 000 prisonniers et 90 000 blessés. L'entêtement de Nivelle à poursuivre « son » offensive, malgré le bilan dramatique des pertes, ne fait qu'aggraver le trouble d'une armée traumatisée, parvenue depuis plusieurs mois à un haut degré de rupture morale et psychologique.

Dans son ouvrage-référence qui a porté un coup fatal, un demi-siècle après les événements, à une riche littérature partisane sur les mutineries de cette « année trouble » (1), Guy Pedroncini a souligné à juste titre que, *« à la veille de l'offensive du 16 avril, la situation se caractérisait par l'existence d'une double tendance : d'une part, une lassitude, (...) et, d'autre part, l'espoir que faisaient naître les promesses formelles de Nivelle, porté à les exagérer, à les rendre plus tranchantes en raison du scepticisme qu'il sentait grandir autour de lui »*.

Le général Nivelle – le patron des armées françaises en remplacement du général Joffre depuis décembre 1916 – était pourtant convaincu de tenir la clé du succès. Avec le général Mangin (surnommé par ses hommes « le boucher »), il avait fait merveille sur le front de Verdun, reprenant aux Allemands la quasi-totalité du terrain perdu après l'attaque des troupes du Kronprinz en février 1916 (Joffre estimait, d'ailleurs, que c'était lui le véritable vainqueur de Verdun). *« L'expérience* [de Verdun] *est concluante. Notre méthode a fait ses preuves. La victoire est certaine, je vous en donne l'assurance. L'ennemi l'apprendra à ses dépens »*, avait cru bon de clamer le généralissime, oubliant que ses succès avaient été acquis sur des théâtres


PHOTO : COLLECTION PIERRE BOURGET/PUF

Pour restaurer le moral de « ses » poilus, le général Pétain multiplie les inspections sur place.

d'opérations limités. Cette offensive mal préparée, dont les Allemands connaissaient les moindres détails, restera dans l'histoire de la première guerre mondiale comme l'archétype de la boucherie inutile.

Elle surgissait après une année 1916 particulièrement meurtrière et éprouvante pour la troupe. A Verdun (bataille défensive) et sur la Somme (bataille offensive), les poilus français avaient déjà vécu l'indicible, puisant au plus profond d'eux-mêmes l'énergie pour résister puis pour attaquer. Des signes avant-coureurs auraient dû permettre au grand quartier général (GQG) de mesurer le degré d'épuisement d'une troupe qui, jusqu'alors, s'était parfaitement comportée au feu. Mais pour les chefs de l'armée française, la cause est depuis longtemps entendue : les embryons de mouvements subversifs sont dus aux menées de défaitistes et de pacifistes de tout poil qu'un gouvernement sans énergie laisse faire.

Un mouvement spontané

Dans ses Mémoires, le président Poincaré constatait, dès 1916, que des défections et des débuts de mutineries avaient été enregistrés à Verdun (2). A l'automne 1916, la section de renseignement aux armées (SRA) fournissait des rapports, éclairés de commentaires, qui ne laissaient aucun doute, selon elle, sur les motifs de ces premiers troubles : *« Il est malheureusement certain que ce qu'on pourrait appeler la période d'organisation du mouvement pacifiste touche à sa fin et que nous allons connaître la première phase d'une action concertée, d'inspiration allemande, visant à nous acculer à une paix prématurée »* (2).

Quand le mouvement de révolte prend une tournure dramatique, à partir d'avril-mai 1917 (la moitié des divisions françaises seront touchées peu ou prou), le Haut Commandement y voit la réalisation des sombres prédictions du SRA. Qu'importe si rien, ni dans l'origine des « mutins » ni dans leur passé (le nombre des soldats affrontant pour la première fois un tribunal militaire est très élevé), ne permet d'accréditer la thèse du complot politique destiné à déstabiliser l'armée française. Pour le GQG, le pacifisme et le défaitisme, voilà l'ennemi !

Il faut pourtant chercher ailleurs les causes de cette rupture soudaine. C'est un immense sursaut de révolte spontané qui a saisi les poilus, exaspérés par les promesses non tenues (*« C'est la dernière offensive ! »*, leur avait-on dit avant le Chemin des Dames), les attaques inutiles, les erreurs de commandement, les permissions remises (certaines unités n'ont pas eu de repos depuis six mois : elles refusent de monter en ligne dans un secteur qui n'est pas le leur), etc. Les motifs de la révolte sont avant tout d'ordre militaire et disparaissent parfois aussi vite qu'ils sont apparus. Après des actes d'indiscipline, un régiment (le 32e RI) repart au feu sans sourciller, ce qui fait dire à un lieutenant-colonel lucide que *« la facilité avec laquelle la troupe sur le point de faire un faux pas a été ramenée dans le droit chemin, la très brillante conduite qu'elle a eue au feu aussitôt après, prouvent que cette troupe est douée des plus belles qualités militaires, mais qu'elle constitue une matière extrêmement impressionnable qu'on devra s'efforcer plus que jamais de conduire avec tact et fermeté »*.

D'une façon générale, les officiers les plus proches de la troupe ont tendance à fournir des rapports qui expliquent les mutineries, parfois à mots couverts, par les souffrances imposées aux soldats, tandis que les officiers d'état-major et les officiers généraux préfèrent imputer l'entière responsabilité des événements à des éléments politisés. Certes, comme le soulignent avec insistance certains généraux, *l'Internationale* a été chantée, des drapeaux rouges ont parfois fait leur apparition, et des tracts pacifistes ont été distribués. Mais ces faits sont limités à un nombre très restreint d'unités et ne reflètent pas les motifs profonds de ces actes d'indiscipline.

Il n'est d'ailleurs pas impossible que le mouvement de protestation (dont la gradation est assez large) ait touché un plus grand nombre de divisions et que, dans un certain nombre de cas, les officiers aient préféré régler l'affaire, en douceur, à leur échelon, plutôt que de la faire remonter plus haut. Si les motifs avaient été politiques, cette clémence n'eût pas été possible.

Contrairement à ce que pouvaient laisser supposer un certain nombre d'ouvrages évoquant les « décimations » (un soldat sur dix exécuté) dont auraient été victimes les régiments frondeurs, la répression a été ferme mais relativement limitée. Guy Pedroncini a relevé le fait qu'un très grand nombre de comdamnations à mort ont été commuées. Les conseils de guerre ont prononcé 629 condamnations à mort, dont 75 « seulement » ont été exécutées, pour 30 000 à 40 000 soldats ayant participé aux mutineries (il y a eu également 1 381 condamnations à des peines de prison lourdes, et 1 492 à des peines plus légères).

En prenant l'armée française en main, le général Pétain, devenu commandant en chef après l'éviction de Nivelle (le 15 mai), entend bien faire preuve de fermeté. Impavide, il n'hésite d'ailleurs pas à parler de *« cérémonies expiatoires »* à propos de certaines exécutions. Mais il ne se trompe pas sur les véritables raisons qui ont conduit des soldats, jusqu'alors disciplinés, à mettre crosse en l'air. Dès le 19 mai, il envoie une directive qui rompt avec la stratégie offensive alors tragiquement en vigueur : *« Ces attaques sont coûteuses, car l'assaillant s'y use généralement plus que les défenseurs. Elles sont aléatoires. »* Il veut, avant tout, restaurer le moral de « ses » poilus. Désormais, les permissions seront plus régulières, les cantonnements améliorés, le théâtre aux armées plus fréquent, l'ordinaire plus soigné, etc. Le retour des permissionnaires vers l'arrière fait l'objet de soins attentifs. Des centres d'accueil sont créés dans les gares de retour, pour permettre au soldat de reprendre pied dans le monde civilisé.

Pétain paye de sa personne en multipliant les inspections sur place. Les actualités cinématographiques de l'époque le montrent goûtant la soupe, bavardant avec les poilus. Pour le soldat français, ce général à la belle moustache et à l'air sévère est un des leurs : c'est un biffin à la tripe paysanne qui n'aime pas le gaspillage, pas plus celui des récoltes que celui des hommes. Le poilu lui voue une admiration sans borne.

Un Cincinnatus moderne

Le « vainqueur de Verdun » consolide ainsi la dimension mythique de son personnage, sorte de Cincinnatus moderne que l'on va chercher quand la France est en péril : en 1916, pour contenir l'offensive allemande sur Verdun, en 1917 pour sauver l'armée française. Il est, d'ailleurs, bien convaincu d'avoir joué un rôle décisif durant les heures tragiques de 1917, en sauvant l'armée et le pays de la débacle : *« A Verdun, ma bataille personnelle, c'est contre le GQG que j'ai dû la livrer. Il me refusait les renforts nécessaires. (...) Mais mon véritable titre de gloire, la seule opération où j'ai joué un rôle personnel, c'est le redressement de l'armée en 1917. C'est moi et moi seul qui ai tout fait. J'ai rétabli l'ordre dans une armée mûre pour la révolte, et j'ai maté ces deux millions d'hommes en en fusillant moins de cinquante. »* Sûr de lui, de sa science de l'art militaire et de la psychologie du soldat, très conscient de sa valeur et du poids de son image, le futur maréchal espère bien que la France saura pleinement reconnaître ses éclatants mérites. Le futur maréchal Fayolle note, cette année-là, dans ses *Cahiers secrets* (3) : *« Pétain se croit un grand homme... »*

PIERRE SERVENT

(1) *Les Mutineries de 1917*, de Guy Pedroncini, Presses universitaires de France, 1967. Cet ouvrage remarquable s'appuie sur un examen très rigoureux des archives de la justice militaire et du grand quartier général. Il fait toujours référence pour cette période de la première guerre mondiale. Lire également l'article de Jean-Pierre Azéma, « Pétain et les mutineries de 17 », *in l'Histoire*, n° 107 (1988).

(2) Raymond Poincaré, *Au service de la France. Neuf années de souvenirs*, Plon, 1932.

(3) *Cahiers secrets de la Grande Guerre*, présentés et annotés par Henri Contamine, Plon, 1964.

ÉTRANGER

Purges au sein de l'armée fédérale

La présidence yougoslave limoge les responsables non serbes de la défense

La présidence yougoslave a annoncé un profond remaniement au sein de l'armée. Le ministre fédéral (par intérim) de la défense, le général Blagoje Adzic a démissionné. Il est remplacé par son adjoint, le général Zivota Panic. Le commandant des forces armées stationnées en Bosnie-Herzégovine, le général Kukanjac, a été démis de ses fonctions et trente-huit généraux ont été « mis à la retraite ».

BELGRADE

de notre correspondante

Alors que la communauté internationale désigne l'armée fédérale *comme principale coupable dans le* conflit en Bosnie-Herzégovine et menace d'exclure la nouvelle Fédération yougoslave de la CSCE, la direction « yougoslave » prend les devants en révoquant ceux qui *sont désignés à l'étranger comme « les fauteurs de guerre »*. Par ces purges, elle entend sans doute faire de l'armée un fidèle agent d'exécution du pouvoir central du *nouvel* Etat yougoslave.

Jusqu'à présent, les objectifs de l'armée yougoslave coïncidaient avec ceux de la Serbie et de son président, M. Slobodan Milosevic. L'armée fédérale, qui se considérait comme gardienne de la structure *fédérale contre tout séparatisme*, avait trouvé en M. Milosevic un nouveau leader. Lorsque l'éclatement de la *Fédération* « modèle Tito » s'est avéré inéluctable, l'armée a accepté d'être la protectrice des Serbes.

Son choix était dicté par une *forte prédominance serbe* (plus de 60 %) dans le corps des officiers. Elle espérait aussi que la Serbie parviendrait à maintenir une mini-Yougoslavie avec quatre des six Républiques, ce qui lui aurait pro*curé un espace suffisant pour sa* survie. Ce projet ayant échoué, l'armée était réduite à devenir l'instrument de la volonté de domination et d'expansion territoriales du régime serbe.

Minutieuse sélection

En dépit de l'éclatement de la Yougoslavie et de la désintégration *des institutions* fédérales, l'*armée* « yougoslave » fut maintenue, même si les autorités fédérales acceptèrent de retirer l'étoile rouge des insignes officiels. Cela ne l'a pas empêché d'armer les Serbes de Croatie et puis ceux de Bosnie-*Herzégovine et de mener de nou*velles opérations militaires dans cette dernière République.

Désireuse de se débarrasser des critiques émanant de la communauté internationale, Belgrade a donc décidé, vendredi 8 mai, *d'évincer les généraux les plus* ouvertement impliqués dans les conflits. La minutieuse sélection qui a été faite indique qu'il s'agit, *de facto*, d'une purge de tous les hauts dirigeants militaires, soit non serbes, soit jugés trop modérés, soit coupables de défier le nouveau *pouvoir central serbo-yougoslave*.

Parmi les généraux mis à la retraite, on retrouve le chef des services de renseignements de l'ar*mée fédérale*, M. Alexandar Vasiljevic, et son adjoint, qui avaient découvert, en janvier 1991, l'affaire de l'achat d'armes par le gou*vernement croate* à une firme privée hongroise. Mais aussi le général Raseta, qui avait négocié de nombreux cessez-le-feu avec les *autorités croates et qui était chargé* de la coopération avec la force de l'ONU en Croatie, le général Avramovic, qui commandait les forces armées fédérales en Croatie pendant la guerre, l'amiral Jokic, ex-*ministre de la défense de Serbie et* commandant du corps d'armée de la région de Dubrovnik, qui a affirmé ne pas avoir ordonné le *violent* bombardement *du* 6 décembre 1991, le général Spiro Nikovic, qui commande le corps d'armée de Bihac (Bosnie) et ne *s'oppose pas au retrait de ses* troupes, et le général Uzelac, ex-commandant du corps d'armée de Banja-Luka (Bosnie), qui aurait *mené l'opération « RAM » dirigée* par Belgrade et visant à préparer la rébellion armée du leader des Serbes de Bosnie-Herzégovine, M. Radovan Karadzic. Le *général* Negovanovic, qui avait dirigé les services de renseignements de l'armée fédérale avant de devenir *ministre de la défense de Serbie*, est mis à la retraite mais semble conserver son poste au gouvernement serbe.

Pour l'instant, les motifs de la *démission du ministre fédéral* de la défense n'ont pas été communiqués officiellement. On peut rappeler toutefois que le général Adzic avait *fait récemment l'objet de critiques* émanant des courants radicaux de l'armée fédérale lui reprochant de ne pas avoir su efficacement mener la guerre.

Formés sous le titisme

Cette purge des généraux formés *sous le titisme annonce* l'arrivée de nouveaux officiers, plus jeunes et souvent très nationalistes, instruits – sur le terrain – par la guerre de *Croatie et de Bosnie*. C'est ce courant plus radical qui transformera petit à petit l'ex-armée yougoslave en une véritable armée *serbe, celle* de la « nouvelle Yougoslavie ».

FLORENCE HARTMANN

CEI : la bataille de Choucha

Les forces arméniennes se sont emparées du dernier bastion azéri du Haut-Karabakh

En dépit du nouvel accord de cessez-le-feu, signé vendredi 8 mai à Téhéran par les présidents azerbaïdjanais et arménien (*le Monde* du 9 mai), les combats ont redoublé d'intensité dans l'enclave du Haut-Karabakh, peuplée en majorité d'Arméniens mais située en Azerbaïdjan. Ainsi les forces arméniennes ont lancé une offensive sur la ville de Choucha, dernier bastion azéri de la région. Les forces rivales, soutenues par des chars et de l'artillerie lourde, se sont affrontées au cours d'une des batailles les *plus violentes observées* depuis des mois. Selon l'agence Pro Arménia, plus de cent personnes auraient trouvé la mort au cours de ces affrontements. Samedi matin, un responsable azerbaïdjanais recon*naissait que les forces arméniennes* s'étaient emparées de Choucha. – *(AFP, Reuter.)*

MOLDAVIE : une « première » dans l'ex-URSS

Accord entre russophones et Moldaves sur le déploiement d'observateurs militaires

Pour la première fois, des observateurs militaires de quatre pays (Moldavie, Ukraine, Russie et Roumanie) doivent être déployés pour tenter de mettre fin à un conflit interethnique dans l'ex-URSS, celui qui, en Moldavie, oppose les *Moldaves roumanophones* aux *russophones de l'est de la* République. Une commission de conciliation a signé, jeudi 7 mai, un accord prévoyant aussi le retour des députés russophones au Parlement moldave.

BENDERY

de notre envoyé spécial

Pour éviter que le sanglant conflit qui oppose les russophones du Dniestr (est de la Moldavie) aux autorités de Kichinev ne *« dégénère en une confrontation de grande ampleur aux conséquences imprévisibles »* (comme une guerre entre la toute nouvelle armée moldave, aidée par la Roumanie, et la quatorzième armée russe, basée dans la zone russophone), les belli*gérants* – Moldaves de Kichinev et russophones de Tiraspol – sont parvenus, in extremis, dans la nuit du jeudi 7 au vendredi 8 mai, à un accord de principe *« inattendu »* et en tout cas inédit. A Bendery, ville à mi-chemin entre les deux capitales en guerre, la commission de conciliation entre russophones et Moldaves *s'est mise d'accord* sur l'arrêt des opérations militaires, qui ont fait près de cent morts en deux mois, ainsi que sur le déblocage et le déminage des zones d'affrontement. Russophones et Moldaves sont aussi convenus d'introduire, *« dans les délais les plus brefs, dans toutes les zones de conflit »* des observateurs militaires des *quatre pays*, la Russie, l'Ukraine, la Moldavie et la Roumanie, qui parrainent les négociations.

Six postes de contrôle

Pour une première expérience, quatre-vingts observateurs (vingt de chaque pays) doivent se *déployer*, dès le 11 mai, à Bendery, ville à majorité russophone revendiquée par la République des russophones du *Dniestr*. Alors que, plus au sud et plus au nord, combattants moldaves et russophones se font encore face dans les tranchées, échangeant *quelques coups* de feu, les factions armées ont été désengagées fin avril dans cette ville-test.

Reliés par des radios de la quatorzième armée russe à la commission de conciliation, six postes de *contrôle formés de deux députés* (un russophone et un Moldave) et de deux policiers moldaves et deux miliciens russophones, y assurent, en attendant *les observateurs des* « quatre », le respect du désengagement et du cessez-le-feu.

L'introduction d'observateurs militaires permettra peut-être de trouver, au sein du Parlement mol*dave, une difficile solution politi*que du conflit, comme l'octroi d'une large autonomie ou d'un droit de sécession pour le Dniestr russophone en cas de *réunification* de la Moldavie avec la Roumanie voisine. Russophones et Moldaves sont en effet aussi tombés d'accord pour appeler *les députés du* Dniestr, qui depuis plus d'un an ne siègent plus à Kichinev, à rejoindre les bancs du Parlement.

JEAN-BAPTISTE NAUDET

Fausse sortie au Tadjikistan

Pour ne pas être définitivement écarté du pouvoir, le président Nabiev apporte sa caution aux nouveaux dirigeants

DOUCHANBE

de notre envoyée spéciale

La répétition au Tadjikistan du « scénario géorgien » – un dirigeant *chassé du pouvoir* par la force rameute ses partisans pour harceler les nouveaux maîtres – n'aura pas lieu. C'est du moins ce qu'on s'est *mis à* espérer à Douchanbe où le président Rakhmon Nabiev, qui, jusqu'ici, avait fait preuve d'une absence totale d'imagination pour trouver des compromis avec l'opposition, a dû finir par accepter de jouer le jeu que celle-ci lui propose. *Conservant le titre*, à défaut des fonctions, de président, il va participer, a-t-il dit en apparaissant vendredi 8 mai à la *télévision*, à *un conseil représentatif* des différentes forces politiques qui devra tenter d'assurer une « transition douce » entre *le vieil ordre communiste* et un avenir qui se disputera entre islam et démocratie.

Jeudi, M. Nabiev avait fait un « faux départ » de la capitale, dont ses partisans *armés ne* contrôlaient plus que le périmètre du Parlement. Son véhicule, qui suivait le convoi *évacuant* ses troupes vers le sud du pays, s'était, en fait, arrêté à la lisière de la ville, dans les locaux du KGB. Ceux-ci restaient *vendredi fortement gardés* par des blindés.

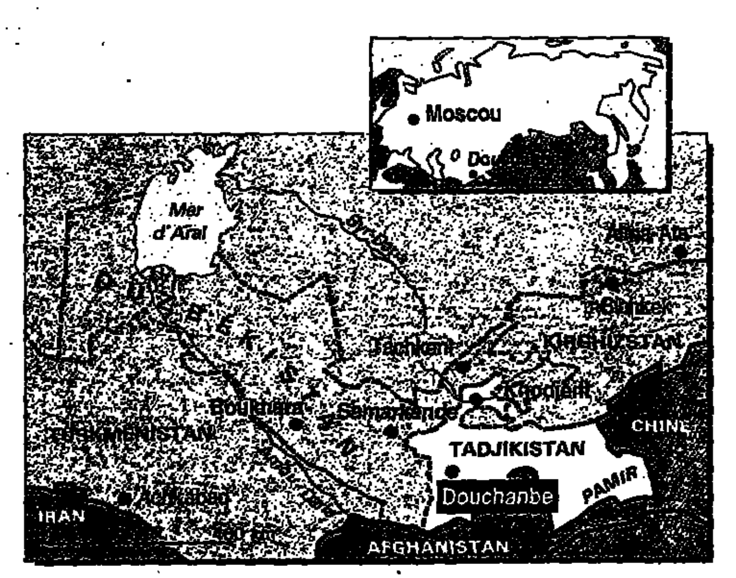
La précaution, en tout cas, n'était pas superflue : non seulement les manifestants islamistes, toujours *présents dans le centre* ville, *réclamaient* encore la démission du « chef des communistes », mais aussi son jugement, notamment pour les exactions, *attestées par les taches de sang* sur les murs, commises par ses sbires dans les caves du Parlement, où étaient enfermés, ces derniers jours, une cinquantaine *d'opposants*. Il y a aussi la vingtaine de morts, les « martyrs » dont les corps ont été déposés dans la grande mosquée et enterrés vendredi, *jour de deuil national. La plupart* auraient été en effet victimes des tirs de la garde nationale « présidentielle », dont deux chefs *ont été* arrêtés et emprisonnés, dit-on, dans des locaux attenant à la grande mosquée, lieu décidément stratégique des drames *de Douchanbe*.

Clairvoyance politique

Dans cette capitale où le pouvoir n'a toujours pas de visage, en attendant l'issue des négociations sur un nouveau gouvernement, *chacun reconnaît* que rien ne peut se faire sans l'accord du grand hazi, Akbar Touranjonzade, chef de *la mosquée et éminence* grise de l'opposition, en tout cas de sa force principale, le Parti de la renaissance islamiste. Et la décision de *garder le président* Nabiev à *son* poste, quitte à frustrer les acteurs de la « révolution » tadjique, porte la marque de sa modération, ou du moins de sa clairvoyance politique. Il aura fallu quand même vingt-quatre heures pour que les princi*paux partis d'opposition* apposent leur signature, vendredi soir, sur le texte de l'accord définissant cette solution.

Une démission de M. Nabiev *aurait eu en effet* une *série* de conséquences néfastes, dont le risque de précipiter les clivages ethniques et régionaux qui modèlent en *profondeur* le pays *et que* l'affrontement entre « communistes » et « démocrates » ne faisait en partie que masquer. Les conflits internes au Tadjikistan *s'expliquent en effet* souvent par les origines de leurs protagonistes, sur le modèle de ce qui apparaît désormais clairement chez son voisin, l'*Afghanistan*.

En l'occurrence, la région de Khodjent (*ex-Leninabad*), dans le *nord* du pays, dont est originaire M. Nabiev, menace de se détacher,



comme l'a reconnu vendredi la télévision de Douchanbe. Cette région, relativement riche et développée, est la portion centrale d'une vallée qui se rattache topographiquement et, en partie, ethniquement à l'Ouzbékistan voisin auquel *elle* avait appartenu *plus* longtemps que le reste du Tadjikistan. Elle a toujours fourni au Parti communiste tadjik le gros de ses cadres.

« Ouzbékisation » rampante

Aussi, lorsque l'opposition démocratico-islamique a pris du poids dans la *capitale*, les diri*geants de Khodjent ont rétorqué* en évoquant la possibilité de déclarer leur région autonome avec l'option d'un rattachement administratif à l'Ouzbékistan, toujours dirigé par d'ex-communistes. L'autre option était d'envoyer des manifestants à Douchanbe *soutenir le président* Nabiev, mais les cols enneigés qui séparent les deux régions la rendaient difficile.

Cette menace d'une sécession de Khodjent est d'autant *plus sensible* qu'elle renforcerait l'antagonisme toujours vivace entre les Tadjiks – peuple iranien – et les Ouzbeks – peuple turc – *et tous les autres* voisins ex-soviétiques du Tadjikistan. Déjà, une partie de l'intelligentsia tadjike explique l'alliance de ses partis démocratiques avec le parti *islamique* par le fait de *« préférer le risque de l'extrémisme islamique aux dangers du panturquisme »*, c'est-à-dire pour eux l'expansionnisme ouzbek. Ces *intellectuels ressentent toujours* cruellement la perte, au profit de l'Ouzbékistan, de Samarcande et de Boukhara, villes historiquement de culture persane où les Tadjiks sont encore nombreux, mais soumis à une « ouzbékisation » ram*pante*.

Cette menace est ressentie encore plus fortement par les Tadjiks avec le nouveau réveil du nationalisme chez leurs voisins turcophones devenus indépendants alors qu'eux-mêmes s'interrogent sur les formes d'alliance qui s'ouvrent ou non à eux avec leurs *parents du sud* : *les Tadjiks* d'Afghanistan et les Iraniens. Les seconds les attirent beaucoup plus que les premiers, mais le Tadjikis*tan n'a pas de frontière commune* avec l'Iran.

Quant à l'éventualité de la formation d'un « grand Tadjikistan » avec une partie du nord de l'Afghanistan, on prétend à Douchanbe que le problème ne se posera que si le commandant Massoud ne parvenait pas à s'imposer à Kaboul dans le cadre d'*un Afghanistan* unifié. Le problème est aussi compliqué par la région orientale du Tadjikistan, celle des hauts pics du *Pamir, habitée par des majorités* ismaéliennes qui ont appuyé l'opposition à Douchanbe, mais menacent aussi de proclamer *leur* indépendance *si* le pays devait prendre une orientation trop islamique.

Une dernière raison, mais non des moindres, a sans doute aussi poussé au compromis avec *le* président Nabiev : les « russophones », qui forment toujours l'encadrement technique du Tadjikistan, la plus pauvre des Républiques ex-soviétiques, *ont repris avec force, depuis* les troubles de ces dernières semaines, leur mouvement d'émigration commencé lors des émeutes de *1990. De 500 000* (sur cinq millions d'habitants), leur nombre serait déjà tombé à quelque 300 000. C'est une grave menace sur l'économie d'un pays déjà terri*blement éprouvée par les réformes* entreprises à Moscou

SOPHIE SHIHAB

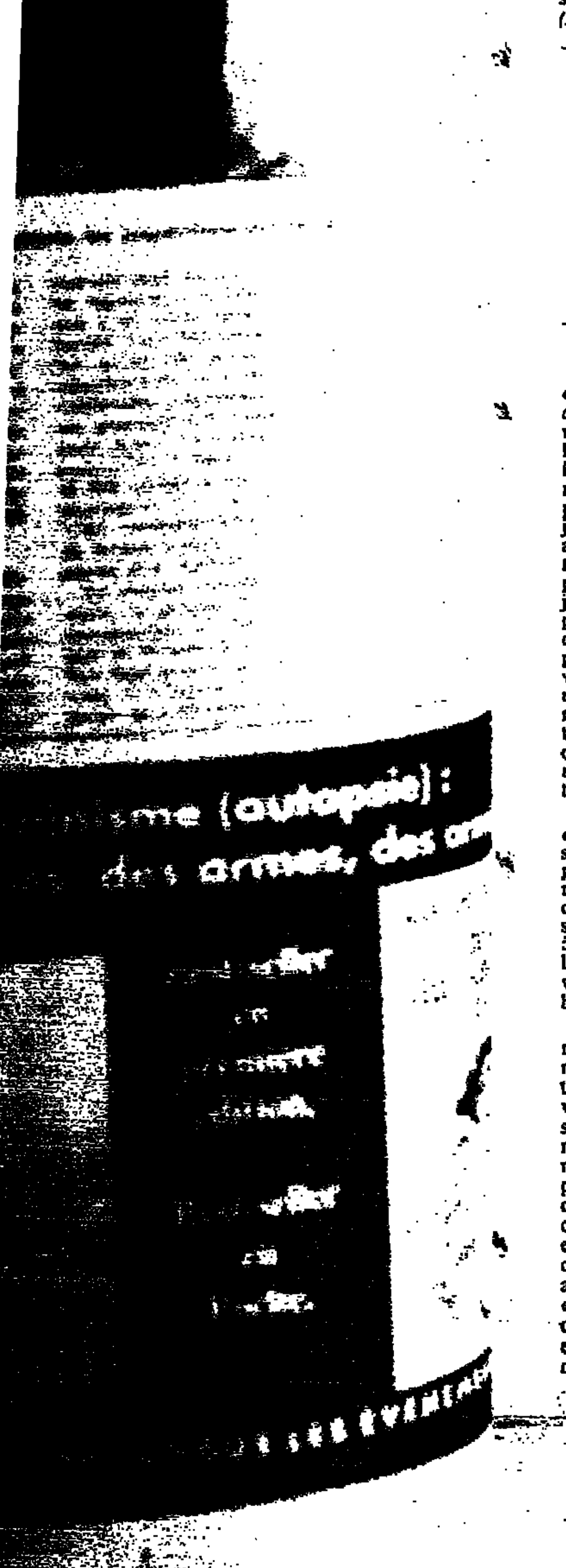
EN BREF

□ **ALBANIE : Londres restitue 1 574 kilos d'or à Tirana.** – La Grande-Bretagne va restituer à l'Albanie pour 10 millions de livres (*environ 100 millions de francs*) d'or, aux termes d'un accord conclu vendredi 8 mai à Rome, et mettant fin à une querelle de près d'un *demi-siècle. En contrepartie*, Tirana va verser à Londres une somme de quelque 10 millions de francs, réclamée dans un autre contentieux par les Britanniques *depuis la fin* de la seconde guerre mondiale. Les 1 574 kilos d'or au centre de la controverse avaient été confisqués à l'Albanie par les Allemands pendant la guerre, puis confiés après les hostilités à la garde de la Grande-Bretagne. Mais Londres avait conservé l'or en raison d'un incident, survenu au large des côtes albanaises en 1946, au cours duquel deux navires de guerre britanniques avaient été coulés par des mines. – *(AFP.)*

□ **ALLEMAGNE : accord entre les libéraux et le SPD sur la réforme de la législation de l'avortement.** – Le Parti libéral (FDP), *membre de la coalition gouvernementale*, et l'opposition sociale-démocrate (SPD) ont annoncé, vendredi 8 mai, leur intention de présenter la semaine prochaine au Bundestag un texte commun afin de réformer le droit de l'avortement dans l'Allemagne unifiée. Le texte prévoit une liberté de l'avor*tement assortie d'une obligation* préalable de consulter un médecin. Le SPD, qui prônait la liberté totale de l'interruption de grossesse, *a décidé de s'aligner sur la* position du FDP. Depuis l'unification de l'Allemagne en octobre 1990, une réforme de l'interruption de grossesse est nécessaire, puisque *deux législations différentes* subsistent. – *(AFP.)*

□ **IRLANDE : une Américaine affirme avoir été la maîtresse de Mgr Casey.** – Après la démission *« pour raisons personnelles »* de l'évêque catholique de Galway, Mgr Eamonn Casey, Mme Annie Murphy, une Américaine âgée de quarante-quatre ans, à qui il avait versé de l'argent pendant des années (*le Monde* du 9 mai) a affirmé dans plusieurs interviews qu'elle avait été la *maîtresse* de l'évêque pendant quelques mois, en 1973, et qu'elle avait eu de lui un fils. – *(AFP.)*

□ **RUSSIE : Moscou estime que « la Crimée fait partie de l'Ukraine souveraine ».** – Le porte-parole du ministère des affaires étrangères de *Russie*, M. Sergueï Yastrjembski, a déclaré, vendredi 8 mai à Moscou, que *« la Crimée fait partie de l'Ukraine souveraine »*. M. Yastrjembski a indiqué que la Russie *se fondait sur les principes du* droit international, tels qu'ils sont exprimés dans les documents des Nations unies, de la Conférence *sur la sécurité et la coopération en* Europe (CSCE), ainsi que dans les textes signés par la Russie au sein de la CEI, qui reconnaissent tous l'intégrité territoriale des Etats et l'inviolabilité de leurs frontières. – *(AFP.)*



EUROPE

Après la demande d'adhésion de la Russie

Le Conseil de l'Europe veut s'ouvrir à tous les anciens pays communistes de l'Est

STRASBOURG

de notre correspondant régional

En marquant ostensiblement sa satisfaction après la demande d'adhésion de la Russie (*le Monde* du 9 mai), le Conseil de l'Europe a confirmé ce qu'il laissait entrevoir depuis quelque temps : sa volonté d'accueillir le plus rapidement possible tous les anciens pays communistes d'Europe de l'Est et une grande partie des Républiques nées de l'implosion de l'Union soviétique. L'objectif de l'organisation des vingt-sept est d'acquérir suffisamment de poids dans la perspective d'une nouvelle architecture du Vieux Continent et se placer ainsi en sérieux concurrent des autres institutions, notamment de la CSCE et même de la CEE.

M. René Felber, président de la Condédération suisse (qui achevait le 7 mai son mandat à la tête du comité des ministres du Conseil de l'Europe) a, certes, indiqué qu'il ne serait pas fait de *« cadeaux »* à Moscou sur le droit d'entrée. Selon le président helvétique, le gouvernement de M. Boris Eltsine s'est d'ores et déjà engagé à signer telle quelle la convention des droits de l'homme en acceptant de surcroît – ce qui n'est pas obligatoire – le droit de recours individuel devant la Cour et les décisions de la juridiction européenne.

M. Andreï Kozyrev, ministre russe des affaires étrangères, n'a pas laissé planer le moindre doute sur la détermination de son pays à respecter les principes intangibles des démocraties parlementaires. Il a également évalué la portée d'une future adhésion de son pays : *« Le Conseil de l'Europe aura ainsi la possiblité de devenir l'organe de l'intégration européenne. Il constitue déjà un mécanisme important sur la voie de la confédération. Cette Europe sera un espace intégré de type confédératif. Et nous, Russes, avons intérêt à y participer. »*

Le cas des pays baltes

Le ministre russe n'a pas raté l'occasion de soulever à Strasbourg la question des minorités russophones dans les Etats baltes. Le mémorandum remis aux instances européennes dénonce la *« violation des droits de l'homme »* en Lettonie, Estonie et Lituanie. Selon les chiffres contenus dans ce document – confirmés par Mme Catherine Lalumière, secrétaire général du Conseil de l'Europe, – les habitants d'origine russe représentent un fort pourcentage de la population dans ces pays : 48 % en Lettonie, 38 % en Estonie et 10 % en Lituanie

Mme Lalumière n'a pas tranché entre les *« intérêts légitimes en jeu »* mais a néanmoins déclaré : *« La situation est tragique et il existe tous les ingrédients pour un conflit. »* Ce n'est pas pour rien que l'adhésion des Etats baltes au Conseil de l'Europe se fait attendre alors que Strasbourg avait accueilli avec enthousiasme leur candidature. Si Baltes et Russes parviennent à un accord – avec l'aide de la CSCE et du Conseil de l'Europe, a souhaité M. Kozyrev, – leur adhésion pourrait intervenir dans le courant de l'année prochaine. Sans être parvenues au terme de leurs réflexions, les autorités de Strasbourg commencent toutefois à avoir une idée précise des pays susceptibles de les rejoindre, pour autant qu'ils satisfassent aux critères essentiels des démocraties parlementaires. Il s'agit de tous les anciens satellites de Moscou et des Républiques situées dans la partie européenne de l'ex-Union soviétique.

Quel statut accorder aux Etats du Caucase (Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie) ? Si les responsables du Conseil de l'Europe n'ont pas encore déterminé exactement leur position à ce sujet, ils semblent plutôt pencher pour l'adhésion de ces pays, considérés, dès lors, comme européens. Au total, le Conseil de l'Europe pourrait regrouper une quarantaine d'Etats d'ici quelques années. Quant aux Républiques d'Asie centrale, Strasbourg écarte leur adhésion dans un proche avenir, préférant leur réserver un statut d'associé.

MARCEL SCOTTO

□ **M. Delors se rendra à Moscou fin mai.** – Le président de la Commission européenne, M. Jacques Delors, doit se rendre le 29 mai à Moscou à l'invitation du président Boris Eltsine pour discuter des accords de coopération futurs entre la CEE et la Russie. – *(AFP.)*

GRANDE-BRETAGNE : nouvelles missions et plus grande transparence

Vent de réforme sur les services secrets

LONDRES

de notre correspondant

Le «combat des chefs» – discret mais âpre – qui se déroulait depuis quelques mois vient de trouver son épilogue : Mme Stella Rimington, directeur général de MI5 (le contre-espionnage britannique), l'a emporté sur Sir Peter Imbert, chef de la police métropolitaine, c'est-à-dire Scotland Yard. L'enjeu était d'importance, puisque le MI5 avait lancé une sorte d'OPA pour prendre en main la direction de toutes les opérations anti-terroristes en Grande-Bretagne, dirigées essentiellement contre l'IRA. Cette responsabilité relevait jusque-là de la *special branch*, l'unité de renseignement du Yard (*le Monde* du 8 mai).

Le ministre de l'intérieur, M. Kenneth Clarke, a annoncé cette décision, vendredi 8 mai, à la Chambre des communes, en expliquant qu'il s'agissait de permettre à MI5 d'*« utiliser pleinement les compétences et la dextérité qu'il a développées au cours des années dans son travail de contre-terrorisme »*. Bref, il s'agit d'occuper les deux mille agents de MI5, un peu désœuvrés depuis la fin de la guerre froide, tout en essayant de renforcer la lutte contre le terrorisme nord-irlandais. Pour la *special branch*, dont la création, en 1883, répondait précisément à la nécessité de lutter contre le mouvement Fenian (1), le coup est rude. Officiellement, les responsables du Yard font bonne figure et assurent que la *« coopération »* traditionnelle entre MI5 et la *special branch* se perpétuera, ce qui n'est pas très bon signe : il est de notoriété publique que les rapports entre les deux services sont difficiles...

La fin d'un mythe

MI5 n'est pas le seul à être touché par le vent de réforme qui secoue Whitehall : MI6 (SIS, Secret Intelligence Service), son *alter ego*, chargé, lui, des opérations de renseignement «extérieures», n'est pas épargné. Son chef était jusque-là un personnage mythique, connu sous le nom de «C», voire de «M» dans les romans de James Bond. A défaut d'avoir un visage, il a désormais un nom : le premier ministre, M. Major, a dévoilé pour la première fois l'identité de Sir Colin McColl, mercredi devant la Chambre des communes, dans le cadre d'une politique d'ouverture des services officiels. MI6 va donc être régi par une loi qui n'ira évidemment pas jusqu'à l'obliger à lever le secret sur ses actions.

Grâce à Oleg Gordievski, le super-espion du KGB passé au service des renseignements britanniques et qui, pour la première fois, est apparu sans sa fausse barbe, mercredi soir, à la télévision, on en sait un peu plus sur ce personnage de l'ombre. De Sir Colin, il pense ceci : *« Il n'est pas seulement agréable, il est brillant, extrêmement intelligent et c'est un fonctionnaire remarquable. Le KGB le tient en haute estime »*. Alors...

LAURENT ZECCHINI

(1) Société secrète qui avait pour but de renverser par la force le pouvoir britannique en Irlande.

DIPLOMATIE

En visite à Taïwan

M. Giscard d'Estaing loue la « démocratie chinoise » régnant dans l'île

Premier ancien chef d'Etat occidental à se rendre à Taïwan, M. Valéry Giscard d'Estaing a rencontré des dirigeants, des parlementaires et des étudiants, au cours d'une visite dans l'île nationaliste chinoise qui s'est déroulée du 5 au 9 mai.

TAÏPEH

de notre envoyé spécial

L'ancien président de la République est apparemment revenu sur le jugement qui lui avait fait dire, à la mort de Mao Zedong en 1976, qu'un *« phare de l'humanité »* s'était éteint sur le continent communiste. M. Giscard d'Estaing n'a eu en effet que louanges, durant son séjour, pour l'île où s'était replié le leader nationaliste Tchiang Kaï-chek après sa défaite de 1949.

S'exprimant devant le *yuan* (chambre législative), il a vanté la *« puissance chinoise »* qu'est devenue Taïwan, *« un des tout premiers parmi les nouveaux pays industrialisés* [qui] *aura demain sa place parmi les pays industrialisés »* proprement dits. A cet égard, l'ancien chef de l'Etat a jugé *« souhaitable »* que l'île fasse son entrée au sein des organismes internationaux et régionaux économiques, et notamment au GATT. Il a encore noté que Taïwan *« est aussi désormais une démocratie chinoise »*, dont l'évolution contraste avec la répression sur le continent communiste.

Cet éloge de Taïwan aurait été très encourageant pour le régime nationaliste si la visite de M. Giscard d'Estaing (lors d'une réunion internationale rassemblant plusieurs ex-dirigeants et dignitaires du monde capitaliste) avait été mieux préparée. Car l'ex-président a insisté, à plusieurs reprises, sur *« sa conviction profonde »* que Taïwan et le continent chinois auraient accompli, d'ici la fin du siècle, des *« progrès décisifs »* vers une réunification nationale.

Or cette perspective n'enchante ici que l'aile la plus conservatrice du régime. Samedi, les libéraux – qui sont probablement majoritaires au sein du Kuomintang, le parti au pouvoir – ne cachaient pas leur déception, et les indépendantistes montraient leur fureur. Un journal d'opposition, l'*Independent Daily*, reprochait à M. Giscard d'Estaing d'avoir voulu flatter les conservateurs pour faire progresser les ventes françaises à Taïpeh.

Le président Lee Teng-hui, qui tente de mettre en œuvre une délicate politique de maintien du *statu quo* sans provoquer une réaction négative de Pékin, avait pourtant tenté d'expliquer à son hôte français les subtilités du jeu taïwanais. Après dix ans de présence para-diplomatique mutuelle à Paris et Taïpeh, nul n'a donc été en mesure de faire comprendre au visiteur les réalités cachées sous un discours distordu par l'héritage des guerres civiles passées.

FRANCIS DERON

Une décision du Tribunal d'arbitrage de La Haye

Les Etats-Unis devront indemniser l'Iran

Le Tribunal d'arbitrage de La Haye a décidé que les Etats-Unis devraient indemniser l'Iran pour des pertes subies à la suite du refus américain de restituer des biens iraniens non militaires, saisis après la crise des otages en 1979. Le montant des compensations doit être fixé lors d'une nouvelle audience. La décision du Tribunal – mis en place en vertu des accords américano-iraniens d'Alger en 1981 – ne porte que sur l'indemnisation des pertes et non sur la valeur intrinsèque des biens. Les accords d'Alger avaient notamment permis la libération, après 444 jours de détention, du personnel diplomatique de l'ambassade des Etats-Unis à Téhéran retenu en otages. – *(AFP.)*

AFRIQUE

Fragiles libertés africaines

Suite de la première page

Il arrive même que certains défenseurs des droits de l'homme se servent de cette «carte de visite» pour accéder aux marches du pouvoir ou s'y laisser pousser. Ainsi, Me Demba Diallo, ancien président de la Ligue malienne, a-t-il été candidat – malheureux – à la récente élection présidentielle. Son homologue togolais, Me Joseph Kokou Koffigoh, est devenu, au mois d'août, pemier ministre de transition, à la grande colère de la caste militaire qui lui mène la vie dure.

Pour que cessent ces interférences, il faudrait que le jeu politique soit plus largement ouvert et qu'ainsi les formations d'opposition ne soient plus tentées d'utiliser les Ligues comme porte-voix. Comment, en Tunisie par exemple, leur serait-il facile d'agir autrement alors que le Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD), seul au pouvoir, se comporte comme une parti hégémonique, que ses dirigeants le présentent comme *« le parti de l'écrasante majorité de la population, placé au dessus des castes et des intérêts particuliers... »* ?

La ligne de partage entre le politique et l'humanitaire est on ne peut plus floue. Et rien ne pourra faire qu'elle le soit beaucoup moins. Dans ses statuts adoptés, au mois de janvier 1992, la Fédération internationale des droits de l'homme met en garde les Ligues adhérentes contre la tentation de *« se mêler aux luttes partisanes et électorales »* et d'accepter *« des compromis que ces luttes peuvent exiger »*. Mais d'ajouter aussitôt : *« Ce qui ne signifie nullement qu'elles se désintéressent des problèmes politiques »*. Car militer pour l'abolition de lois injustes, se mobiliser contre l'arbitraire ou l'intolérance, n'est-ce pas, très souvent, combattre, de front, les mauvaises raisons d'Etat ?

Les pouvoirs en place l'ont si bien compris que, mesurant le danger d'une contestation qui les dérange et à laquelle se joignent les hommes d'Eglise comme on l'a vu à Madagascar, au Zimbabwe et récemment au Malawi, ils s'ingénient à imaginer toutes les parades, toutes les tactiques – des plus violentes aux plus habiles – susceptibles de contenir l'influence de cette drôle d'opposition dont la voix – fait aggravant à leurs yeux – trouve un écho au-delà des frontières. N'est-elle pas, en effet, relayée par des organisations humanitaires comme Amnesty International ou Africa Watch, aux appels desquelles les gouvernements étrangers ne restent pas insensibles ?

Défendre les droits de l'homme est ainsi devenu, dans certains Etats, une mission à haut risque que d'aucuns remplissent au péril de leur liberté ou de leur vie. Le président de la Ligue ivoirienne, Me René Dégny-Ségny, qui, il est vrai, avait participé à une manifestation de jeunes à Abidjan, s'est vu condamner, au mois de mars, à deux ans de prison ferme et à 6 000 francs d'amende. Le vice-président de la Ligue tchadienne, Me Joseph Behidi, l'un des cinq avocats du pays, a été assassiné, au mois de février, par des *« inconnus »*, toujours en fuite.

Le plus souvent, les gens au pouvoir s'ingénient à rendre la vie impossible aux Ligues dont le contrôle leur échappe, en usant de toutes sortes de tracasseries administratives, en leur faisant aussi le «coup du mépris» le plus total. D'un pays à l'autre, les défenseurs des droits de l'homme ont, sur les lèvres, la même complainte : *« Aucune autorité ne daigne nous recevoir, nous prendre au téléphone, répondre à nos demandes d'éclaircissement. Notre travail en pâtit. »*

Brouiller les cartes

Au-delà de ces attitudes hargneuses ou boudeuses, les gouvernements africains s'efforcent de combattre les Ligues frondeuses ou rebelles sur leur propre terrain, en partant du principe que *« la défense des droits de l'homme, c'est l'affaire de l'Etat »*. Ainsi, pour brouiller les cartes, ont-ils poussé à la création de «Ligues-maisons» comme cela s'est vu notamment en Algérie et au Cameroun.

En Algérie, M. Mohamed Boudiaf, le président du Haut Comité d'Etat, vient d'installer, à ses côtés, un Observatoire national des droits de l'homme appelé à *« jouer un rôle de médiation entre les citoyens et le pouvoir »*. Pour sa part, le roi du Maroc s'est entouré, depuis le mois d'avril 1990, d'un Conseil consultatif des droits de l'homme, chargé de corriger *« les abus ou les erreurs inhérents à la nature humaine »* et de combler *« les lacunes juridiques »*, auquel, peu ou prou, il souffle son ordre du jour. Un moment, à la fin des années 80, comme son homologue togolais, le général Eyadéma, le président zaïrois, le maréchal Mobutu, n'avait pas craint le ridicule en confiant à l'un de ses fidèles un portefeuille de ministre des droits des citoyens et des libertés publiques. Expérience sans lendemain...

Plus qu'une mode, qu'un habillage politique, la défense des droits de l'homme est un des rouages essentiels du processus démocratique en cours sur le continent noir. L'agacement, voire l'intolérance que les pouvoirs en place manifestent à l'encontre des Ligues, sont à la mesure des pesanteurs d'un passé tout chaud et des fragilités de démocraties encore tâtonnantes.

JACQUES DE BARRIN

ALGÉRIE : le sort des détenus islamistes

Les autorités « indignées » par les propos de M. Kouchner

L'ambassadeur de France en Algérie, M. Jean Audibert, a été reçu, vendredi 8 mai, au ministère des affaires étrangères, *« à la suite des propos inadmissibles tenus à l'égard de l'Algérie »* par M. Bernard Kouchner, a annoncé l'agence algérienne APS. *« Il lui a été fait part, à cette occasion, de la surprise et de l'indignation que ses déclarations ont suscitées. »* M. Smaïl Hamdani, ambassadeur d'Algérie en France, a, quant à lui, été chargé d' *« entreprendre une démarche officielle auprès du gouvernement français pour lui demander des explications »* (*le Monde* du 9 mai).

Le ministre de la santé et de l'action humanitaire avait notamment déclaré, dans un entretien accordé à l'hebdomadaire *Jeune Afrique*, qu'il comptait bien visiter, au Sahara, les « centres de sûreté » où sont détenus des milliers d'islamistes. Ses propos – fait aggravant vu d'Alger – étaient accompagnés de jugements favorables à l'égard du Maroc qu'il qualifiait de *« pays relativement démocratique »* compte tenu *« de l'état dans lequel sont ceux qui l'entourent »*.

De son côté, la Ligue française des droits de l'homme a demandé au gouvernement, dans un communiqué, la grâce des treize intégristes, impliqués dans l'attaque du poste-frontière de Guemmar et condamnés à mort, le 5 mai, par le tribunal militaire de Ouargla. Reprenant, à cet égard, le jugement de M. Kouchner, elle estime que *« les difficultés devant lesquelles se trouve placée la société algérienne ne peuvent être surmontées par le seul recours à des mesures de répression »*.

Troubles à Tlemcen

D'autre part, à Tlemcen, dans le quartier de Boudghène, une personne a été tuée et deux cent neuf autres ont été arrêtées, vendredi, à la suite de troubles qui ont éclaté avant la grande prière hebdomadaire. A Alger, dans le quartier de Meissonnier, deux personnes ont été légèrement blessées, lorsqu'un groupe de jeunes a attaqué à coups de pierres et de cocktails Molotov un fourgon de police. A Constantine, l'imam de la mosquée El Menia, dont le prêche a été jugé *« virulent »*, et une vingtaine d'intégristes, ont été interpellés. – *(AFP.)*



AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS : la fin de la visite de M. Bush à Los Angeles

L'absence remarquée d'un chef de la police contesté

LOS ANGELES

correspondance

Lorsque M. George Bush a rendu hommage, vendredi 8 mai, aux forces de l'ordre de Los Angeles, avant de rentrer à Washington, l'ombre d'un grand absent planait sur l'assistance : celle du chef de la police, M. Daryl Gates, qui n'avait pas été invité. Ce policier, connu pour son intransigeance et son goût pour le pouvoir, est de plus en plus souvent désigné comme le responsable de la débâcle de la police pendant les émeutes du 29 avril qui ont fait cinquante-huit morts, deux mille trois cent quatre-vingt-trois blessés et 785 millions de dollars de dégâts.

L'un de ses adjoints, M. Robert Vernon, s'est demandé, jeudi, pourquoi le plan anti-émeutes qui avait été prévu n'a pas été appliqué le soir du verdict du procès Rodney King. M. Donald Manning, le chef des pompiers, a rappelé que la police, à sa grande surprise, lui avait refusé les escortes qu'il demandait pour protéger ses hommes contre les tireurs isolés (deux pompiers avaient été grièvement blessés). Nombre de témoignages et de documents filmés montrent des policiers à proximité des zones de pillage qui attendent les ordres de leurs supérieurs.

M. Gates, qui n'a jamais accepté la nomination, en avril, d'un policier noir venant d'une autre ville, M. Willie Williams, pour lui succéder, semble avoir entretenu la démobilisation morale de ses troupes. Tout oppose les deux hommes, à commencer par leurs méthodes de travail. M. Daryl Gates est apparu comme un chef autoritaire favorable aux opérations « coup de poing ». M. Williams souhaite diriger une police proche de la population.

Certaines victimes, en particulier les Coréens, financièrement les plus touchés, n'hésitent pas à parler de « politique de la terre brûlée » de la part d'un chef amer qui a décidé de prendre sa retraite en juin. Une commission poursuit son enquête sur le chef de la police qui, le soir du verdict, a passé plus d'une heure à un cocktail politique organisé dans un quartier riche pour rassembler des fonds destinés à combattre un projet de réforme de la police.

Le président de cette commission, M. Stanley Scheinbaum, espère pouvoir interroger le chef de la police dans les jours qui viennent. Malgré ces attaques *ad hominem*, M. Gates n'a pas perdu son prestige auprès de la majorité des policiers et d'un grand nombre d'habitants de Los Angeles.

RÉGIS NAVARRE

Apaisement à Atlanta

Quand le maire noir de la grande métropole du vieux Sud dialogue avec des étudiants également noirs, en colère mais respectueux de l'ordre

ATLANTA (Géorgie)

de notre envoyée spéciale

Au gymnase Henderson – chez eux – les étudiants accueillent leur maire. M. Maynard Jackson, un Noir comme eux, cherche à tout prix le dialogue après les émeutes, d'ampleur assez limitée puisqu'il n'y a pas eu de victimes, qui ont eu lieu à Atlanta le 1er mai, en écho à celles de Los Angeles. *« Nous n'avons pas su écouter nos étudiants »*, confesse-t-il publiquement. Sur le campus, une pétition appelant à boycotter les examens a eu quelque succès. Les autorités universitaires ont promis de *« considérer avec bienveillance, cas par cas, les absences »*. La police, tout aussi indulgente, a relâché les étudiants interpellés, qu'ils aient ou non participé au pillage du centre-ville...

Il y a ainsi, le 5 mai, meeting au gymnase, lieu symbolique pour cette nouvelle génération dont les héros sont des vedettes du rap guerrier, les Braves, de l'équipe locale de base-ball, et Spike Lee, le cinéaste afro-américain de *Jungle Fever*, qui a étudié ici. M. Jackson arrive avec un plan en trois points, qu'il a *« conçu pendant la nuit, étant de plus en plus conscient de l'urgence »*. D'abord, dans les trois jours à venir, on va créer une commission étudiante *« pour discuter des problèmes »*.

Puis, d'ici fin mai, le maire s'engage à mettre en place une autre commission, permanente celle-là, qui serait chargée des relations avec la municipalité. Y siègeraient des représentants des élèves des lycées, des cycles universitaires et de la hiérarchie administrative. Enfin, l'Agence de développement écononomique d'Atlanta, un organisme parapublic, aiderait à financer la coopérative cogérant les commerces internes au site de l'université.

Accès sous haute surveillance

L'annonce de ce plan devant un parterre clairsemé ne soulève guère d'enthousiasme. *« Nous n'avons pas attendu si longtemps pour ça... »*, remarque, désabusée, une étudiante en marketing, à la forte prestance, tresses à l'afro et regard furibond, très applaudie. Le maire n'a pas la tâche aisée.

Pourtant, les précautions n'avaient pas manqué dans l'organisation de ce meeting. L'entrée du gymnase était filtrée par des agents courtois mais fermes, et armés. Sans carte universitaire, pas d'accès. Les journalistes étaient interdits de séjour. La police, puis le président Thomas Cole lui-même confirmaient : *« Les étudiants ont imposé le barrage total. »* M. Cole ajoutait : *« Nous réglons nos affaires entre nous. »*

Comment expliquer cette attitude ? On finit par comprendre. A la porte du gymnase, des Noirs de la ville souvent jeunes, parfois accompagnés d'enfants, se pressent, *« heureux d'avoir enfin l'occasion de se retrouver pour discuter »* plusieurs jours après les violences. Ce sont, à l'évidence, des gens simples. Ils n'auront pas droit au meeting. Une jeune femme et ses deux bébés, portant une coiffe comme la rappeuse Queen Latifah, s'en offusque : *« Nous avons la même couleur de peau. Nous sommes de la même communauté. L'avez-vous déjà oublié ? »*

Au lendemain de l'émeute, les étudiants avaient tenu des propos plus solidaires à l'égard des *teenagers* de la rue. *« Nous, les jeunes, malgré nos différences de situation, nous avons le même combat : non à la discrimination ; sans justice pas de paix »*, avaient-ils dit alors...

Ce soir-là, les étudiants, comme de nombreux adultes, séparent le bon grain de l'ivraie, *« la véritable revendication du pillage »*. Il veillent à ne pas perdre l'image et les acquis de la classe moyenne noire, influente à Atlanta. Ils acceptent cette responsabilité, vaguement gênés, en évoquant le *« désespoir des gosses »* qu'ils n'ont pas conviés à leur réunion.

Beaucoup de ceux qui sont là arborent des T-shirts portant les slogans en vogue : *« Plus noire est l'université, plus doux est le savoir »*, ou la nouvelle charte imprimée de la *« résurrection des droits de l'homme et autodétermination »* ou encore, côté face, *« Malcolm X »*, très en pointe en ces temps et, côté dos, *« Martin Luther King »*. Entre ces deux leaders, entre la lutte armée et la non-violence, que choisir ?

« Si nos parents se sont battus pour que nous puissons bouffer dans n'importe quel resto : zéro. Pour nous, jeunes Noirs, pas de travail, pas de justice », disent-ils. A quoi, leur répond une femme, professeur du secondaire : *« Nous n'avons pas su vous expliquer notre combat passé. Le cas de Rodney King a révélé au grand jour la réalité de la discrimination. »* Venue, dans les années 70, du Michigan à Atlanta – *« la meilleure ville pour les Noirs, alors politiquement très vivante »*. – ce professeur repartirait aujourd'hui vers le Nord si elle le pouvait. *« Ce n'est pas différent du Michigan, contrairement à ce qu'on raconte. »*

A la porte de ce gymnase, dans les rues du ghetto avoisinant, trainent des bandes de jeunes Noirs en T-shirt. Ceux-ci, goguenards, sont visiblement déçus. *« Nous étions là avant les étudiants. Ceux-ci vont bientôt repartir chez eux pour l'été. Que fait-on pour nous qui restons ? »*

DANIELLE ROUARD

□ **Incidents raciaux à Minneapolis.** – Cinq personnes ont été blessées, dont trois par balles, lors d'incidents raciaux qui ont eu lieu jeudi 7 mai à Minneapolis (Minnesota) à la suite de rumeurs, qui se sont révélées infondées, selon lesquelles la police aurait tiré sur un adolescent noir âgé de quinze ans. Une foule en colère, forte d'environ cinq cents personnes, a alors brisé des vitrines, brûlé des maisons, et frappé des passants ainsi qu'un cameraman et un journaliste d'une chaîne locale de télévision. Il semble en réalité que l'auteur des coups de feu soit un propriétaire qui a tiré sur l'adolescent parce que celui-ci roulait à bicyclette sur la pelouse de sa maison. Il a été arrêté et sa maison a été incendiée. L'adolescent a été hospitalisé dans un état grave. – *(AP.)*

PÉROU

L'ancien président Garcia appelle ses partisans à manifester

LIMA

de notre correspondante

L'ancien président Alan Garcia, entré dans la clandestinité depuis le « coup d'Etat civil » du 5 avril, a demandé à la population en général et plus particulièrement aux militants de son parti, l'APRA (Alliance pour la révolution américaine, social-démocrate), de descendre dans les rues pour protester contre la suspension des institutions démocratiques par le président Alberto Fujimori. *« Il faut que l'on voie les « apristes » manifester dans la rue sans crainte de répression policière... Etre emprisonné est une récompense pour un apriste. »*

Cet appel à la mobilisation enregistré sur cassette a été diffusé dans la nuit du 7 au 8 mai au cours d'une réunion au siège de l'APRA qui fêtait le 88e anniversaire de sa fondation par Victor Raul Haya de la Torre. M. Alan Garcia, désigné par acclamations secrétaire général de son parti en février, n'est pas apparu au cours de la célébration. Il est passible de huit à quinze ans de prison pour *« possession illégale d'armes de guerre »*. Son ancien ministre de l'intérieur, Agustin Mantilla, détenu depuis le jour du putsch, encourt la même peine. Le procureur Mario Cavagnaro, représentant du ministère public, a en effet inculpé MM. Garcia et Mantilla à la suite des perquisitions qui ont été faites à leurs domiciles et au cours desquelles plusieurs armes de divers calibres auraient été saisies.

La répression contre les « apristes » se poursuit. A la suite d'une manifestation contre le régime, un des dirigeants de ce parti a été arrêté et porté disparu pendant une quinzaine de jours. A sa libération, il a déclaré qu'il avait été torturé à plusieurs reprises par des membres des services de renseignements. De plus, il y a quelques jours, plusieurs membres de la Jeunesse apriste ont été arrêtés alors qu'ils inscrivaient des graffiti sur les murs de la capitale contre le président Fujimori.

NICOLE BONNET

LOIN DES CAPITALES

La solitude à Carthagène

CARTHAGÈNE

de notre envoyé spécial

VOICI un homme assoupi contre la tôle brûlante de sa Chevrolet cabossée. Des femmes assises dans la pénombre d'un *patio*, on entend à peine leurs murmures. L'eau coule des terrasses par filets clairs. La lessive mousse sur les dalles de demeures cossues à larges balcons de bois, grand chic espagnol. Le vent transporte par bouffées chaudes l'odeur odieusement mêlée des fleurs et de l'urine. C'est un vent qui saoule les pélicans avec des histoires à leur clouer le bec en plein vol : derrière le *Paseo de los Martires*, au Centre des Conventions, tout près du théâtre, dans cette « cité héroïque » libérée jadis par Simon Bolivar, des hommes en costume cherchent l'Esprit de Carthagène (1).

Vers midi, ils s'attablent au « club des *Pesca* », commandent des langoustes, laissent tomber quelques propos désabusés ou ironiques sur le sous-développement, puis s'en retournent vers les salles climatisées. Dans leurs yeux pétille un peu de bleu des Caraïbes. Le soir venu, on les aperçoit dans les rues ventées, un badge dansant sur le veston, la cravate comme une manche à air. Ils sont encore en quête de l'Esprit de Carthagène, une sorte de réconciliation entre les pauvres et les riches. Inutile de presser le pas, l'affaire promet de traîner en longueur.

Alors ils se dirigent vers le cœur de la ville, par delà les fortifications, vers ces brouettes où se morfondent d'énormes blocs de glace. Ils voient des charettes de fruits, des ananas découpés en grosses rondelles, des mangues ouvertes, des marchands de sorbets, des beignets en caramel. Sur la place de la Douane, sous les arcades, il y a des chercheurs d'ombre.

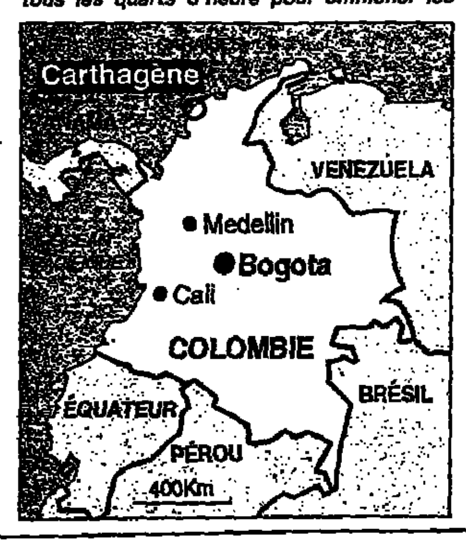
Les fenêtres des maisons sont pavoisées de fanions « bienvenue à la CNUCED ». La réconciliation entre le Nord et le Sud ? C'est une question trop sérieuse pour en discuter dans la rue par cette chaleur. L'espoir d'améliorer son quotidien est inscrit à la pliure des billets de tombola que vendent ces femmes ratatinées sur leurs chaises basses. Le sort du tiers-monde serait un des enjeux majeurs du prochain siècle ? Mais pourquoi les médias sont-ils restés si loin de Carthagène, et aussi les grands de la planète. C'est à peine si l'on a aperçu Michel Rocard roulant carrosse dans les rues de la vieille ville. Naguère, à la CNUCED, on voyait du beau monde, Salvador Allende, Indira Ghandi, Ernesto « che » Guevara qui dirigeait la délégation cubaine à Genève en 1964.

Carthagène, ou plutôt « *Carthagena de Indias* », a fait davantage recette lorsque George Bush et les trois présidents andins (Colombie, Bolivie, Pérou) ont tenu en février leur sommet anti-drogue. Quelques mois plus tôt, une bombe avait explosé à l'Hotel Hilton, puis une autre devant une banque. Pour la première fois, la vague d'attentats déclenchée par les trafiquants venait s'abattre dans l'enceinte empierrée, malgré ses lourds canons et ses titres de gloire face au pirate Françis Drake, il y a longtemps. Carthagène, fin février, se laissait oublier. Pour que tout se passe bien, il fallait que rien ne se produise, un non-événement dont la Conférence à fait les frais.

Hommage aux esclaves

Toussotement des autobus repeints aux couleurs de la Colombie, de l'arc en ciel et de la folie douce. Des gamins sautent en marche. Ils ont aperçu des filles de quinze ou seize ans, aux lèvres carmin. Un militaire désœuvré les suit du regard, cuisant sous son casque, sa main serre mollement une mitraillette. Carthagène armée jusqu'aux dents.

Ce n'est pas si souvent qu'au pays de la drogue, des cartels de Medellin et de Calli, on accueille une conférence internationale. Un chauffeur de taxi ramène méticuleusement ses cheveux en arrière avec un peigne fin. La CNUCED renflouera maigrement ses poches : des bus municipaux font le tour des hôtels tous les quarts d'heure pour emmener les congressistes. Il n'est pas rare de circuler comme unique passager, avec le chauffeur et l'hôtesse...



Jour après jour, on s'habitue à de nouveaux visages, les figures de Carthagène. Celui-là fait de la « retape » pour les vendeurs d'or et d'émeraudes, la pochette de sa chemise gonflée de cartes de visite en français. Il était hier près du palais de l'Inquisition, un lieu rempli d'instruments de torture dont un panneau, non sans humour, prohibe l'utilisation aux visiteurs. (Il y a là un effrayant appareil à écarteler les membres des hérétiques).

Revoici notre homme à la sortie de la cathédrale San Pedro Claver, le seul saint qui rendit grâce aux esclaves noirs capturés sur les Côtes d'Afrique pour bâtir la grande muraille de Carthagène. Onze kilomètres de moellons gris-acier. La ville au trésor méritait bien cette protection. L'or de la conquête était entreposé là, avant la grande traversée vers Cadix. D'autres que Drake s'y cassèrent les dents. En 1741, Sa très Gracieuse Majesté envoya 186 navires et 24 000 hommes à l'assaut de la cité fameuse. En pure perte.

Pour comprendre, il faut dévisager ce colonel don Blas, héros et défenseur mutilé. Il a perdu une jambe devant Toulon, un oeil et un bras dans ses menées sud-américaines. Sa statue bottée ouvre le chemin qui monte vers la forteresse San Felipe. Un édifice sobre et aride, le fort de Buzzatti où le désert des Tartares serait cette mer tirée au cordeau sur la ligne d'horizon.

La dialogue Nord-Sud reprendra-t-il dans un coquillage de la baie ? Les patrouilles de maîtres-chiens ne croient pas à la poudre aux yeux. Seulement à la *coke* blanche des flibustiers du rêve. Atmosphère café dans les rues encaissées. Si le grain noir était mieux payé aux planteurs de « *pur Colombie* », la coca serait moins ravageuse. Carthagène veut rester à l'écart, en tête à tête avec le soleil et la mer, les seuls comparses qu'elle s'est choisis. On dirait le *Macondo* de Garcia Marquez, une ville où l'on passerait Cent ans de solitude comme un rien. Carthagène fut la première cité de Colombie à proclamer son Indépendance au nez de la flotte espagnole, 10 ans avant le providentiel Bolivar, après un siège douloureux. L'indépendance, n'est-ce pas le début de la solitude ?

ERIC FOTTORINO

(1) La CNUCED, *Conférence des Nations-unies sur le commerce et le développement*, s'est tenue fin février à Carthagène.

A TRAVERS LE MONDE

MALAWI

Trente-sept personnes sont mortes au cours des émeutes

De violents affrontements, dont le bilan n'était pas connu vendredi 8 mai dans la soirée, ont opposé plusieurs centaines d'ouvriers d'usines de tabac en grève à la police anti-émeutes dans la journée, à Lilongwe, a indiqué un diplomate occidental en poste dans la capitale du Malawi.

A Blantyre et Limbe, en revanche, le calme était revenu, après deux jours d'émeutes (*le Monde* du 9 mai) qui ont fait trente-sept morts dans le pays, selon un bilan officiel diffusé par la radio nationale. – *(AFP.)*

CHINE

Deux dissidents sont autorisés à quitter le pays

Les autorités chinoises ont délivré un visa de sortie à MM. Han Dongfang, fondateur en mai 1989 d'un syndicat interdit, et Liu Qing, condamné en 1989 pour sa participation au « printemps de Pékin ». Cette mesure, annoncée lors de la visite à Pékin du secrétaire d'Etat adjoint américain M. Arnald Kanter, répond à des engagements pris officieusement à l'occasion de la visite du secrétaire d'Etat, M. James Baker, en novembre 1991, ont indiqué des sources des Etats-Unis.

On a appris par ailleurs à Pékin l'exécution, le 27 avril dans la province de Hunan, de trois hommes qui s'étaient rendus coupables du viol public d'une jeune femme, dans un autobus. Le 29 avril, sept personnes avaient été exécutées dans le Xinjiang, pour différents meurtres et vols. En 1990, selon Amnesty International, au moins 960 personnes ont été exécutées en Chine. – *(Reuter, AP.)*

EN BREF

□ **CORÉE : accord entre Nord et Sud sur des échanges familiaux.** – A l'issue de leur septième série de discussions depuis 1990, les chefs de gouvernement des deux Corées ont décidé que cent familles séparées depuis la division de la péninsule en 1945 seraient prochainement réunies.

□ **GUATEMALA : attentat contre un restaurant.** – Au moins trois personnes ont été grièvement blessées vendredi 8 mai par l'explosion d'une bombe dans un restaurant de la chaîne américaine McDonald's situé dans le centre de la capitale du Guatemala. – *(AFP.)*

□ **INDE : 113 personnes victimes d'un alcool frelaté.** – Un alcool frelaté a provoqué la mort de 113 personnes, pour la plupart des jeunes gens, à Cuttack et à Bhubaneswar dans l'Orissa, à l'est de l'Inde. Une centaine d'autres consommateurs ont été hospitalisés. La police a fait fermer les boutiques des vendeurs d'alcool.

□ **ISRAËL : un sondage confirme l'avance du Parti travailliste.** – Le Parti travailliste israélien renforce son avance sur le Likoud (droite nationaliste au pouvoir) pour les élections législatives du 23 juin, selon un sondage publié vendredi 8 mai par le quotidien *Yedioth Aharonoth*. Ce sondage indique que les travaillistes obtiendraient 46 députés (contre 44 selon un sondage d'avril) sur 120, alors que le Likoud n'est crédité que de 31 sièges. L'ensemble de l'opposition de gauche obtiendrait une majorité de 63 sièges. – *(AFP.)*

□ **LIBÉRIA : au moins cinq morts dans un attentat à Monrovia.** – Un attentat à la grenade a fait au moins cinq morts et dix-huit blessés, jeudi 7 mai, dans la zone portuaire de Monrovia, ont rapporté des témoins. – *(AFP, Reuter.)*

□ **PAKISTAN : tensions ethniques au Baloutchistan.** – Les autorités pakistanaises ont instauré le vendredi 8 mai un couvre-feu illimité à Quetta, capitale du Baloutchistan. Les Pashtouns, nombreux dans cette province proche de la frontière afghane, ont récemment contesté une augmentation du nombre de sièges au conseil municipal de Quetta, qui profiterait aux Baloutches. Des éléments armés des deux communautés se sont déployés dans la ville, et des appels à la grève ont été lancés. – *(AFP.)*

POLITIQUE

L'accord entre M. Chirac et M. Giscard d'Estaing

Suite de la première page

Le rendez-vous, ce 28 avril, s'est déroulé, en tout petit comité, au domicile particulier du président de l'UDF, en fin d'après-midi. Les deux hommes ne pouvaient pas soupçonner que le baroud d'honneur du maire d'Epinal, dans la nuit du mardi au mercredi suivant, allait se transformer en coup de boutoir politique, cent députés prenant le pas anti-Maastricht de M. Séguin. Ils ne pouvaient donc imaginer la profondeur du fossé qui s'est creusé, par un vote de procédure, entre l'UDF et le RPR ainsi que la fracture qui s'est ouverte au sein du groupe des députés gaullistes.

Décidés à mettre un terme aux arguties qui sont utilisées depuis des mois pour ne pas mettre en place le système des «primaires», MM. Chirac et Giscard d'Estaing sont tombés d'accord sur trois points. Premièrement, en cas d'élection présidentielle anticipée, c'est un collège d'environ soixante mille «grands électeurs» composés d'élus (parlementaires et représentants des assemblées locales) qui votera pour «nominer» le candidat unique de la droite parlementaire parmi tous les prétendants qui seront en lice. Deuxièmement, un «comité des sages» sera mis en place pour arbitrer les conflits éventuels et surveiller le bon déroulement des opérations. Il sera composé, dit-on, de *«personnalités»* aussi irréprochables qu'historiques. Elles devront au moins être reconnues par les deux composantes de l'opposition. Troisièmement, un groupe de travail dirigé par MM. Alain Juppé, secrétaire général du RPR, et François Bayrou, secrétaire général de l'UDF, est chargé de mettre le tout en forme. Le souhait commun de MM. Chirac et Giscard d'Estaing est de «boucler» l'affaire avant le 1er juillet prochain.

Ce bel édifice ne sera-t-il pas mis à mal par Maastricht? On peut le penser devant les ratés qui entourent la procédure de révision constitutionnelle. Même si le RPR et l'UDF ont rejeté, en commun, jeudi 7 mai, le texte du gouvernement, complété par trois amendements, qui a été adopté par la commission des lois de l'Assemblée nationale (*le Monde* du 9 mai), il reste que la vision nationaliste des uns s'oppose frontalement aux convictions européennes des autres, et les soucis présidentiels de MM. Chirac et Giscard d'Estaing apparaissent un peu hors du temps dans les circonstances présentes.

Il semble pour l'instant hors de question que la majorité du groupe RPR de l'Assemblée nationale – sans même parler de celui du Sénat – vote, mardi prochain, en faveur du texte constitutionnel. Comme une attitude d'abstention créerait une situation intenable à moyen terme, le groupe pourrait s'orienter vers un vote négatif si le gouvernement ne faisait aucun geste d'apaisement. L'UDF et l'UDC n'étant pas sur la nouvelle ligne rigide, inspirée des positions de M. Séguin, qui menace de prévaloir au RPR, cela ne va pas améliorer l'état de la droite.

Conscient de cette situation *«très préoccupante»*, M. Edouard Balladur a annulé un voyage au Japon, et l'ancien ministre de l'économie et des finances devait s'employer à «éclairer» l'opinion, samedi soir 9 mai, à la télévision, sur la position de l'opposition. Un éclairage qui s'impose.

OLIVIER BIFFAUD

Anniversaire

par Alain Rollat

Il y a onze ans, M. François Mitterrand, porteur de toutes les espérances de la gauche, était élu, pour la première fois, président de la République française. Il ne savait pas encore que la réaction de rejet exprimée par le corps électoral à l'encontre de son prédécesseur, M. Valéry Giscard d'Estaing, abandonné par M. Jacques Chirac, allait donner une majorité absolue au Parti socialiste à l'Assemblée nationale.

Aujourd'hui, M. Mitterrand, victime de l'usure du temps et du *«poids énorme du réel»*, lutte contre les déceptions en tout genre qui grèvent son propre bilan et qui ont réduit son ancien parti à 18 % des suffrages exprimés lors des dernières élections régionales.

Mais, à onze ans d'intervalle, M. Mitterrand continue de tirer le même profit des divisions de la droite. Le fossé qui s'est creusé entre l'UDF et le RPR dans le débat parlementaire sur le traité de Maastricht donne la mesure du scepticisme que suscitera, inévitablement, l'annonce du nouvel «accord» conclu par MM. Giscard d'Estaing et Jacques Chirac pour la préparation de la prochaine échéance présidentielle. La discrétion observée pour la circonstance par l'ancien président de la République et son ancien premier ministre en dit long sur leur circonspection commune.

Il est donc logique que M. Mitterrand continue de cultiver un certain optimisme. Il sait parfaitement qu'il soutient une gageure quand il affirme que, sous l'autorité gouvernementale de M. Pierre Bérégovoy et sous la direction militante de M. Laurent Fabius, ses amis socialistes peuvent réussir le miracle de *«l'emporter»* aux élections législatives du printemps 1993. Mais si son diagnostic est juste, si, après avoir perdu leurs *«marques»* sous l'effet d'une *«psychose de crainte et d'insécurité»* engendrée à la fois par l'écroulement de l'empire soviétique, la réunification de l'Allemagne, le drame yougoslave, l'écart croissant entre les pays riches et ceux du tiers-monde, la persistance du chômage, le lot des «affaires», etc., les Français *«commencent»* véritablement *«à juger plus équitablement»* son action, comme il l'estime dans *Paris-Match*, alors le président de la République conserve en effet une chance d'éviter le pire pendant les dernières années de son second septennat.

Le plus gros avantage politique dont dispose M. Mitterrand sur tous les prétendants à sa succession tient pourtant moins à la part d'irrationnel qui existe toujours dans l'évolution des forces politiques que dans le regard distancié qu'il porte aujourd'hui sur lui-même et sur sa fonction.

Ce n'est sans doute pas une simple coïncidence si, au cours de ces derniers jours, dans ses propos, il a fait référence à trois philosophes, et pas n'importe lesquels – Platon, Rousseau, Voltaire, – pour situer son état d'esprit. On peut assurément y voir la marque d'une certaine vanité. On peut aussi y trouver la clé d'une démarche intérieure difficile à contrer parce que son ambition a été assouvie et que, désormais, elle ne relève plus du désir, mais d'une éthique personnelle à l'abri des intempéries politiques.

Le débat sur le traité de Maastricht

M. Carignon : «Je me serais abstenu»

Le maire RPR de Grenoble, M. Alain Carignon, ancien ministre, qui était, jeudi 7 mai, l'invité du «Grand O» O'FM-La Croix, a indiqué que, s'il avait conservé son mandat de député de l'Isère, il n'aurait pas voté, dans le débat sur le traité de Maastricht, l'exception d'irrecevabilité soulevée par M. Philippe Séguin : *«Je me serais abstenu*, a-t-il notamment déclaré. *La ratification de l'Acte unique, en 1987, par le gouvernement de Jacques Chirac, à laquelle participaient Philippe Séguin et Philippe de Villiers, est une ratification qui a eu beaucoup plus d'importance, en matière d'abandon de souveraineté, que les accords de Maastricht puisque nous avons alors accepté la règle de la majorité sur un certain nombre de sujets très importants (...) Aujourd'hui, le vote proposé par Philippe Séguin ne peut qu'aider le président de la République. Sa conséquence, c'est-à-dire la division de l'opposition sur Maastricht, est évidemment une conséquence qui ne peut que favoriser les desseins du président de la République. Si l'opposition était unie, elle ne laisserait pas de marge de manœuvre au président de la République. Je pense que les faits donnent raison aujourd'hui à Jacques Chirac (...) Je pense que la proposition de référendum était bonne; elle permettait notamment de donner satisfaction à celles et à ceux qui ne sont pas favorables à la ratification et, en même temps, de conduire le RPR vers cette ratification.»*

La méthode Bérégovoy

Rodée aux affaires sociales et aux finances, la pratique de la «réforme tranquille» a marqué les six premières semaines du nouveau gouvernement

Hier, tout d'un coup, paraît bien lointain. Pierre Bérégovoy n'est à l'hôtel Matignon que depuis moins de six semaines, et déjà il donne l'impression d'être à la tête du gouvernement depuis toujours... ou presque. Comme si l'«ère Cresson» n'avait été qu'une parenthèse dans une suite logique qui, de Raymond Barre à ... (Edouard Balladur?), ne confie les affaires du pays qu'à des «bêtes» politiques ou à des «professionnels». Comme s'il avait été normal de mettre fin rapidement à cette expérience d'une femme premier ministre bousculant les habitudes et les manies de l'administration et des élus. Comme s'il avait été grand temps que la succession soit offerte à un homme qui, depuis onze ans, se préparait à occuper cette fonction.

Le nouveau chef du gouvernement n'a pourtant rien fait pour signaler aux Français, au cas où ils ne le sauraient pas, qu'il avait été installé à Matignon. Nommé le 2 avril, il a attendu le dimanche 10 mai pour participer à une grande émission de télévision («L'heure de vérité» sur Antenne 2 à midi), à l'exception d'un passage au journal de 20 heures de TF 1 le mercredi 22 avril, au soir de l'approbation, en conseil des ministres, du projet de réforme de la Constitution. Quel contraste avec un prédécesseur qui, dans les semaines suivant sa nomination, s'était répandu sur tous les écrans de télévision, avait laissé les magazines multiplier reportages et interviews.

Une équipe chevronnée

Les débuts de Pierre Bérégovoy paraissent être l'exact contre-pied de ceux d'Edith Cresson. Et ce n'est pas seulement parce qu'il fut, au sein même du précédent gouvernement, le principal opposant à l'action de son premier ministre. Cela faisait trop de temps qu'il arpentait les allées du pouvoir, son ascension finale était trop attendue, pour qu'il ait besoin de signaler qu'il avait accédé au faîte. Il connaissait trop les chausse-trappes du fonctionnement de l'Etat pour ne pas arriver à Matignon avec une équipe chevronnée. L'ossature de son cabinet de premier ministre est donc, tout simplement, celle de son cabinet de ministre de l'économie et des finances. Il est entouré de conseillers fidèles, avec qui il a l'habitude de travailler; il les connaît, il n'a pas besoin de leur expliquer longuement ce qu'il veut; ils connaissent sa méthode.

La méthode Bérégovoy existe. Elle a été rodée aux affaires sociales en 1982, mise au point aux finances – déjà – en 1984, définitivement peaufinée aux finances – à nouveau – en 1988. Des idées de réformes profondes; pas de grandes annonces; des petits pas discrets, donc normalement sans douleur. Mais quand, au bout de quelques années, on se retourne, force est de constater que le paysage a complètement changé. Pour ceux qui le suivent depuis longtemps, l'exemple le plus frappant de la méthode Bérégovoy est celui de l'impôt sur les bénéfices des sociétés. Si dès le départ il avait été annoncé que l'objectif était de le faire passer de 50 % à 33 %, la révolte aurait probablement éclaté chez les députés socialistes, rendant impossible une telle réforme; force est pourtant de constater, aujourd'hui, que c'est ce qui a été fait, petit à petit, donc sans grand drame.

La règle du silence

«La réforme tranquille», cette formule par laquelle le premier ministre a voulu définir son action, en visitant la Foire de Paris le 4 mai, n'a donc pas été inventée pour calmer un jeu devenu explosif à la veille de son arrivée à Matignon. Mais elle lui permet de répondre à ceux qui l'accusent de vouloir se contenter d'expédier les affaires courantes en espérant que les électeurs lui sauront gré d'un conservatisme indolore lors de la grande échéance électorale de 1993. Pierre Bérégovoy a mal vécu cette accusation, tant il est convaincu que son action aux finances témoigne de sa volonté réformatrice.

Mais user des longs traitements médicaux plutôt que de la chirurgie, est-il possible quand on ne dispose que de onze mois avant que le malade ne demande des comptes à son médecin? Le premier ministre a parfaitement mesuré cette difficulté, sans que cela l'amène à changer de méthode. Son obligation de résultats à court terme l'a simplement conduit à sélectionner sévèrement les lieux d'intervention. D'où le passage au crible de tout ce qui était en chantier avant son arrivée à Matignon, pour ne retenir que ce qui est indispensable et... faisable. Car, comme Michel Rocard, il ne pense pas qu'une réforme, aussi justifiée soit-elle, puisse être imposée à un corps social qui la rejette. C'est pourquoi les projets de Lionel Jospin sur l'enseignement ont été remis sur le métier.

Cette concession à l'influence de l'opinion ne veut pas dire que l'on gouverne avec l'opinion. Comme beaucoup d'autres, Pierre Bérégovoy affirme qu'il préfère *«savoir faire que faire savoir»*. Mais lui, pour l'instant, a réussi à obéir à cette maxime. Dans sa déclaration de politique générale au Parlement, il a défini ses objectifs, par exemple la priorité à la lutte contre le chômage et contre la corruption. Ensuite, silence. Ses collaborateurs et les ministres concernés sont priés de mettre au point les mesures permettant de les atteindre dans la plus totale discrétion. La communication ne retrouve ses droits que les jours où l'on peut annoncer une décision : le jour du conseil des ministres où est adopté le plan de Martine Aubry d'aide aux chômeurs de longue durée; le jour où l'on installe la commission de prévention de la corruption avec une mission bien précise. Pas d'effet d'annonce, mais effet de décision.

Cette méthode a des avantages. Le travail dans le secret permet aux décideurs de tester toutes les possibilités, sans que des fuites éventuelles ne viennent les troubler. Elle ne transforme pas en désaccord public les divergences d'analyses et de propositions entre les uns et les autres. Mais elle impose qu'une fois la décision prise – et annoncée –, celle-ci soit définitive. Surtout, elle n'autorise pas la moindre indiscrétion. Cela était facile quand il s'agissait de faire travailler une administration, celle des finances, habituée au silence. Cela l'est encore quand il faut coordonner l'action de ministres, trop jeunes dans la fonction pour avoir encore des idées précises sur ce qu'ils veulent faire, ou qui ont pu mesurer, dans le précédent gouvernement, les inconvénients d'une équipe donnant l'impression de tirer à hue et à dia. Cela sera-t-il encore possible quand toutes les éminences auront pris la mesure de leur fonction ou auront oublié le désastre où les ont conduit les erreurs d'hier?

Cette volonté de silence de Matignon tant que la décision n'est pas définitive a, en tout état de cause, des effets pervers, quand ses interlocuteurs ne sont plus des fonctionnaires mais des politiques. Ainsi dans l'affaire de la taxe départementale sur le revenu, la position du premier ministre n'aurait-elle pas été mieux comprise s'il l'avait fait directement connaître, au lieu de laisser les députés socialistes la distiller?

Ces premières semaines à Matignon sont incontestablement un succès pour Pierre Bérégovoy. Les sondages en témoignent. Mais il faudra plus de temps pour être assuré qu'un remarquable ministre technicien doublé d'un politique expérimenté saura conduire l'ensemble de la politique de la nation.

THIERRY BRÉHIER

Le baromètre du «Monde de l'éducation»

Les jeunes font bon accueil au premier ministre

Les jeunes font un bon accueil à M. Bérégovoy : pour son entrée dans «Le baromètre des quinze-vingt-quatre ans», dans le numéro de mai du *Monde de l'éducation*, le nouveau premier ministre prend d'emblée la première place des personnalités politiques en qui les jeunes *«font confiance pour défendre leur avenir»*, avec 37 % d'opinions favorables. Autre sujet de satisfaction pour le nouveau gouvernement : le ministre de l'éducation et de la culture, M. Jack Lang, gagne six points et rejoint M. Delors à la deuxième place (36 %), tandis que M. Bernard Kouchner continue de jouir d'une forte cote (33 %). Autre nouveau venu dans ce baromètre, M. Brice Lalonde fait un bon score (30 %), tandis que son rival en écologie, M. Antoine Waechter est en chute libre (19 %).

Les jeunes font de moins en moins confiance à M. François Mitterrand, qui, avec 26 % d'opinions favorables, a perdu treize points depuis le mois de janvier. Le président de la République a suivi exactement la même courbe descendante que le PS, pour qui les opinions favorables sont passées en quatre mois de 32 % à 18 %. Les écologistes (Verts et Génération Ecologie confondus) forment maintenant le parti préféré des jeunes, devant... les «sans opinion».

La commémoration du 8 mai à Orléans

M. Kouchner salue l'«actualité de Jeanne d'Arc»

Le ministre de la santé et de l'action humanitaire, M. Bernard Kouchner, a estimé, vendredi 8 mai, à Orléans, que *«les valeurs morales qui animèrent Jeanne d'Arc gardent aujourd'hui une profonde actualité»*.

M. Kouchner, qui présidait les fêtes commémorant la libération de la ville par la Pucelle, en 1429, a déclaré que *«si le monde a changé, le message de Jeanne d'Arc reste singulièrement actuel. L'un des principaux défis qu'il nous faut relever aujourd'hui est celui des droits de l'homme. D'abord celui de vivre libre. Jeanne n'aurait pas renié celui-là, elle est morte pour lui»*, a poursuivi le ministre lors d'une allocution prononcée devant plusieurs milliers de personnes. *«Le secret de Jeanne fut sans doute celui d'une profonde conviction et d'une constante exigence morale. Puis-je, sans irrévérence, avancer que l'action humanitaire et les défis auxquels elle se heurte relèvent des mêmes valeurs et posent les mêmes exigences*, a ajouté M. Kouchner. *L'action humanitaire, comme jadis celle de Jeanne, marque un sursaut moral, l'irruption des notions de bien et de mal pour l'homme dans l'attitude des gouvernements.»*

LIVRES POLITIQUES

ANDRÉ LAURENS

Pour l'honneur, aussi

Qu'est-ce qui fait courir les hommes politiques? La question revient à interroger un mystère. Parce que ce sont des hommes engagés dans une aventure proprement humaine, parce qu'aucun d'entre eux n'est exactement semblable à un autre, parce qu'ils sont souvent eux-mêmes en quête d'une réponse, les acteurs de la scène politique ne sauraient se ranger derrière une motivation commune et facilement intelligible. Pris individuellement, seraient-ils plus explicites dans leurs tentatives d'explication? Rien n'est moins sûr.

Jean-François Deniau, qui va toujours au devant du risque, s'y essaie, bien qu'il connaisse, à défaut de la réponse, le vertige de la question. Il sait qu'il ne court pas après le bonheur, car il est vain de le poursuivre : au mieux, on le rencontre. *«L'important*, note-t-il, *n'est pas la course, mais de trouver sa place, je veux dire par là son rôle, son emploi, comme on disait autrefois son état.»* En publiant son *Ce que je crois*, Jean-François Deniau parle donc de son état, dont le moins qu'on puisse dire est qu'il ne l'a pas trouvé sur place : il est allé le chercher aux quatre coins du monde, là où ce n'était pas le plus commode, alors qu'il aurait pu suivre le cours d'une carrière politique tranquille et balisée.

De ce point de vue, ce diplomate, devenu député et ministre, cet écrivain récemment élu à l'Académie française, ce marin passeur clandestin de frontières, ce baroudeur voué aux combats aussi incertains que nobles, n'est pas, il faut le reconnaître, typique d'un personnel politique, dont on a souligné plus haut qu'il n'avait pas d'archétype. Quand même, par rapport à ses collègues, Jean-François Deniau navigue plutôt en solitaire, en assumant ses incertitudes. *«Je ne sais pas la fin de l'Histoire*, dit-il. *C'est notre honneur à nous humains. Ma seule conviction est que la fin peut dépendre de chacun de nous et, pour chacun de nous, de chacun de ses gestes.»*

Il y a une autre raison qui, de l'Afghanistan à l'Erythrée, du Liban à la Croatie, clandestinement ou officiellement, le conduit sur les théâtres d'opérations hasardeuses quand elles ne sont pas désespérées, en dépit de ses propres maux qui, pourtant, ne le ménagent pas : c'est le besoin d'intervenir pour l'honneur, *«pour que la France donne l'image qui est attendue d'elle en ce qui concerne le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, la démocratie, la liberté, le respect des autres»*.

L'auteur déplore que les Français ne fassent plus le lien entre la politique et la morale : l'honneur des gouvernants leur paraît comme une notion médiévale, dépassée! Il appartient aux gouvernants, qui ne sont pas exempts de tout reproche sur ce point, d'en restaurer l'actualité. Jean-François Deniau s'y emploie pour sa part, en observant quelques règles de conduite qu'il livre dans son credo. Celle qui consiste, par exemple, à redonner leur sens à des mots usés. Ou d'avoir du courage en politique, c'est-à-dire *«d'oser dire avant les autres et mieux que les autres, contre l'opinion du moment, ce qu'on pense»*, et d'assumer ainsi le plus grand risque de la société médiatisée, celui de l'impopularité. Ou encore d'entretenir l'espérance contre l'indifférence, *«cette barbarie des temps modernes»*.

Arrêtons là : le lecteur croirait qu'on lui refile un traité de morale, alors qu'il ne s'agit point de cela. Certes, Jean-François Deniau parle en moraliste puisqu'il s'interroge sur le sens de la vie, le code de l'action politique, le prix de la douleur, mais il le fait sans ennuyer, sans prêcher : il y met un talent vif et gourmand pour les anecdotes reflétant toutes les sagesses qu'il a rencontrées, sollicite une mémoire riche de souvenirs frappants ou plaisants et livre des confidences qui ont marqué son parcours (la relation du dernier conseil des ministres de Georges Pompidou) : il le fait avec un humour propre à adoucir les exigences les plus sévères, un souci de la forme qui les rend séduisantes.

A propos du bien et des biens, du concept de valeur et de celles qui se négocient en Bourse, il observe que les mots les plus nobles se dégradent au pluriel. Aussi, Jean-François Deniau continue-t-il de penser et d'agir au singulier : c'est ce qui le distingue.

▶ **Ce que je crois, de Jean-François Deniau. Grasset, 208 pages, 95 F.**

SOCIÉTÉ

Après la catastrophe du stade de Furiani

L'installateur de la tribune est inculpé et écroué à Bastia

Le samedi 9 mai devait être une journée « île morte » en Corse pour l'inhumation des morts de la catastrophe du stade de Furiani. Alors que le bilan des victimes n'est pas encore définitif, l'enquête a permis de procéder à une première inculpation pour homicide par imprudence, celle du directeur technique de la société Sud-Tribune, M. Jean-Marie Boismond. Après deux jours de polémique, la Fédération française de football a décidé de son côté d'annuler la finale de la Coupe de France, Olympique de Marseille-Monaco, la recette du match amical France-Pays-Bas devant être reversée aux victimes.

BASTIA et NICE

de nos correspondants

En Corse, où tout le monde se connaît, chacun a un parent, un ami ou un voisin victime de l'effondrement de la tribune de Furiani. Dans la rue les conversations portent essentiellement sur le bilan du drame. Au moins douze morts et plus de mille cinq cents blessés. Plusieurs fois par jour, un communiqué de la préfecture ajuste les chiffres et alimente de nouveaux commentaires.

Peu à peu, l'élan de solidarité déclenché dans les premières heures du drame s'organise. Des places d'avion, des voitures, des hébergements sont mis à la disposition des familles des victimes hospitalisées à Marseille ou Nice. Une association d'aide financière et de conseil juridique s'est constituée à Bastia. M. Jean-Louis Nadal, le procureur général, a annoncé l'intervention en Corse de l'Institut d'aide aux victimes et de médiation (INAVEM) pour faciliter les constitutions de partie civile et l'indemnisation des victimes.

A côté de cela, les supputations sur le devenir de la coupe de France de football évoquées depuis quelques jours à Paris, Marseille et Monaco semblent incongrues aux Corses. A Bastia, une chapelle ardente est dressée dans l'église Saint-Jean-Baptiste au cœur de la vieille ville. L'office mortuaire devait avoir lieu samedi 9 mai pendant que dans toute la Corse les commerçants baissaient les rideaux de leurs boutiques en signe de deuil. C'est « *Isola morta* » (île morte). « *C'est la moindre des choses. Il s'agit de montrer à la France entière que les Corses sont unis et solidaires dans l'épreuve* », confie le président de l'association des commerçants. Un autre commerçant de Calvi ajoute : « *Après cet hommage à nos morts, le moment sera venu de poser la question des responsabilités du drame de Furiani.* » Une phase que l'instruction judiciaire, confiée au juge Jean-Pierre Rousseau, devance opportunément. L'enquête diligentée dans le cadre de l'information contre X., ouverte par M. Roland Mahy, procureur de la République de Bastia, dans les heures qui ont suivi le drame, porte ses premiers fruits. Une inculpation est prononcée. M. Jean-Marie Boismond, trente-neuf ans, directeur commercial de la société EGM Sud-Tribune, fournisseur et installateur de la tribune provisoire du stade de Furiani, a été inculpé, vendredi 8 mai dans la soirée, d'homicide involontaire et coups et blessures involontaires. Il a été écroué à la prison Sainte-Claire de Bastia.

Tubes d'échafaudage

M. Boismond, qui avait été interpellé par les gendarmes et placé en garde à vue dès le lendemain du drame, avait négocié le « contrat verbal » (1) de fourniture de la tribune au Sporting Club de Bastia (*le Monde* du 9 mai). Et il avait également été chargé de la coordination du chantier dont la direction opérationnelle était confiée au fils du PDG d'EGM Sud-Tribune. Ce dernier, M. Alain Giordanengo, cinquante-deux ans, a également été entendu, pendant deux heures, vendredi, à Nice, par les gendarmes de la brigade de recherches d'Ajaccio.

Ingénieur en constructions métalliques, Jean-Marie Boismond était directeur général et administrateur d'EGM Sud-Tribune depuis la création de la société, en avril 1987. C'est, en fait, sur lui que repose la responsabilité de cette branche d'activité du groupe EGM. « *C'est un homme de l'art, très compétent, auquel j'accorde toute ma confiance* » confirme son PDG, M. Giordanengo. M. Boismond avait quitté la Corse, mardi après-midi, après l'ultime visite de la commission départementale de sécurité. « *Cette commission nous ayant donné son feu vert, nous avons laissé sur place, pour la surveillance, trois ouvriers, dont mon fils Max qui a été légèrement blessé* », explique M. Giordanengo.

Après la catastrophe, M. Boismond est revenu à Bastia, dès mercredi matin. Avant d'être placé en garde à vue, il avait eu le temps de téléphoner à son PDG pour lui dire qu'il ne comprenait pas les raisons de l'effondrement de la tribune. Dans l'interrogatoire de ce dernier, les gendarmes d'Ajaccio ont centré leurs questions sur trois points : les délais de montage n'étaient-ils pas insuffisants? La société disposait-elle du matériel voulu? Avait-elle mobilisé tous les effectifs nécessaires?

Selon M. Giordanengo, EGM Sud-Tribune a l'habitude de travailler dans de tels délais et, n'ayant pas d'autres chantiers en cours, disposait de tout son personnel, soit une quinzaine d'ouvriers. « *Le groupe EGM emploie cent cinquante salariés dont des serruriers, des métalliers. S'il avait fallu, nous pouvions, à tout moment, envoyer des renforts.* » Il confirme, cependant, que la partie haute des praticables a été montée à l'aide de tubes d'échafaudage et non de poutres tubulaires de tribunes. Ces deux systèmes étaient-ils compatibles? M. Giordanengo répond pas l'affirmative. « *On peut faire,* dit-il, *un platelage avec un système tubulaire.* » Il concède, pourtant, que cela « *n'avait pas spécialement été fait avant* », mais que « *ça se pratique* ». Il s'agit peut-être là, l'enquête le dira, d'un point fondamental pour expliquer la catastrophe. « *A partir du milieu de l'après-midi,* souligne-il, *les tribunes ont été prises d'assaut. Pendant quatre heures, ça a été un déferlement. Deux ou trois fois mon fils Max est allé voir les organisateurs pour leur demander de passer des messages afin que les spectateurs se calment...* »

Pensait-il qu'il y avait un danger? « *Il ne me l'a pas dit. Mais il y avait un tel déchaînement qu'il fallait bien modérer les gens... Les appels n'ont d'ailleurs servi à rien.* » Au demeurant, M. Giordanengo affirme qu'il ne se « *dérobera pas* » à ses responsabilités. « *Nous voulons, comme tout le monde, que l'enquête aille jusqu'au bout et fasse, vraiment, toute la lumière. La commission de sécurité n'était peut-être pas, de son côté, à la hauteur de l'événement...* »

MICHEL CODACCIONI et GUY PORTE

(1) Selon le PDG d'EGM Sud-Tribune, le montant de ce marché a été calculé sur la base de 65 F la place, ce qui a porté la facture à 650 000 F hors taxes.

« Finale » et « indignité »

La Fédération française de football (FFF) a annoncé, vendredi 9 mai, l'annulation de la « finale de solidarité » de la Coupe de France qui devait opposer, mardi 12 mai, l'Olympique de Marseille à l'AS Monaco. Cette décision est la suite logique du refus, voté à l'unanimité par les joueurs marseillais, de jouer ce match, proposé par la FFF, et dont la recette devait être reversée aux victimes de la catastrophe du stade Furiani. Elle semble mettre un terme à la polémique aussi inutile qu'indécente dont les dirigeants du football français n'auront pas réussi à faire l'économie après le drame de Bastia.

Depuis l'annonce par le club de Bastia de son retrait de la Coupe de France, le choix de la suite à donner à la compétition aura donné lieu à une valse-hésitation entre la FFF et les dirigeants des clubs concernés. Un marchandage dérisoire que l'ampleur du bilan et des responsabilités de la catastrophe de Furiani n'aura pas empêché de tourner au règlement de comptes entre M. Jean Fournet-Fayard, président de la FFF, et M. Bernard Tapie, président de l'OM.

Jeudi, la FFF avait proposé « d'un commun accord avec les deux finalistes » de remplacer la finale prévue dimanche 10 mai, par un match de solidarité sans protocole. M. Tapie semblait dans un premier temps d'accord pour disputer cette rencontre. Dans la soirée, il faisait toutefois savoir que l'OM n'avait jamais donné son accord pour ce match et que les joueurs refusaient d'être qualifiés « autrement que par une demi-finale ou à la demande expresse des joueurs de Bastia ». Les Bastiais s'empressaient alors de rejeter cette demande de dédouanement moral à bon compte (le Monde du 5 mai).

Cette divergence de vues allait déboucher, pendant toute la journée de vendredi, sur un psychodrame sordide entre un président de la FFF ballotté par les événements, et M. Tapie, qui ne semblait pas tout à fait sur la même longueur d'onde que ses joueurs. Ceux-ci votaient à l'issue de leur entraînement le refus à l'unanimité de jouer le match du 12 mai. Dans un communiqué, les dirigeants de l'OM précisaient qu'ils demandaient que la demi-finale contre Bastia, puis la finale de la Coupe « aient lieu avant la reprise du championnat 1992-93 ».

M. Fournet-Fayard répliquait dans un premier temps par une menace à peine déguisée : si les Marseillais ne se pliaient pas à sa volonté, il « prendrait une décision appropriée avec beaucoup de regrets ». Puis il tirait la conséquence logique du refus marseillais : la FFF annonçait l'annulation de la « finale » et son rejet de la solution proposée par l'OM. En compensation, la recette du match France-Pays-Bas, disputé le 5 juin à Lens, sera versée aux victimes de la catastrophe de Furiani. M. Fournet-Fayard, dont les mauvaises relations avec M. Tapie sont de notoriété publique, déplorait alors « ces péripéties bien inutiles et qui frisent l'indignité » auxquelles il avait pourtant contribué.

JÉROME FENOGLIO

RELIGIONS

Lors du synode national d'Annecy

Le pasteur Michel Bertrand est élu président de l'Eglise réformée de France

L'Eglise réformée de France (ERF), réunie en synode national jusqu'au dimanche 10 mai à Annecy (Haute-Savoie), a un nouveau président. Elu par un Conseil national de vingt membres (moitié pasteurs, moitié laïcs), le pasteur Michel Bertrand, quarante-six ans, qui était déjà président de la région réformée Provence-Côte d'Azur, succède au pasteur Jean-Pierre Monsarrat, en fonction depuis douze ans et arrivé en fin de mandat.

ANNECY

de notre envoyé spécial

Marseille, le meilleur tremplin pour Paris? Déjà, en 1975, Mgr Etchegaray, l'archevêque de la ville, était devenu président de la conférence épiscopale française. Grand rabbin de Marseille, M. Joseph Sitruk, a été élu en 1987 grand rabbin de France. Aujourd'hui, le pasteur Michel Bertrand, président de l'Eglise réformée de la région Provence-Côte d'Azur, nouveau président de la principale Eglise protestante de France (400 000 fidèles), « monte » à son tour à Paris.

La région marseillaise n'est pas une terre de tradition huguenote, à la différence de l'Est, du Languedoc ou des Cévennes, mais la « diaspora » locale, comprenant un bon nombre de familles protestantes de pays de l'Europe du Nord, y est active. Pasteur à Marseille depuis 1972, après avoir étudié la théologie et la psychologie à Montpellier, il connaît par cœur les paroisses réformées des quartiers nord et sud-est de la ville et d'Aubagne. Il y a créé un centre de formation biblique et théologique, devenu un pôle d'attraction pour les chrétiens engagés de la région.

Priorité aux communautés locales

Avec un pincement au cœur, Michel Bertrand quitte donc Marseille. Mais ce Méridional d'adoption, né le 5 mars 1946 à Saint-Etienne d'un père ouvrier à la SNCF, enraciné dans le protestantisme rural de Haute-Loire, est étranger à l'esprit « tribal » qui anime certains des héritiers de Calvin ou de Luther. A Marseille, il a tissé des liens très forts avec les autres confessions, avec le rabbin Ouaknin, le cardinal Coffy et les représentants de l'islam qu'il retrouve au sein de l'association Marseille-Espérance, active dans tous les conflits liés à l'intégration des immigrés.

Le pasteur Bertrand n'en a pas moins, bien sûr, de solides convictions réformées. Tout en se défendant de sympathie « congrégationaliste » (1), ce pasteur de terrain entend donner la priorité aux Eglises locales. S'il ne participe pas à la mouvance dite des Etats généraux du protestantisme, qui fait régulièrement campagne contre la « dérive bureaucratique » des grandes Eglises, il est, au sein de l'ERF, l'un des artisans du programme « Edifier, témoigner », qui veut lutter contre les cloisonnements hiérarchiques, établir des passerelles entre les communautés et permettre une meilleure expression du protestantisme dans la société.

Le nouveau président de l'Eglise réformée admet que la voix du protestantisme n'est plus guère perceptible en France, victime d'une double évolution qu'il a lui-même favorisée : l'œcuménisme et la laïcité. Mais doué de qualités de communication et d'animation, Michel Bertrand entend sortir l'ERF, nous a-t-il dit, d'un « *anonymat dans lequel nous nous complaisons trop souvent* », sans rompre avec le fonctionnement collégial et la tradition d'un protestantisme qui refuse de parler d'une seule voix et à tout bout de champ. « *Sans céder aux crispations identitaires,* nous dit le pasteur Bertrand, *il faut prendre au sérieux l'attente de gens qui ont besoin de convictions fortes.* »

Les Eglises protestantes s'accommodent mal des à-coups, des changements de ligne brutaux. Le nouveau président de l'ERF se définit lui-même comme un homme de continuité. Son élection a fait l'unanimité. Mais s'il est des convictions protestantes qu'il entend renouveler et encourager, c'est bien « *le retour à l'Ecriture, celle de la Bible, et l'approfondissement d'une foi vécue, non pas comme une évasion, mais comme une relation intime avec Dieu* ».

HENRI TINCQ

(1) Nom donné au système dans lequel chaque paroisse protestante est autonome.

SPORTS

Fortunes en mer

Suite de la première page

America 3 qui bénéficie d'un budget de quelque 65 millions de dollars (360 millions de francs), est le seul qui ne porte pas d'inscription publicitaire.

Alors que les équipages de tous les Défis comptaient dans leurs rangs les plus prestigieux médaillés olympiques de voile, Bill Koch, qui n'avait encore jamais régaté à quarante ans, a tenu à être le skipper de son propre bateau. Quitte à céder la barre à son tacticien Dave Dellenbaugh ou au vétéran Buddy Melges (soixante-deux ans), champion olympique de Soling en 1972 et trois fois champion du monde de Star, pour les départs ou les bords de près (contre le vent).

Le successeur de Vanderbilt

« *J'ai barré mes bateaux jusqu'en 1984*, raconte Raul Gardini. *Je pouvais encore le faire car j'avais plus de temps, et le niveau de professionnalisme des équipages n'était pas aussi élevé qu'aujourd'hui. Si on ne peut pas être à la barre presque tous les jours, c'est inutile d'insister. Je ne barre plus qu'avec des amis, et je ne suis pas frustré du tout. Koch est sans doute encore trop jeune pour le comprendre ou pour l'admettre. Heureusement pour nous...* »

La présence de Bill Koch à la barre d'*America 3* est, en effet, anachronique. Faisant fi d'un demi-siècle d'évolution de la Coupe de l'America, le skipper milliardaire apparaît comme le successeur direct de Harold « Mike » Vanderbilt, le magnat des chemins de fer, qui ne laissait à personne le soin de barrer *Rainbow ou Ranger*, les deux derniers Class J vainqueurs de la Coupe en 1934 et 1937. C'est pourtant le skipper le plus amateur de tous ceux présents à San-Diego qui a réussi à éliminer le plus prestigieux d'entre eux : Dennis Conner (*le Monde* du 28 avril), l'homme aux quatre victoires dans la Coupe de l'America qui, pour la deuxième fois seulement depuis 1974, sera absent de la phase finale.

En éliminant Dennis Conner, Bill Koch n'est pas devenu pour autant le nouveau héros de l'Amérique. Ses moyens financiers étaient trop supérieurs pour laisser au skipper de *Stars-and-Stripes*, dont le budget ne dépassait pas les 15 millions de dollars (82 millions de francs), la moindre chance de défendre la Coupe qu'il avait su reconquérir en 1987 en Australie. « America 3 *est un superbe bateau qui a la capacité de garder la Coupe en Amérique* », s'est contenté de dire Dennis Conner après sa défaite. En cas d'échec contre *Il-Moro-di-Venezia*, Bill Koch se verra sûrement reprocher de ne pas avoir cédé sa barre au plus compétent des skippers américains.

Habitué aux succès dans les affaires, Bill Koch se refuse sans doute à envisager l'échec. Un triomphe dans la Coupe de l'America viendrait à point pour redorer le blason d'une famille qui a, depuis une dizaine d'années, défrayé la chronique par ses querelles. Comme beaucoup de grandes fortunes américaines, celle des Koch trouve son origine dans l'esprit d'entreprise. Fils d'un éditeur dans une petite ville du Texas, Fred Koch, jeune ingénieur chimiste diplômé du prestigieux *Massachusetts Institute of Technology* (MIT), avait tenté l'aventure en URSS avec 200 dollars en poche, à la fin des années 20. Son savoir-faire lui avait permis d'obtenir de Staline la construction de quinze raffineries de pétrole dans le cadre du premier plan quinquennal.

Querelles de famille

Revenu aux Etats-Unis après les grandes purges des années 30 qui avaient fait de lui un croisé de l'anticommunisme, Fred Koch s'était installé à Wichita (Kansas), où il avait fondé la Koch Industries, devenue aujourd'hui la deuxième société privée américaine avec douze mille employés et un chiffre d'affaires de 16 milliards de dollars (88 milliards de francs). De quoi attiser les convoitises et aviver les querelles de succession entre ses quatre fils.

Fred junior, l'aîné, avait été écarté de l'entreprise familiale par son père, qui lui reprochait de préférer la culture aux affaires. A la mort du patriarche en 1967, Charles, le second, a été appelé à lui succéder. Mais à leur sortie du MIT où, comme leur père, ils ont obtenu leurs diplômes d'ingénieur, David et Bill, les deux jumeaux, ont vite contesté la direction autocratique de leur frère.

Ces dernières années, la saga des Koch s'est surtout poursuivie devant les tribunaux, où Bill a intenté cinq procès à ses frères. En application d'un jugement, il a même eu recours à la police pour déloger sa mère de la propriété familiale. Dans l'univers impitoyable de cette riche famille du Kansas, on a vu David, le jumeau, commencer à financer le Défi de... Dennis Conner. Jusqu'à ce qu'il soit pris d'un remords. « *Je n'aime pas la façon dont Billy se conduit*, avoua-t-il. *Mais j'ai encore de l'affection pour lui comme frère, et j'aimerais le voir gagner la Coupe de l'America. Je ne peux pas me battre contre lui.* »

Ayant lancé son programme avec près d'un an de retard sur les Français, les Italiens ou les Japonais, Bill Koch a profité sans scrupules du privilège accordé au défenseur qui peut construire ou modifier son bateau jusqu'à la veille des régates de la Coupe de l'America alors que les challengers ne pouvaient plus modifier leur coque après le début des éliminatoires. A un journaliste qui lui demandait quel bateau il redoutait le plus pendant les éliminatoires, Paul Cayard avait répondu *Guzzini*, une vedette truffée d'électronique pour l'espionnage des adversaires.

En fait, la principale faiblesse d'*America 3* est assurément l'ego de son skipper. De tous les prestigieux barreurs mis à l'essai, Bill Koch n'a pu retenir pour l'épauler que le vétéran Buddy Melges, le seul à accepter de se laisser relayer à son poste en pleine régate ou pour franchir la ligne d'arrivée les jours de victoire. Ce handicap pourrait se révéler insurmontable face à un adversaire beaucoup mieux préparé grâce aux cent dix-neuf régates disputées dans le cadre des éliminatoires des challengers. Depuis la création de la Coupe Louis Vuitton en 1983, ses deux précédents vainqueurs, *Australia 2* et *Stars-and-Stripes* (1987), se sont ensuite imposés dans la Coupe de l'America.

Pour tenter de conjurer le mauvais sort des défenseurs, Bill Koch est prêt à tout, y compris à gagner avec ses avocats. Dès la première régate de samedi, les Américains ont annoncé qu'ils hisseraient le pavillon rouge de protestation. Ils estiment illégale l'intervention des maîtres voiliers français de *Ville-de-Paris* qui ont aidé les Italiens à dessiner de meilleures voiles de portant (spis et gennakers). De plus, le mât en fibre de carbone du voilier italien aurait été conçu par un Néo-Zélandais, John Mitchell, qui n'aurait pas les deux années de résidence en Italie indispensables pour les non-nationaux qui participent à un Défi étranger.

GÉRARD ALBOUY

□ ***FOOTBALL* : les barrages pour le maintien ou l'accession en première division.** – Le Racing Club de Strasbourg a fait un grand pas vers l'accession en première division en obtenant un match nul (0-0), vendredi 8 mai à Rennes. Le match retour aura lieu mercredi 13 mai en Alsace.

□ **RUGBY : les huitièmes de finale du championnat de France.** – Toulon a battu Béziers (15-9), vendredi 8 mai à Marseille, en match avancé des huitièmes de finale.

EN BREF

□ **Nouvelles inculpations dans les milieux indépendantistes basques.** – Mme Laurence Le Vert, premier juge d'instruction au tribunal de Paris, a inculpé, vendredi 8 mai, quatorze sympathisants présumés de l'organisation séparatiste basque ETA de nationalité française et deux membres de l'ETA de nationalité espagnole, Maria Concepcion Lopetegui-Vergara et Mikel Ibarguren-Errasti. Ils ont été inculpés d'association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste. Dix ont été placés sous mandat de dépôt, quatre ont été laissés en liberté sous contrôle judiciaire. Au total vingt-neuf personnes ont été inculpées dont dix-huit placées sous mandat de dépôt depuis l'arrestation, le 28 avril, à Roissy, de Sabin Euba, « trésorier » présumé de l'ETA.

□ **M. Pierre Joxe en visite officielle dans l'armée suisse.** – A l'invitation du chef du département militaire fédéral (DMF), M. Kaspar Villiger, qui est en Suisse l'équivalent d'un ministre de la défense, le ministre français de la défense, M. Pierre Joxe, sera en visite officielle, lundi 11 mai, en Suisse. A cette occasion, il doit se rendre à l'école des réserves des troupes blindées et mécanisées, afin notamment d'étudier la conception suisse d'un système de milice.

□ **Mort de Guy Tarlier.** – Surnommé le « Préfet du Larzac » pour avoir mené durant dix ans une lutte acharnée contre l'extension du camp militaire du Larzac (Aveyron), Guy Tarlier est décédé le 8 mai à Millau, à la suite d'une longue maladie.

[Agé de soixante ans, Guy Tarlier avait débuté en exploitant des plantations de café en Afrique puis s'était installé comme agriculteur dans une ferme du Larzac en 1966. Cinq ans plus tard, il prit la tête d'un mouvement opposé au décret gouvernemental étendant le camp militaire sur le plateau. Cette lutte des paysans deviendra l'un des plus grands combats pacifistes et écologistes des années 70. Ami de Jean-Marie Tjibaou et de Dick Ukeiwé, les deux leaders de Nouvelle-Calédonie, il était devenu un interlocuteur privilégié de M. Raymond Lacombe, le président de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA).]

□ **Les écologistes satisfaits des projets de Mme Ségolène Royal.** – L'imposant programme législatif (pas moins de six projets de loi) présenté le 6 mai par Mme Ségolène Royal, ministre de l'environnement (*le Monde* du 8 mai), a été bien accueilli par les deux formations politiques se réclamant de l'écologie. « *Ce programme recouvre assez largement nos préoccupations* » a commenté M. Antoine Waechter, leader des Verts. Génération Ecologie de son côté « *se félicite de l'adoption du projet de loi sur les déchets* » qui, rappelle le communiqué, avait été mis au point par le prédécesseur de Mme Royal, M. Brice Lalonde.

CARNET DU Monde

Décès

– Eclaibes.

Mme José Berghmans,
son épouse,
Caroline Berghmans,
sa fille,
Nicolas Berghmans,
son fils,
Ses sœur, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces, cousins et cousines,
Toute la famille,
font part du décès de

M. José BERGHMANS,
époux de Dame Alba Martinez,
compositeur de musique,
chef d'orchestre,

survenu à Eclaibes, le vendredi 8 mai 1992, à l'âge de soixante et onze ans.

Selon la volonté du défunt, son corps sera incinéré au crématorium d'Hautmont, rues Sous-le-Mont, à Hautmont (Nord), le mardi 12 mai, à 10 heures.

Réunion au crématorium à 9 h 45.

Ni plaques, ni fleurs, ni couronnes.

Le corps repose au 23, rue du Calvaire, Eclaibes (Nord).

PF et marbrerie « Funérailles solidarité »,
13, rue Cousin-Corbier,
59610 Fourmies.
Tél. : 27-60-11-66, permanence 24 h/24.

[Né le 15 juillet 1921, José Berghmans avait été formé à Paris à l'analyse musicale par Olivier Messiaen. Il avait écrit surtout des musiques de films, dont celle de *la Guerre des boutons*, d'Yves Robert, en 1962, et des musiques de scène pour des spectacles de Jean Genet et de Benno Besson. Au début des années 80, à la suite de diverses missions pour l'Unesco et les Nations unies, il avait mis au point un système d'écriture musicale permettant de transcrire de la même manière les musiques du monde entier et de reproduire les particularités de tonalité et d'échelles musicales des musiques non européennes.]

– Mme Jacqueline Hansen-Löve,
sa mère,
Ole et Laurence Hansen-Löve,
Sven et Mia,
Kirsten et Richard Wise,
Sophie,
Aase Hansen-Löve,
Niels et Natacha Hansen-Löve,
Igor et Aliocha,
Lars et Anne-Charlotte Hansen-Löve,
ses frères, sœurs, beau-frère et belles-sœurs, neveux et nièces,
Ainsi que Solvej,
sa fille,
ont la tristesse d'annoncer le décès, survenu le 4 mai 1992, de

Eyvind HANSEN-LÖVE,

né le 26 novembre 1951, à Vienne (Autriche).

36, rue du Fer-à-Moulin,
75005 Paris.

– David Pini,
son fils,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Marie-Anne PINI,
née Anne-Marie Lacour,

survenu le 26 avril 1992.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

3, rue Dugommier,
75012 Paris.

– Sigrid Kupferman,
sa belle-fille,
Pierre et Laurent Kupferman,
ses petits-fils,
Le Renouveau *tout entier*,
ont la douleur de faire part du décès de

Françoise UNGER,
pédagogue,
fondatrice du Renouveau,
officier des Palmes académiques,

survenu à Montmorency, le 6 mai 1992.

On se réunira le mardi 12 mai, à 15 heures, au Renouveau, 1, avenue Marchand, Montmorency (Val-d'Oise).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– *La SACD (Société des auteurs et compositeurs dramatiques),*
Son président, Claude Santelli,
Et les membres de la commission,
Sa famille,
Ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jean VAUTHIER,
auteur dramatique,

survenu à Paris, le 5 mai 1992, dans sa quatre-vingt-unième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 11 mai, à 9 heures, en l'église de la Trinité, Paris-9e.

L'inhumation aura lieu le même jour, à 16 h 30, au cimetière de Gradignan, Bordeaux (Gironde).

(*Le Monde* du 7 mai.)

Soutenances de thèses

– Institut d'études politiques de Paris, mercredi 13 mai 1992, à 9 h 45, salle 401, 56, rue des Saints-Pères, Paris-7e. Mlle Limore Yagil : « L'homme nouveau et la révolution nationale de Vichy (1940-1944) : étude du régime, de son idéologie et de ses pratiques ». Thèse de doctorat en histoire.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5776

HORIZONTALEMENT

I. Il peut, à la fois, être complaisant et montrer sa tête de cochon. Invite à visiter un palais. – II. Pour la faire, certains préfèrent le fusain. Il a des idées très personnelles sur la chose. – III. Boit le nectar à même le calice. Epurateur des artères. – IV. Marque sa préférence (épelé). Une chose attachante. En Asie. – V. Vieux guerrier. Cesse de cingler quand elle devient badine. Titre religieux. – VI. Mit groggy à la suite de coups répétés. En Italie. – VII. Exigent de bons tuyaux. Lieu d'élection de la poule d'un roi. Masse populaire. – VIII. Frappe avant d'entrer. Précède la distribution. – IX. De gré. Ses verres troublent la vue. Symbole. – X. Fut enlevée et ravie de l'être. Tel celui qui peut nous saouler sans nous énivrer. – XI. Où de nombreuses personnes sont dans le bain. On en part pour se retrouver ailleurs. Produit de choix. – XII. Adjectif. Celui qui jadis y descendait avait peu de chances d'en remonter. Pour lui, un jeu de billes ne constitue pas une distraction. – XIII. Il est aussi facile de l'étendre que de le faire sécher. Est employée pour ouvrir ou fermer. – XIV. Oiseau. Un heureux Prosper. Ancienne marque d'agrément. – XV. Très positif dans le négatif. Même jolies, elles peuvent encore devenir belles. Grande étape.

VERTICALEMENT

1. *Cracheur de feu.* Le lit de la marquise. – 2. Ne devient complet qu'après avoir été coupé. Avec lui, souffler n'est pas jouer. Participe. – 3. Emission comportant un accent aigu. Jadis honoré. D'un auxiliaire. Donne du piquant à un baiser. – 4. Son tour ne fait pas rire. Qui ne connaît que la loi du milieu. Obligent finalement à se courber. – 5. Jeu. Experte en toiles. – 6. Coule à l'étranger. La grande presse. Pronom. – 7. Son tambour grince parfois mais ne résonne jamais. Bêcher. – 8. Fut mise au vert. Mis en pièces à Sedan. Pays. – 9. L'humidité le pourrit. Fraise. Invite à se détendre. – 10. Coule tandis que le « vaisseau » prend l'eau. Centre d'entraînement. Figure biblique. – 11. Homme politique français. Une telle mine ne saurait s'exploiter sans « gloire ». – 12. Fléchit sous le poids des anées. Fixer sur un pieu. – 13. Charge peu honorable. Fait découvrir des torses. Victime d'un refroidissement. – 14. Terre. Quand il est à plat, il faut le regonfler. – 15. Commandement militaire. *Revenu à de plus justes mesures.*

Solution du problème n° 5775

Horizontalement

I. Señoritas. – II. Arouet. Ut. – III. CNPF. Ac. – IV. Réa. Slip. – V. Litiges. – VI. MTS. Raire. – VII. Eu. Danton. – VIII. Yéti. Us. – IX. Te. Bésis. – X. Digérer. – XI. Artère.

Verticalement

1. Sacrements. – 2. Eme. Tu. – 3. Nopals. Dr. – 4. Ouf ! Débit. – 5. Ré. Stratège. – 6. Italianiser. – 7. Ci-gît. Ire. – 8. Au. Pérouse. – 9. Sto. Sens. Ré.

GUY BROUTY

TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Samedi 9 mai

TF 1

20.45 Variétés : Surprise sur prise.
22.25 Téléfilm : Seule contre la Mafia.
0.45 Magazine : Formule sport.
2.00 Journal, Météo et Trafic infos.

A 2

20.50 Variétés : Concours Eurovision de la chanson.
23.50 Journal et Météo.

FR 3

20.45 Série : C'est mon histoire.
21.40 Soirée spéciale : Samedi en fête.
22.45 Journal et Météo.
23.10 ▶ Traverses.
0.00 Magazine : L'Heure du golf.

CANAL PLUS

20.30 Téléfilm : L'Arme du silence.
22.15 Documentaire : Le Grizzly, maître des montagnes.
22.55 Flash d'informations.
23.00 Le Journal du cinéma.
23.05 *Cinéma :* Schizo Dream. ■
0.45 Cinéma : Parrain d'un jour. ■■

M 6

20.40 Téléfilm : Marie et sa bande.
22.25 Téléfilm : Coup de main *aux Philippines.*
0.00 Musique : Flashback.
0.30 Six minutes d'informations.

LA SEPT

21.00 Téléfilm : Places Not Our Own.
21.55 Le Courrier des téléspectateurs.
22.00 Magazine : Cinéma de poche.
23.05 Magazine : Mégamix.

Dimanche 10 mai

TF 1

13.20 Série : Hooker.
14.15 Série : Rick Hunter, inspecteur choc.
15.15 Série : Columbo.
16.30 Disney parade.
18.00 Magazine : Téléfoot.
18.55 Loto sportif et Tiercé.
19.05 Magazine : 7 sur 7. Invité : Jack Lang, ministre de l'éducation nationale et de la culture.
20.00 Journal, Météo et Tapis vert.
20.50 Cinéma : L'Héritier. De Philippe Labro, avec Jean-Paul Belmondo.
22.45 *Magazine :* Ciné dimanche.
22.55 Téléfilm : Les Démoniaques.
0.35 Journal et Météo.

A 2

13.20 Dimanche Martin (et à 15.50).
14.55 Série : Mac Gyver.
15.40 *Jeu : Module jeu.*
17.25 Documentaire : L'Equipe Cousteau à la redécouverte du monde.
18.10 1, 2, 3. Théâtre
18.20 Magazine : *Stade 2.*
19.25 Série : Maguy.
19.59 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Téléfilm : Les Carnassiers.
22.25 Magazine : Bouillon de culture. Invité : Ungaro, couturier.
23.45 Journal et Météo.
0.05 Documentaire : Tati sur les pas de Monsieur Hulot.

FR 3

13.20 Magazine : *D'un soleil* à l'autre.
13.50 Documentaire : La Rivière volée.
14.40 *Magazine :* Sports 3 dimanche (suite).
17.15 *C'est Lulo !*
18.15 Magazine : A vos amours.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.12 à 19.35, le journal *de la région.*
20.05 Divertissement : Téléchat.
20.10 Série : Benny Hill.
20.45 Divertissement : Comiques au top *de « La Classe ».*
22.05 Magazine : Le Divan.
22.25 Journal et Météo.
22.55 Cinéma : Le Vaisseau fantôme. ■■ (v.o.).
0.20 *Sport : Hockey sur glace.*
1.05 Musique : Mélomanuit.

CANAL PLUS

14.00 Téléfilm : Dans les coulisses d'Hollywood.
14.55 Sport : Golf.
17.25 Cascades et cascadeurs n° 6.
18.00 Cinéma : Une journée de fous. □

En clair jusqu'à 20.30

19.45 Flash d'informations.
19.50 Ça cartoon.
20.20 Magazine : Dis Jérôme ?
20.25 Magazine : L'Equipe du dimanche.
20.30 ▶ Cinéma : Le Voyage du capitaine Fracasse. ■■
22.35 Flash d'informations.
22.39 Le Journal du cinéma.
22.45 L'Equipe du dimanche.
0.50 Cinéma : La Tempête. ■

M 6

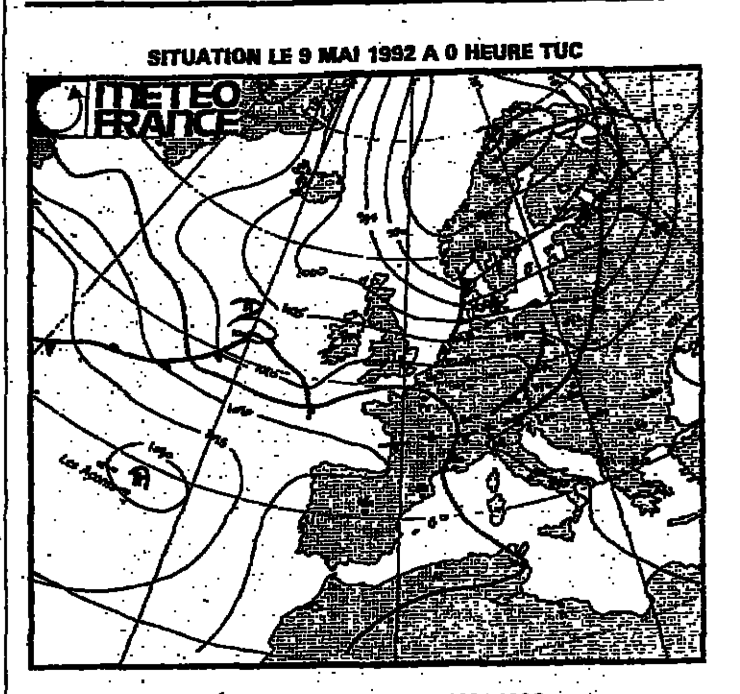
13.55 Série : *L'Incroyable Hulk.*
14.45 Variétés : Multitop.
16.15 Série : Clair de lune.
17.05 Série : Le Saint.
18.00 Série : Espion modèle.
19.00 Série : Les Routes du paradis.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.30 Magazine : Sport 6.
20.40 Téléfilm : El Diablo.
22.35 Magazine : Culture pub.
23.00 Cinéma : Black Emanuelle en Orient. □
0.30 Six minutes d'informations.
0.35 Magazine : Sport 8.

LA SEPT

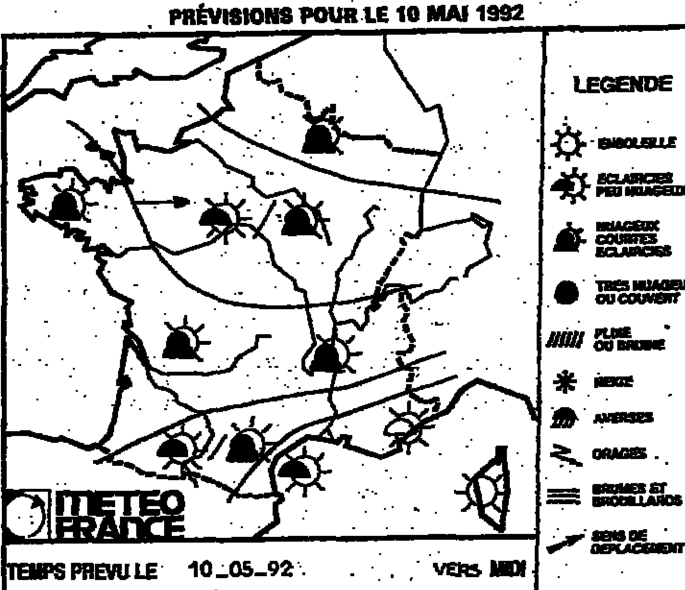
13.30 Opéra : La Damnation de Faust.
15.45 *Informations : Dépêches.*
15.50 Documentaire : Les Hommes-livres.
16.25 Informations : Dépêches.
16.30 Téléfilm : Une fille d'Eve.
18.00 Informations : Dépêches.
18.05 Documentaire : Grand reporter.
18.55 Informations : Dépêches.
19.00 Documentaire : Histoire(s) du cinéma.
19.55 Informations : Dépêches.
20.00 Sait-on jamais.
20.30 Cinéma : Zappa. ■■
22.10 Chronique : Le Dessous des cartes.
22.15 Cinéma : *L'Esprit* de la ruche. ■■

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 9 MAI 1992 A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 10 MAI 1992



Dimanche : beaucoup de nuages. – Sur la Bretagne, les quelques éclaircies matinales disparaîtront rapidement avec l'arrivée rapide de nuages par l'ouest ; la pluie, quant à elle, n'arrivera qu'en fin d'après-midi.

*Sur les régions proches des frontières du Benelux, ainsi que sur le Sud-*Ouest, le Massif Central, la région Rhône-Alpes et la Franche-Comté, la matinée sera grise, avec par moments quelques gouttes de pluie. L'après-midi, des éclaircies ses développeront.

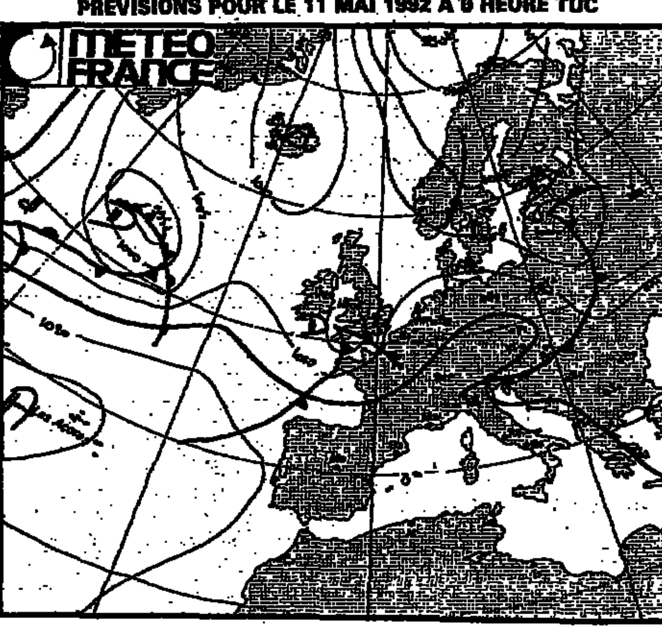
Sur les Pays-de-Loire, la Normandie, le Bassin parisien, le Centre, la Bourgogne et le Nord-Est, nuages et soleil se partageront le ciel tout au long de la journée.

Ce sont encore une fois les régions méditerranéennes qui bénéficieront du temps le plus ensoleillé, avec tout au plus un voile de nuages élevés.

Les températures minimales seront légèrement inférieures aux normales saisonnières : des minimales comprises entre 6 et 9 degrés sur la moitié nord, *entre 8 et 11 degrés sur la moitié sud,* jusqu'à 14 ou 15 degrés sur le littoral méditerranéen ; quant aux maximales, elles s'étageront entre 13 et 17 degrés sur la moitié nord, entre 18 et 22 degrés sur la moitié sud, jusqu'à 26 degrés dans le Midi.

Un vent d'ouest modéré soufflera sur la plupart des régions, tandis qu'en Bretagne le vent de sud-ouest se renforcera en fin de journée.

PRÉVISIONS POUR LE 11 MAI 1992 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 8-5-1992 à 18 heures TUC et le 9-5-1992 à 6 heures TUC — le 9-5-92

FRANCE			
AJACCIO	21	9	D
BIARRITZ	16	12	C
BORDEAUX	20	11	P
BOURGES	20	9	C
BREST	13	8	P
CAEN	14	8	P
CHERBOURG	13	8	P
CLERMONT-FER.	21	8	D
DIJON	21	7	C
GRENOBLE	24	9	D
LILLE	15	7	P
LIMOGES	17	9	C
LYON	20	8	D
MARSEILLE	26	16	D
NANCY	20	6	C
NANTES	18	7	C
NICE	22	13	D
PARIS-MONTS.	17	8	C
PAU	18	9	C
PERPIGNAN	24	13	D
RENNES	16	8	C
ST-ETIENNE	19	9	D
STRASBOURG	22	9	C
TOULOUSE	21	9	N
TOURS	17	6	C
POINTE-A-PITRE	30	24	D

ÉTRANGER			
ALGER	21	10	D
AMSTERDAM	12	7	D
ATHÈNES	22	13	D
BANGKOK	30	29	N
BARCELONE	21	11	N
BELGRADE	21	14	O
BERLIN	24	11	N
BRUXELLES	14	8	N
COPENHAGUE	12	4	D
DAKAR	27	21	D
DJERBA	23	15	N
GENÈVE	21	8	D
HONGKONG	24	23	C
ISTANBUL	22	11	D
JÉRUSALEM	16	12	N
LE CAIRE	27	18	D
LISBONNE	27	13	D
LONDRES	15	7	N
LOS ANGELES	21	17	C
LUXEMBOURG	14	3	C
MADRID	25	8	D
MARRAKECH	21	14	O
MEXICO	21	9	N
MILAN	26	9	D
MONTRÉAL	24	5	D
MOSCOU	15	13	C
NAIROBI	24	16	N
NEW-DELHI	–	–	D
NEW-YORK	13	9	C
OSLO	11	–3	D
PALMA-DE-MAJ.	25	8	D
PÉKIN	23	12	C
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	–	–	B
SINGAPOUR	31	24	C
STOCKHOLM	14	3	D
SYDNEY	–	–	N
TOKYO	26	20	C
TUNIS	25	11	D
VARSOVIE	20	7	N
VENISE	25	13	D
VIENNE	24	12	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)



HEURES LOCALES

Des transports plus urbains

Une ville ne peut se limiter à un corridor bien desservi. La réussite des transports en commun suppose un projet global, assure le directeur de l'une des principales sociétés spécialisées

LE choix d'un mode de transport en commun fait rarement l'unanimité. Il se trouve souvent une frange de la population ou du monde politique pour contester localement un projet, en proposant, ou non, une alternative. Les élus imposent leur choix avec plus ou moins de bonheur ou préfèrent battre en retraite. A Strasbourg, le tramway l'emporte sur le métro sur fond de querelle politique. A Reims, le projet de tramway trébuche sous la pression des commerçants. A Rennes, le projet de Val cherche ses marques.

Ces écueils n'échappent pas aux sociétés de transport urbain. « *Un projet en site propre – sur des espaces qui lui sont totalement réservés – qui n'est pas sous-tendu par une politique urbaine forte, bute sur le premier obstacle, comme l'opposition des commerçants à Reims*, estime Joël Lebreton, directeur général de Transdev (1), le deuxième groupe français de transports publics de voyageurs, filiale de la Caisse des dépôts. *L'élu doit être au clair sur ce qu'il veut faire de sa ville, ce qui nécessite un travail de maturation qui dépasse largement les transports. A Nantes, par exemple, le tramway aura été l'occasion de renouveler le centre-ville.* »

La question n'est pas de savoir si l'on choisit un tramway, un métro ou des bus mais de mettre en place un véritable projet urbain, de savoir si l'on souhaite un centre-ville fort, si l'on veut oui ou non faire la place aux piétons... «*Le ministère de la ville a oublié le débat sur les infrastructures de transport et celui de l'environnement s'était plutôt consacré aux parcs naturels*», déclare Joël Lebreton. Aujourd'hui, la poussée écologiste stimule le débat.

Des infrastructures intelligentes

Un projet en site propre sera d'autant moins bien accepté qu'il aura été choisi pour lui seul sans réfléchir à son articulation avec d'autres modes de transport comme les réseaux de bus, estime le directeur général de la filiale de la Caisse des dépôts. On aura préféré le Val pour sa modernité, le tramway parce qu'il a la faveur des écologistes. A Rennes, dont le maire est le socialiste, Edmond Hervé, le projet de métro suscite une opposition locale pour ce qui concerne sa partie aérienne. Des candidats aux dernières élections cantonales faisaient d'un référendum sur le Val l'axe principal de leur campagne. Quant aux Verts, ils auraient préféré un tramway.

C'est dans ce contexte que Transdev a été chargé, par l'intermédiaire d'une société d'économie mixte, d'une étude de faisabilité technique et financière sur le projet. « *Une ville ne peut se réduire à un corridor bien desservi*, explique Joël Lebreton. *A Rennes, les gens se plaignent, à tort ou à raison, qu'on mette tout sur le Val, et nous devons recréer les conditions pour que le projet puisse se faire, s'il se fait. Il s'agit de remettre le Val en perspective dans la ville, de ne pas penser son installation en termes d'axe lourd mais organiser le reste. Il nous faut bien traiter les trajets terminaux avec des transports complémentaires, créer des pôles d'échanges avec d'autres modes de transport et installer un réseau de bus qui soit réellement complémentaire du métro.* » Au projet de Val nord-sud, Transdev proposera un trajet complémentaire de bus est-ouest.

Aujourd'hui, les voix des maires des grandes villes s'élèvent pour réclamer des financements supplémentaires pour leurs transports en commun. Mais, le débat financier ne réglera pas à lui seul la question. « *Ce n'est par là qu'il faut commencer*, estime Joël Lebreton. *Même si l'on avait mis en place la taxe additionnelle sur les produits pétroliers que réclament les élus, ce n'est pas pour autant que les projets de tramway à Reims ou à Brest se seraient faits. Il faut des infrastructures intelligentes.* » Les opérateurs de transport urbain sont eux aussi obligés de s'adapter.



© G. ATGER/EDITING

A l'exemple de Grenoble, il est important d'éviter les réseaux de transport à deux vitesses lorsqu'un équipement nouveau, comme ici le tramway, est mis en place.

Les besoins évoluent. On sort d'une clientèle captive, personnes âgées, scolaires pour une clientèle différente, comme celle des cadres qu'il faut attirer. « *Nous amorçons une réflexion sur le transport en commun en termes de produit. Nous devons le vendre comme un produit de consommation banal mais nous nous apercevons que le transport en commun n'est ni très attractif ni très bien ciblé* », note le responsable de la filiale de la Caisse des dépôts.

Dans cette découverte du marketing, le groupe Transdev a mené des enquêtes auprès des usagers de différents réseaux pour connaître les critères de choix des transports collectifs. Le plus fréquent s'avère être la rapidité. C'est donc sur ce terrain qu'il faut faire des efforts face à la concurrence de la voiture individuelle. Les stratégies s'affinent. « *Il ne faut pas vendre le transport en commun globalement mais se consacrer à une ligne spécifique*, explique Joël Lebreton. *Par exemple, plutôt que de racheter des bus neufs disséminés sur l'ensemble du réseau, on va mettre tous nos efforts sur une ligne tout en allant chercher la clientèle par du marketing direct, comme la distribution de bons d'essai gratuit. On renouvelle le matériel en améliorant le temps de trajet par l'installation de couloirs réservés ou la priorité aux feux.* » L'expérience a démarré à Grenoble, en janvier, sur une des lignes du réseaux de bus.

Baisse de la fréquentation

L'accent est mis sur la responsabilisation du personnel par la nomination d'un chef de ligne, l'affectation de conducteurs permanents, l'éclatement de la gestion tout en améliorant la voirie, les Abribus, l'organisation interne.

A Grenoble, la recette a permis un gain de temps d'environ 25 % sur le trajet, et la fréquentation de la ligne a progressé de 5 % à 10 %. D'ici cinq à six ans, l'ensemble des lignes de la cité grenobloise devraient subir le même sort. Tout ce travail, qui suppose l'adhésion du personnel, n'est pas évident. A Grenoble, les employés jouent le jeu, et les conducteurs assistent en masse aux réunions trimestrielles sur la bonne marche de la ligne sans être découragés par leur tenue en dehors du temps de travail et par l'absence de rémunération.

Après Grenoble, Toulouse s'apprête à connaître de semblables bouleversements. La ligne de bus qui correspond au trajet de la seconde ligne de Val, encore à l'étude, fera l'objet des mêmes attentions. Renouvellement du matériel roulant, responsabilisation, amélioration de la circulation. « *Il s'agit de trouver un second souffle aux réseaux de transport en commun, y compris là ou il n'y a pas de sites propres. Nous ne voulons pas de réseaux à deux vitesses dans une même ville avec d'un côté le tramway ou le métro, de l'autre le bus. A Lille, par exemple, il n'y en a que pour le Val, et la fréquentation s'en ressent. Dans l'agglomération lilloise, on comptait 89 voyages par habitant et par an, en 1990, contre une moyenne nationale de 98, et une moyenne de 122 pour les agglomérations de plus de 250 000 habitants*, poursuit Joël Lebreton en égratignant au passage la concurrence. *On peut mettre quelques milliards sur un ou deux axes de métro rapide ; s'il n'y a pas de politique globale, la fréquentation ne suit pas.* »

MARTINE LARONCHE

(1) Transdev comprend deux filiales : Transcet qui exploite les réseaux de transports urbains de 35 villes dont les tramways de Nantes, Grenoble, Saint-Etienne et le futur métro léger de Toulouse ainsi que Progécar, spécialisée dans les transports interurbains. Le chiffre d'affaires du groupe s'est élevé à 840 millions de francs en 1991 et son résultat net (part du groupe) a atteint près de 26 millions de francs, soit 50 % de

Le sport et les villes

L'IMAGE d'un stade jonché de corps meurtris a du mal à s'effacer des mémoires. Elle suscite des interrogations sur la responsabilité de certains dirigeants de club, voire d'élus municipaux. La compétition lorsqu'elle devient enjeu national, affaire de gros sous, de retransmissions télévisées, semble faire perdre la raison.

Une image qui vient réduire à néant les efforts que font de nombreuses communes pour assurer le développement des activités sportives. En 1990, selon les chiffres du secrétariat d'Etat aux collectivités locales, les communes ont consacré 22 milliards de francs au sport. Elles ont engagé des investissements, en ont assuré le fonctionnement, et financé l'animation.

Une entreprise à hauts risques

Le sport représente entre 3 et 10 % du budget des villes. Entre ces deux chiffres la différence est importante et peut expliquer des choix municipaux variés. Mais tous deux se situent à un niveau bien plus élevé que les modestes 0,20 % fixés chaque année par les divers gouvernements pour le sport dans le budget de la nation.

Des communes construisent des gymnases, d'autres des terrains de tennis. Certes, elles sont moins nombreuses à investir dans des stades de football dignes de ce nom. Les difficultés de la candidature française pour la Coupe du monde de 1998 sont là pour en témoigner. Comme si ce sport, au niveau professionnel, était devenu une entreprise à trop hauts risques pour des maires ébranlés par « les affaires ». L'inflation des sommes engagées dans cette discipline semblait les avoir rendus prudents, jusqu'au jour ou l'un d'entre eux a cru que le stade Furiani, datant des années 1950, pourrait, pour un soir, se hisser à la taille des grands.

S. B.

Polémiques à Strasbourg

Le plan de circulation, mis en place depuis le mois de février dans le centre de la capitale alsacienne, est toujours contesté

STRASBOURG

de notre correspondant régional

« L*A bataille politique a baissé d'intensité.* » Mme Catherine Trautmann ne parle pas des dernières élections mais bien du nouveau plan de circulation dans le centre de la ville (« Plan Strass ») que le maire de Strasbourg a mis en place il y a plus de deux mois (*le Monde* daté 23 et 24 février). L'association des commerçants de la capitale alsacienne a changé d'attitude, mais la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) persiste dans son hostilité au programme de la municipalité socialiste, qui doit s'achever à la fin de 1994 avec la réalisation de la première phase du réseau de tramway.

Dès le début de l'année, les commerçants s'étaient mobilisés pour dénoncer ce qui devait être une « *catastrophe* » et éviter que « *la ville ne soit sinistrée* ». Si l'objectif était de faire peur aux Strasbourgeois, l'opération a parfaitement réussi. Conjuguée à quelques maladresses de communication du côté des responsables de la ville – comme cette banderole, maintenue pendant quelques jours, qui indiquait que « *la traversée du centre-ville était impossible à partir du 24 février* » – la campagne de l'association a fait fuir les Alsaciens du cœur de Strasbourg. A telle enseigne, par exemple, qu'il est aujourd'hui aisé de trouver une place dans le parking situé sous la place Kléber alors qu'auparavant y pénétrer s'apparentait au jeu de patience.

Dans une enquête réalisée à la fin mars, la CCI constate que la fréquentation des parkings a chuté de 15 % en moyenne (de 40 % à 70 % selon les jours pour celui de la place Kléber). Or, toute la campagne des commerçants contre le « Plan Strass » reposait sur le manque de places de stationnement qui nécessitait la construction de quatre parkings supplémentaires avant la mise en œuvre du nouveau plan de circulation.

La moitié du trafic détourné

A la mi-avril, leur association, abandonnant le discours catastrophiste, publiait une pleine page de publicité dans la presse locale pour annoncer que « *le cœur de Strasbourg était accessible aux voitures* ». Le message indiquait tous les parkings disponibles et leur capacité au centre-ville et à l'immédiate périphérie. Il invitait les Strasbourgeois à « *vivre le centre-ville* », « *le plus grand centre commercial de l'est de la France* ».

Mais la CCI, sous l'impulsion de M. Claude Danner, son nouveau président, poursuit son combat contre Mme Trautmann. Dans la dernière parution de sa revue mensuelle, elle publie un éditorial de M. Danner pour le moins caustique. Sous le titre «Strasbourg... ville des miracles», il dénonce la décision de la municipalité qui « *a pris le risque de compromettre gravement l'avenir économique, social et culturel du centre-ville strasbourgeois* ». Et le président de la CCI de conclure que le « Plan Strass » va « *accentuer les déséquilibres de l'agglomération strasbourgeoise* ».

Pourtant, l'enquête qu'a conduite la CCI révèle que « *90 % des interviewés déclarent, concernant l'impact du nouveau plan de circulation sur les affaires, ne pas pouvoir établir un lien de cause à effet avec l'évolution de leur chiffre d'affaire* ». Selon ce document confidentiel, les entreprises annoncent une baisse sensible de leurs ventes au cours de ces dernières semaines (de 30 % à 40 % dans l'habillement et de 20 % à 30 % dans la chaussure par rapport à la période correspondante de 1991). A la décharge du « Plan Strass », le rapport note : « *Le ralentissement conjoncturel est comparable au phénomène observé au plan national, régional ou local.* »

Reste qu'au-delà de la polémique qui, le temps aidant, ne peut aller qu'en s'atténuant chaque jour, les choses avancent dans le bon sens, selon le maire de Strasbourg. Mme Trautmann est satisfaite au moins sur un point : la moitié du trafic de transit (50 000 véhicules) qui traversait la place Kléber évite maintenant cet itinéraire et les boucles mises en service aux quatre points cardinaux pour accéder à l'ellipse insulaire remplissent leur fonction.

Pour le premier magistrat de la cité alsacienne, les habitants de l'agglomération se sont déjà habitués au nouveau plan de circulation et, aujourd'hui, la véritable difficulté consiste à les aider à comprendre ce que sera le visage du centre-ville dans deux ans et demi. Les travaux pour la construction du tram ont commencé et il est difficile d'imaginer les résultats que donneront les différents chantiers. Les Strasbourgeois ont hâte que les embarras actuels cessent.

Mme Trautmann affirme que tant sur le plan financier qu'au point de vue du calendrier, les prévisons sont respectées pour l'instant. Son optimisme est tel qu'elle songe déjà à compléter le plan d'aménagement du centre-ville. Son intention est de constituer un comité de pilotage – « *avec le soutien d'expériences danoises, hollandaises et allemandes* » – pour réaliser un circuit cyclable complet destiné à traverser en toute sécurité Strasbourg de part en part et à rejoindre le domaine déjà dense existant aux portes de la capitale. L'objectif : « *La bicyclette doit devenir un mode de déplacement comme les autres* » et, pour tout dire, « *il faut donner aux Strasbourgeois la possibilité d'accéder à la culture vélo* ».

MARCEL SCOTTO

REPERES

AQUITAINE

Un cavalier pour surveiller l'environnement d'une commune de Dordogne

LE maire de Sainte-Alevère, Philippe Ducène, a convaincu le conseil municipal que l'environnement n'était pas un luxe, même dans un chef-lieu de canton rural. Cette commune du Bergeracois a décidé de rétribuer quatre heures par semaine un « M. propre » un peu particulier. Bruno Briand, ouvrier d'usine de trente-deux ans, doit sillonner, à raison de quatre heures par semaine, la centaine de kilomètres de chemins ruraux que compte Sainte-Alevère. Et personne ne pourra l'accuser de polluer puisqu'il quadrillera les chemins du village avec son cheval Sultan. Ce « policier vert » n'est pas assermenté, les élus lui demandent simplement de leur signaler les dépôts d'immondices sauvages, les chemins forestiers mal entretenus ou les infractions en matière d'urbanisme. Il appartiendra ensuite au conseil municipal d'apporter des réponses à ces nuisances à l'environnement. Mais des habitants de la commune, n'apprécient guère l'irruption de ce « petit rapporteur » dans le paysage.

ILE-DE-FRANCE

Les jeunes des Lilas récupèrent les piles

APRÈS avoir mis en place, en novembre 1990, un système de collecte sélective de tous les déchets ménagers, y compris des produits toxiques, la ville des Lilas (Seine-Saint-Denis) a décidé d'aller plus loin dans sa lutte pour la préservation de l'environnement. En collaboration avec les enfants des écoles, elle vient de lancer un concours de récupération des piles usagées. Elles seront recyclées selon un tout nouveau procédé qui supprime la mise en décharge et qui laisse moins de 5 % de déchets inertes et organiques. Cette opération, destinée aux quelque 2 500 jeunes des écoles primaires et des classes de 6e et 5e de la commune, a débuté le 22 avril, jour de la Terre. Elle doit s'achever le 10 juin par la pesée en public des piles collectées par chaque établissement scolaire.

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Des plantes rares sauvées des eaux

LES travaux de rehaussement du barrage de Charpal, ouvrage qui sert à alimenter en eau la ville de Mende, vont entraîner le doublement de la surface du plan d'eau et l'immersion de terrain. Des territoires où poussaient les lycopodes des tourbières, des plantes rares et vivaces, intermédiaires entre les fougères et les mousses. La direction départementale de l'agriculture et de la forêt a obtenu du ministère de l'environnement l'autorisation d'effectuer *« un transfert de sauvetage »*. Au moyen de grandes pelles, des spécialistes ont découpé puis transporté des blocs de tourbe avant de répartir les plantes sur d'autres terrains en amont du barrage. Le parc national des Cévennes, avec le concours de l'Office national des forêts et du conservatoire botanique de Porquerolles, assurait le contrôle scientifique et technique d'une opération qui s'est effectuée avec succès.

NORMANDIE

Caen, Rouen et Le Havre fondent le « triangle d'or »

CRÉÉ en décembre 1990, le réseau des trois villes normandes, Caen, Rouen et Le Havre, multiplie les efforts de promotion. Baptisé « Normandie métropole », armé d'un logo jaune or sur fond bleu, pour évoquer les activités maritimes des trois cités, ce réseau tente de faire oublier que ces villes sont situées dans deux régions différentes.

« Le triangle d'or », pour reprendre l'expression de Jean Lecanuet (UDF), maire de Rouen, était présent début avril à la foire internationale de Hanovre. Dans le domaine des transports, le comité de pilotage de Normandie métropole revendique *« l'établissement d'un échéancier de réalisation de liaisons routières indispensables au bon développement de la Normandie »* et *« la nécessité d'une ligne TGV desservant les trois villes en interconnexion avec le réseau européen des TGV »*.

Ce supplément a été réalisé avec la collaboration de nos correspondants : Martine Boulay-Meric (Bobigny), Jean-Marc Gilly (Lozère), Jean-Jacques Lerosier (Caen) et Dominique Richard (Périgueux).

Belleville veut rester Belleville

Face au projet d'aménagement de la mairie de Paris, une association met en avant une étude préconisant la rénovation « douce » de ce quartier du 20e

LE vieux Belleville, cet ancien faubourg de la capitale, ne veut pas mourir. Alors que des représentants de la ville de Paris doivent rencontrer prochainement les riverains du quartier pour étudier un nouveau projet d'aménagement, une association, la Bellevilleuse, vient de rendre publique une enquête sur l'état du bâti de cette partie du 20e arrondissement, délimitée par les rues Julien-Lacroix, Ramponneau, le boulevard et la rue de Belleville. Un pavé dans la mare de la rénovation projetée par les pouvoirs publics.

L' *« état des lieux »* a coûté 360 000 francs à l'association, financé par des subventions obtenues notamment auprès du Fonds d'action sociale pour les travailleurs immigrés (FAS). Si, selon cette étude, les logements du quartier sont surpeuplés, hors normes sanitaires et de faibles superficies, les enquêteurs estiment cependant que seules 25 % *« des parcelles devraient à coup sûr faire l'objet de démolition »* et les 75 % autres restaurées.

Outre le départ dans des conditions acceptables des habitants qui le désirent, le relogement sur place des familles qui en expriment le souhait est considéré comme une priorité absolue, indique l'étude qui ajoute : *« Seconde priorité : la conservation de la rue avec ses boutiques, ses ateliers et son marché »* qui animent ce quartier où vivent côte à côte, depuis des décennies, juifs et Arabes, Européens et Asiatiques. Bref, une mosaïque *« de petits mondes dont chacun affirme son identité et sa cohésion »*. Mais, selon le rapport, *« les immeubles, les commerces, les cafés, l'école sont autant de lieux où existent, au-delà de la communauté d'appartenance, de réels échanges »*. L'intégration est, ici, vécue au quotidien.

Les bâtiments datent de la fin du dix-huitième siècle, de la seconde moitié du dix-neuvième et du début du vingtième. Les cours intérieures sont profondes, imbriquées les unes dans les autres, et ont gardé le tracé des vignobles et des maraîchers cultivés jadis aux portes de Paris. Les immeubles ne possèdent, pour la plupart, qu'un ou deux étages.

« On comprend que les aménageurs préfèrent suggérer la démolition pure et simple d'ensembles construits aussi complexes », affirment les enquêteurs. Mais ils précisent que de telles opérations, pour réussir, ont besoin d'*« une forte détermination des résidents qu'ils soient propriétaires ou locataires »*. Or, ce n'est pas le cas. Et l'étude conclut : *« Tout démontre que ce secteur de Paris, peut, pour une bonne part, être réhabilité. »*

Après un tel constat, la Bellevilleuse n'hésite pas à rebondir. Son responsable, M. Nicolas Riollan, déclare, en effet : *« Il faut une réhabilitation douce pour préserver la diversité du quartier. »* Il propose d'engager une *« opération programmée pour l'amélioration de l'habitat (OPAH) »* et suggère que la mairie de Paris mobilise le PACTE, un organisme qui accorde d'importantes subventions aux familles à faibles revenus ainsi que des prêts à taux bonifiés. Enfin, il demande à la délégation interministérielle à la ville d'intervenir dans ce secteur de la capitale.

La peur du béton

Depuis la création par la Ville, en novembre 1990, d'un *« périmètre d'étude »* à propos de l'aménagement du quartier, l'association est méfiante. Tout autour de son village, le béton a en effet dressé ses murs froids et mornes. Plusieurs projets de rénovation ont été, par le passé, violemment contestés. L'un de ceux-ci, proposé par la SAEMAR, une société d'économie mixte du 20e arrondissement, prévoyait la construction de 8 900 m² de surface commerciale, de 10 000 à 15 000 m² de bureaux, hôtels, locaux professionnels et de 70 000 m² de logements. Résultat : 95 % du bâti actuel était rasé. Le projet est resté dans les cartons.

Il en est de même pour une seconde opération qui, elle, envisageait de garder seulement 40 % des bâtiments. Aujourd'hui, les compteurs sont remis à zéro. L'avenir de ces îlots, où vivent près de 2 000 personnes, dont 48 % d'étrangers, sera donc de nouveau évoqué au cours d'une réunion qui aura lieu au mois de juin. Avec les résultats de l'étude sur l'état des bâtiments du quartier, la Bellevilleuse a de bonnes cartes en main pour faire valoir son point de vue auprès des services de la Ville.

Rue Ramponneau, rue de Tourtille, rue de Belleville, rue Denoyez, l'urbanisme a ici rendez-vous avec l'histoire de la capitale, mais aussi avec l'histoire tout court. Jadis, c'était la Courtille avec ses sentiers qui zigzaguaient entre les vignes. Un fief de bouchers, de marchands de vin, de cabaretiers *« vendant à l'assiette »* et de taverniers *« vendant à pot de vin tout cru »* mais *« sans siège, ni nappes, ni serviettes »*. Les Parisiens allaient *« ramponner »* à Belleville, qui sera annexée en 1860. C'était alors la deuxième ville du département de la Seine et la treizième de la France. Dernier bastion révolutionnaire en 1848, ces rues et venelles du Nord-Est parisien connaîtront, vingt-trois ans plus tard, une féroce répression après la prise, rue Ramponneau, de l'ultime barricade dressée par la Commune.

Une terre d'accueil pour les exclus

Chassés du cœur de Paris par la rénovation d'Haussmann, une foule de pauvres gens gagnent le secteur, attirés par les loyers peu onéreux et la possibilité de trouver du travail. Ce rôle de terre d'accueil, le quartier ne cessera plus de le jouer. Les juifs ashkénazes qui, à la fin du dix-neuvième et au début du vingtième siècle, fuient les pogroms de Russie et de Pologne s'installent boulevard de Belleville et une synagogue est ouverte rue Julien-Lacroix. En 1918, les Arméniens rescapés des sables du désert d'Anatolie débarquent dans le secteur avec leurs machines à coudre et leurs tables de tailleur.

En 1920, les Grecs, chassés à leur tour de Turquie, amènent avec eux leur savoir-faire dans la peausserie et la fabrication de chaussures. Ils ont été suivis en 1933 par les juifs allemands. En 1939, arrivent les Espagnols. Puis, récemment, les Algériens, les Marocains, les Tunisiens, musulmans ou juifs, élisent domicile dans ce bas Belleville où l'on respire toujours l'odeur des brochettes et de la kémia.

Sur la façade d'un immeuble de la rue Ramponneau est accrochée une pancarte sur laquelle on peut lire : *« Organisation complète : attractions, chanteurs, musiciens. Location toute salle avec rabbin. »* Au fond des cours où sont blottis ateliers d'artistes et appentis d'artisans, on se souvient de cette longue histoire. Et l'on veut toujours vivre au village ouvert sur ces marchés du boulevard de Belleville fréquentés par des chalands bigarrés.

JEAN PERRIN

Le Conseil économique et social examine les relations extérieures des collectivités

LES membres du Conseil économique et social ont adopté, mardi 28 avril, par 102 voix sur 122, un avis concernant *« les relations extérieures des régions et collectivités locales, en vue d'une amélioration des échanges économiques »*. Avant que les régions ne soient appelées à développer leur action économique sur la scène européenne, ce texte réclame une définition plus rigoureuse du cadre juridique dans lequel celle-ci doit s'inscrire.

En effet, la coopération décentralisée repose sur un certain flou que la loi sur l'administration territoriale de la République n'a pas suffisamment dissipé, selon le rapporteur, M. Jean Billet (représentant des associations familiales). Le Conseil économique et social demande que le droit français reconnaisse enfin clairement la capacité des régions à conduire des actions économiques au-delà des frontières, dans une logique, toutefois, de partenariat avec l'Etat. Il préconise une meilleure consultation des collectivités territoriales lors de la négociation de traités internationaux touchant à leurs intérêts. Attaché au principe de souveraineté de l'Etat, il recommande, à l'échelon communautaire, une clarification des compétences réservées aux collectivités locales, aux Etats et à la CEE.

La décentralisation a entraîné un foisonnement d'initiatives en matière de coopération (transfrontalière, Est-Ouest, Nord-Sud...), qui souffrent aujourd'hui d'un certain manque de coordination. L'assemblée consultative du palais d'Iéna souhaite renforcer le rôle de la Commission nationale de la coopération décentralisée instituée par la loi du 6 février 1992. Loin d'être un simple observatoire, cette instance devrait donner des avis sur les projets des élus, proposer une harmonisation des politiques, et procéder à l'évaluation de ces actions qui, souvent, engagent des masses financières importantes.

Télépéage autour de Lyon

Les sociétés d'autoroutes tentent de s'adapter au développement de l'habitat périurbain

LYON

de notre bureau régional

LES sociétés concessionnaires d'autoroutes souhaitent faciliter le trafic de proximité et notamment la multiplication des trajets entre domicile et lieu de travail. Autour de Lyon, la société des autoroutes Rhône-Alpes (AREA, exploitante de l'A43) et la Société des autoroutes Paris-Rhin-Rhône (SAPRR, exploitante de l'A6, de l'A42 et de l'A46) utilisent la technologie des hyperfréquences, qui permet aux automobilistes d'ouvrir les barrières de péage sans s'arrêter, ni même baisser leur vitre.

En juin 1988, la SAPRR avait expérimenté pendant un mois, au péage de Beynost (Ain) un procédé de lecture vidéo des plaques minéralogiques (« le Monde Rhône-Alpes » du 22 juillet 1988) sur un panel de deux cents abonnés volontaires, à la demande de la Direction des routes et de l'Union des sociétés d'autoroutes à péage. Cette technique est maintenant obsolète. Damant le pion à sa « concurrente », l'AREA vient d'installer dans ses gares de Chesnes-Tharabie (Isère) et de Satolas (Rhône) un système autorisant un véritable « dialogue » entre l'automobile et l'exploitant.

Selon la nouvelle technologie, un badge apposé derrière le pare-brise déclenche l'ouverture de la barrière en émettant des ondes radioélectriques, grâce à une pile d'une durée de vie de cinq à six ans. L'antenne du poste de péage peut, en retour, « écrire » un message sur le badge. Ainsi, le nouveau système pourrait, dans l'avenir, être utilisé dans une formule d'abonnement sur l'ensemble du réseau d'AREA, quelles que soient les gares d'entrée et de sortie. Pour l'heure, la société espère s'adresser aux cinq à six mille clients qui accomplissent, chaque jour, le trajet entre la métropole régionale et sa grande banlieue, où se trouvent l'aéroport, mais aussi nombre de résidences et de zones d'activités, à mesure que s'étend le bassin d'emploi, dans les départements de l'Ain et de l'Isère.

Augmenter le confort des usagers

Avec des abonnements mensuels ou annuels, AREA estime consentir une réduction de 50 % sur le tarif (7 francs entre Lyon et Chesnes). La société prétend aussi proposer un plus grand confort aux usagers qui ne sont plus contraints d'acquérir, chaque mois, une carte de plastique, dont l'usage peut être bien inconfortable quand la chaleur des habitacles a nui à la planéité des pistes magnétiques. Le matériel d'exploitation a été fourni par la firme suédoise SAAB, en collaboration avec l'entreprise française Compagnie des signaux électriques et électroniques (CSEE). Le prix unitaire d'un badge est de 300 francs et l'équipement de chaque voie de péage est estimé à 180 000 francs. Le débit peut atteindre 600 véhicules à l'heure. L'an prochain l'expérience sera étendue à la gare de péage de L'Isle-d'Abeau-Est.

Depuis le 1er janvier, la SAPRR emploie ces hyperfréquences à la barrière de Villefranche-Limas, sur l'A6, au nord de Lyon. A cette gare, le badge est seulement lu par l'installation fixe, en une opération unique, puisque l'exploitant ne peut ensuite effectuer d'encaissement. La réduction tarifaire est significative (4 francs au lieu de 5,50 francs). La technique lecture-écriture, comparable à celle d'AREA, sera employée à partir du mois de septembre sur la section Beynost-Balland (A42) et à la barrière de Genay (A46 nord), après l'achèvement d'une série de tests, sur le matériel fourni par la Compagnie générale d'automatismes (CGA).

Seule la Société des autoroutes du sud de la France (ASF), exploitante de l'A7, au sud de Lyon, ne se résout pas à installer de tels systèmes car l'essentiel des passages provient, pour l'instant, plus du transit que du trafic local. Au péage de Reventin, au sud de Vienne (Isère), ASF a simplement installé une sorte de libre-service à l'intention des chauffeurs de poids lourds, qui acquittent leur péage sans le secours d'un guichetier.

GÉRARD BUÉTAS

BLOC-NOTES

AGENDA

□ **Ecologie urbaine.** – La SCET, du groupe Caisse des dépôts, a choisi cette année comme thème de ses rencontres professionnelles, qui permettent des échanges entre élus, investisseurs, architectes et représentants des pouvoirs publics, celui de l'environnement. Ces rencontres auront lieu à Lyon, dans les locaux de l'Ecole normale supérieure, jeudi 21 et vendredi 22 mai, sous le titre : « Notre environnement : la ville. Vers une pratique de l'écologie urbaine ».

▶ **Renseignements : SCET département communication, 6, place Abel-Gance, 92652 Boulogne-Billancourt Cedex. Tél. : 46-94-41-20.**

□ **Analyse financière.** – L'équipe de conseillers financiers Ressources Consultants et la Gazette des communes organisent, mardi 26 mai à Lyon, une journée d'étude sur « L'évaluation du risque par l'analyse prospective globale ».

▶ **Renseignements au (16-1) 40-13-32-48.**

□ **Zones industrielles.** – La Fédération des maires des villes moyennes (FMVM), que préside Jean Auroux (PS), maire de Roanne, organise, avec Pierre Pavec (UDF), maire de Vannes (Morbihan), un colloque dans cette ville, mercredi 20 et jeudi 21 mai, ayant pour thème : « La zone industrielle de demain ».

▶ **Renseignements au (16-1) 45-44-99-61.**

□ **Urbanisme.** – La Fondation pour la gestion des villes organise un colloque intitulé « Dix ans d'urbanisme local », jeudi 14 mai, à Paris. Au moment où le Conseil d'Etat propose un durcissement des règles d'urbanisme (*le Monde* du 17 avril), les participants vont s'interroger sur la décentralisation et son rôle dans l'explosion du contentieux. Ils se demanderont aussi si les plans d'occupation des sols (POS) ne sont pas trop fréquemment révisés.

▶ **Renseignements : Fondation pour la gestion des villes, tél : (16-1) 42-56-39-70.**

PUBLICATIONS

□ **Collectivités et action économique.** – La Direction énérale des collectivités locales (DGCL) vient de publier une étude sur l'« action économique des collectivités locales ». Ce guide juridique donne une définition claire des attributions des collectivités en matière économique : garanties d'emprunt, prises de participation au capital de sociétés privées, aides directes et indirectes, sociétés d'économie mixte.

▶ **146 pages, 160 F. Collection « Décentralisation ». La Documentation française, 29-31, quai Voltaire, 75344 Paris cedex 07.**

NOMINATIONS

□ **Nouveau secrétaire général à la mairie de Marseille.** – Depuis le mois d'avril, M. Philippe Chotard occupe les fonctions de secrétaire général de l'administration de la ville de Marseille, plus spécialement responsable des finances et de la gestion du personnel. Il remplace M. Gérard Dumont qui a rejoint le groupe Bernard Tapie.

[Né en 1952, M. Philippe Chotard a été élève de l'Institut d'études politiques de Bordeaux avant d'être admis à l'ENA. Sous-préfet dans plusieurs départements (Aisne, Calvados, Hérault), il avait été nommé directeur de cabinet du directeur général des collectivités locales en 1983. En 1986, il avait été appelé au conseil général de Charente-Maritime.]

La décentralisation à l'honneur

« *La décentralisation change-t-elle la nature de l'Etat ?* » Cette question doit être le thème du colloque organisé par l'Institut de la décentralisation, jeudi 21 et vendredi 22 mai à Marseille. Une réunion au cours de laquelle seront analysés, dix ans après les premières lois, les rapports de l'Etat, des services déconcentrés et des collectivités locales, et remis plusieurs prix destinés à récompenser des personnalités s'étant illustrées dans la mise en œuvre ou l'analyse du phénomène local.

Ces journées de réflexion s'inscrivent dans une série de manifestations destinées à célébrer le dixième anniversaire des lois Defferre, rassemblées sous le sigle « Décentralisation 2000 », et organisées par quatre associations d'élus ouvertes à toutes les composantes de l'échiquier politique (*le Monde* du 31 janvier).

Samedi 16 mai, le comité Décentralisation 2000 a prévu une journée « portes ouvertes sur la décentralisation ». Un certain nombre de mairies, dans les villes de plus de 10 000 habitants, et d'établissements intercommunaux devraient à cette occasion ouvrir leurs portes au public.

▶ **Renseignements au (16-1) 40-49-64-12 et sur Minitel : 3616 code D 2000.**

COURRIER

Les maires aux commandes de l'urbanisme

A la suite de la publication dans le Monde *daté 22-23 mars de l'article de Marc Ambroise-Rendu « Treize mille maires aux commandes de l'urbanisme », Jean Ehrard, ancien maire de Riom (Puy-de-Dôme) nous écrit :*

L'auteur a raison de souligner les risques d'une excessive flexibilité des plans d'occupation des sols (POS). Il ne mentionne cependant pas la possibilité donnée par la loi aux maires d'appliquer par anticipation les dispositions nouvelles auxquelles la révision est censée conduire, et cela par simple délibération du conseil municipal dès lors que le principe de la révision a été retenu. Cette procédure, utilisée à répétition au gré d'un maire disposant d'une majorité docile, vide le POS de toute substance et permet de gérer l'espace urbain au coup par coup : c'est la négation de l'urbanisme.

Qu'un POS puisse être *« révisé »* – selon des procédures identiques à celles de son élaboration initiale – ou *« modifié »* (changements mineurs selon une procédure allégée), c'est nécessaire. Mais le législateur aurait été mieux avisé de s'en tenir là, au lieu d'autoriser des initiatives ponctuelles et prises sans aucun contrôle des citoyens.

Or ce n'est pas en revenant sur la décentralisation de l'urbanisme (avant 1983 la technocratie d'Etat était-elle infaillible ?), ni même en exigeant pour la révision des POS une majorité qualifiée, que l'on évitera les manipulations justement dénoncées par M. Ambroise-Rendu, mais par la transparence accrue des procédures et par l'approfondissement de la démocratie locale. La possibilité d'application anticipée devrait être en tout cas éliminée du code de l'urbanisme.



Cannes 92

de nos envoyés spéciaux

Libertés

Sur la Croisette, l'homme-sandwich qui porte sur son dos un double panneau *« Jésus revient »*, est là, comme chaque année. Ça rassure, cette patience, cette humble pérennité. A Cannes, c'est bien, tout est mélangé. Les radios et les télévisions s'obstinent à poser toute la journée à la jeune Elsa la même question : *« Quel effet cela vous a-t-il fait de dire à votre partenaire Alain Delon : « Je ne vous épouserai pas parce que vous me répugnez physiquement ? »* Elle répond, toujours avec grâce et retenue, qu'elle n'a jamais dit ça à Delon mais au vieux Casanova. Ce n'est pas essentiel à la marche du monde ni à la marche du cinéma. En même temps, on est invité à déguster du caviar au nouveau Noga Hilton (cette invitation strictement personnelle sera exigée) ; en même temps,

Mme Danielle Mitterrand préside les travaux de *Cinéma et liberté*, branche « spécialisée » de sa fondation *France-Libertés*. Et signe une lettre destinée au maire de Moscou, M. Popov, dont on comprend bien qu'il est en train de nous piquer, sauf le respect qu'on lui doit, la salle Mir de Moscou, qui programmait les films français et fonctionnait dans un régime d'économie mixte : *« Je suis particulièrement attachée, dans la période difficile que connaît une Europe en plein bouleversement, à la nécessité de conserver des liens culturels et artistiques forts entre nos deux pays. J'espère que vous contribuerez à préserver un espace cinématographique unique et précieux au cœur de votre magnifique cité... »*

A la conférence de presse de Cinéma et liberté, Spike Lee et Emir Kusturica, qui se présente comme ressortissant de l'« ex-Yougoslavie » parlent cinéma... et libertés. *« Mon film,* Do the Right Thing, *n'était pas prémonitoire,* dit Spike Lee, *simplement l'histoire se répète. A Los Angeles, ils n'ont appelé la garde nationale que lorsque l'émeute est sortie des quartiers noirs. »*

Les festivaliers se plaignent de la chaleur, *« quasiment estivale »*.

D. H.

SÉLECTION OFFICIELLE : **« Le Retour de Casanova », d'Edouard Niermans**

L'âge et la manière



© JEAN-CHRISTIAN BOURCART/RAPHO

Alain Delon a refusé de participer à la conférence de presse du *Retour de Casanova*, révélant par son absence les tensions qui l'ont opposé à son metteur en scène Edouard Niermans pendant le tournage. Motif invoqué, d'une douteuse humilité : *« Je voulais laisser une chance à mes partenaires de s'exprimer. »* C'est ce que firent sans protocole Fabrice Luchini et Wadeck Stanczak, pataugeant dans la piscine du Majestic, tandis que de gros micros poilus se tendaient au-dessus d'eux : *« Comment s'est passé le travail avec Delon ? – Un rêve ! »*

On devrait interdire aux vedettes de cinéma de s'exprimer avant la sortie de leurs films. Par décret. Autoritaire. Amendes à celui, à celle qui enfreindrait la loi nouvelle. Si elle avait été appliquée ces temps derniers, on aurait évité les déclarations intempestives et narcissiques d'Alain Delon sur Alain Delon.

On aurait ainsi abordé le nouveau film d'Edouard Niermans, le très pur, très exigeant réalisateur d'*Anthracite*, sans *a priori*, sans irritation préalable, cela aurait permis de gagner du temps. Car ce *Retour de Casanova*, où apparaît un séducteur légendaire au bord du dépôt de bilan, est une œuvre inégale, bizarre, un peu malade, mais qui ne manque ni d'ambition ni de charme.

On y découvre le chevalier de Seingalt en mauvaise posture, attendant sans y croire une hypothétique lettre de crédit. Dans la cour de l'auberge modeste où il est installé, sa carriole (même modèle délabré que celle où cahotait, génial et défraîchi, un autre Casanova crépusculaire, Marcello Mastroianni dans *la Nuit de Varennes*, d'Ettore Scola), attend un départ imminent à la cloche de bois. Juste avant, pour ne pas faillir à sa réputation, Delon honorera la patronne du lieu, une étreinte qu'on ne voit pas, mais qu'on entend, la dame poussant de tels hurlements de plaisir que la jument y répond en hennissant.

Puis Casanova prend ses quartiers dans une belle propriété de campagne. Le propriétaire dit lui devoir sa fortune présente et lui ouvre sa maison, et son cœur. Le gîte, c'est bien, la nièce de l'hôte, c'est mieux. Une jeune personne qui se mêle de lire Voltaire et Rousseau et a la taille bien prise. Casanova la veut. Elle ne le veut pas, lui crache son dégoût au visage. Il ne la prendra que par ruse misérable. Le temps de Casanova est révolu. Il est désormais ce qu'il est, ne reçoit plus que l'écho de ses bonheurs passés. Il n'a plus de prise, plus d'emprise ni sur les femmes ni sur sa vie.

Résistances au personnage

Beau rôle, beau thème emprunté à Arthur Schnitzler. Mais si Edouard Niermans et Jean-Claude Carrière, l'érudit polymorphe qui a ciselé des « mots d'auteur » d'époque à la chaîne, n'ont pas retrouvé la cruauté gracieuse et suicidaire de l'auteur autrichien si irremplaçablement exprimée par Max Ophüls (*Libelei*, *la Ronde*), ce n'est pas leur faute, mais celle de Delon. Il est tout à fait passionnant, en effet, de voir comment il a résisté à son personnage, comment il a refusé de s'embarquer tout à fait dans le naufrage de l'âge, comme s'il avait eu peur qu'on y croie trop, qu'on puisse imaginer que lui, Delon, puisse être « pour de vrai » aussi blet, et replet, et défait.

Il a eu tort. Car il peut désormais, s'il le voulait, tout jouer. Les encore plus vieux, les encore plus laids. Delon est un acteur avant d'être une star, et restera une star s'il accepte d'être acteur. Qui pourra lui faire accepter cette simple évidence ? Niermans, manifestement, n'a pas tout à fait réussi. Delon, solitaire et hautain, est là sans être avec les autres, et dès lors personne n'est à l'unisson, personne en harmonie. Il y a des saynètes qui s'enchaînent, photogéniques et jolies, on passe de bons moments avec Fabrice Luchini, le mieux servi en grand valet de comédie, Alain Cuny, savoureuse vieille ganache anglophile, Elsa, juste et solide, bas bleu tentant.

Le film s'achève sur une vision minimaliste et cafardeuse de Venise. Le chevalier de Seingalt rentre en sa ville, sans espérance et sans gloire. Il n'a conquis son retour qu'en échange de quelque basse besogne. Sa gondole rase les façades lépreuses des palais aux fenêtres fermées. Delon a alors une expression lointaine, effrayée, émouvante, qui laisse bien des regrets. Le retour de Casanova commençait là.

DANIÈLE HEYMANN

SÉLECTION OFFICIELLE : **« Une vie indépendante », de Vitali Kanevski**

Sorti de l'ornière

Ou comment le jeune héros de *Bouge pas, meurs, ressuscite* trouva après maints détours le chemin de la vie.

« Ce n'est pas ça ! » Emergeant de la brume et de la neige tandis que s'élevait un chant, le cheval avançait quand la voix l'a arrêté. Retour arrière rapide, deuxième prise de la même scène... On se souvient peut-être qu'à la fin de *Bouge pas, meurs, ressuscite* le cinéaste intervenait en personne ; cette fois il est là dès la première séquence, pour dire qu'il faut recommencer. Non pas recommencer la même histoire – *Une vie indépendante* raconte la suite du premier film, – mais recommencer ce voyage vers le passé, remettre sur le métier du cinéma l'ouvrage de la mémoire.

Valerka, le gamin chien fou qui représentait Kanevski enfant, a grandi, tout comme a grandi Pavel Nazarov, interprète du rôle. L'autre interprète principale, Dinara Droukharova, a grandi de même ; elle joue Valka, la sœur de Gallia morte à la fin de la première histoire. Le reste n'a guère changé, c'est toujours Soutchan, ce bled perdu de Sibérie cerné de camps, c'est toujours la boue et la misère, les larmes qui viennent et parfois s'achèvent en éclat de rire. C'est toujours l'étonnant sens de la notation de Kanevski, croquant sur le vif des scènes tragiques ou burlesques. Et c'est toujours la rage, cette rage salubre contre l'injustice et le malheur, comme un inépuisable explosif dont il fait pétarader ses images.

Malgré l'âge du personnage, on se croit un temps dans un *Bouge pas, meurs, ressuscite* bis. Seule différence apparente, la couleur a remplacé le noir et blanc. Enfin, la couleur, c'est beaucoup dire, tant le réalisateur s'est évertué à l'éteindre, à la tamiser sous la grisaille de cette vie qui tarde à justifier le titre. Il réserve pour plus tard l'irruption de vraies taches colorées. Plus tard, quand Valerka partira, quand il s'arrachera à sa gangue de malheur.

Rêverie amère et lucide

Et comme son héros, le film s'en va. Valerka, en quête d'une tante hypothétique qu'il ne trouvera pas, part encore plus au nord, dans une ville pionnière au bord du fleuve Amour le mal nommé, il y rencontre des femmes, il travaille. Il grandit. La vie n'est pas meilleure qu'à Soutchan, le garçon est dans une sorte de no man's land géographique et mental. Lui l'intarissable hâbleur ment non plus comme un indigène connaissant les règles de survie chez lui, mais comme un étranger cherchant à faire son trou. Il est maladroit, arrogant, un peu ridicule, courageux aussi, il est plus seul que jamais.

Ainsi *Une vie indépendante* abandonne ses repères, fussent-ils des barbelés de goulag et de camp de prisonniers de guerre – Staline vient de mourir, le pays aussi a perdu son guide, même tyrannique. Le récit, alors, décolle du réalisme vers une sorte de rêverie amère et lucide, puis dans un onirisme où on n'attendait pas Kanevski, où il glisse avec un apparent naturel du cauchemar quotidien à un fantastique dantesque. Le jeu des reflets sur le fleuve, immense comme une mer, comme une promesse d'ailleurs, rythme ces tâtonnements où disparaîtront tous ceux qui entourent le personnage central. La bande-son, très élaborée, unifie le réalisme et l'imaginaire.

Aux dernières images de *Bouge pas, meurs, ressuscite*, la caméra basculait vers le ciel, en un appel à l'au-delà comme ultime recours. Cette fois, elle plonge avec Valerka nu dans les eaux bien concrètes, où il nage à grands gestes vers la terre d'ici-bas. Juste avant, tout seul, il s'est fabriqué une communauté, une appartenance, en se tatouant sur la poitrine une étoile de David. Dans la Russie de ce temps-là, ce n'est certes pas un signe de réconciliation ou de compromission. Mais c'est le dernier geste qui fait d'*Une vie indépendante*, malgré sa noirceur, un film optimiste et tonique.

JEAN-MICHEL FRODON

QUINZAINE DES RÉALISATEURS

« Au bout de la nuit », de Christoph Schaub

L'homme qui fuit

Il ne faut pas se fier à l'eau qui dort, ni aux gens sans histoire, prêts à tout pour ne pas se faire remarquer, pour ne pas franchir les frontières dans lesquelles ils se sont enfermés. Ainsi Robert Tanner, indulgent avec « les jeunes », bon époux, bon père, gérant d'un supermarché dans une petite ville suisse. Ses dettes sont raisonnables, pourtant il fuit l'homme à qui il doit 8 000 F. Après une promenade en barque au cours de laquelle il exalte sa famille, son seul bonheur, sa seule richesse, il tue sa femme et son fils. Il s'enfuit, rencontre dans le train une femme à qui il tente de parler, sans pouvoir trouver les mots... Il tente de se confier à des journalistes de presse populaire, se rend compte qu'ils vont déformer l'indicible vérité, fuit la police qui arrive, se jette sous une voiture...

Une vie sans issue

Choix des sélectionneurs ou tendance générale du cinéma, le 45e Festival de Cannes pourrait déjà s'intituler : *Une vie sans issue*. *« Quand le monde extérieur n'offre plus d'utopies vers lesquelles diriger son énergie, on la retourne vers soi, avec comme résultat l'autodestruction »*, commente Christoph Schaub, trente-quatre ans, Zurichois, auteur d'*Au bout de la nuit*, que présente la Quinzaine des réalisateurs.

Il s'affirme autodidacte bien qu'il ait fait ses classes au Conservatoire de cinéma de Paris : *« Seulement trois mois. L'enseignement me paraissait trop théorique, et je ne connaissais personne. C'était dur. Je suis retourné à Zurich, où je me suis intégré à un groupe de vidéo, très contestataire ».* En 1987, Christoph Schaub tourne un moyen-métrage qui obtient le prix Max Ophuls à Sarrebruck, et en 1989, son premier long-métrage, *Trente ans*, prix spécial au Festival de Strasbourg.

Des comédies, affirme-t-il. Avec *Au bout de la nuit*, il a pris une tout autre direction, a réussi un film inquiétant, d'une coupante simplicité, mené par Peter von Strombeck. Sans effet spectaculaire, le comédien installe le malaise, une sympathie entachée d'exaspération, de pitié et de dégoût, pour son personnage, pauvre type aveuglé par le désir de bien tout faire comme il faut, de se trouver en harmonie avec les autres... *« Il mène une vie banale, ressemble à n'importe qui. Il est le contraire d'un monstre, c'est en cela qu'il m'intéresse. Parce qu'il donne une représentation excessive, un aspect extrême, malade en somme, de la normalité. Il vit au-dessus et à côté de ses moyens. Parler de lui lui est impossible, puisqu'il refuse ce qu'il est. C'est une question à la fois culturelle et sociale. S'il habitait une capitale, peut-être s'en tirerait-il mieux, mais là dans une petite ville, sous le contrôle de tous... De toute façon, les Suisses parlent peu. »*

« Je ne suis pas candidat au suicide, ajoute Christoph Schaub. *J'ai beaucoup de force et d'optimisme, même si ce film,* Au bout de la nuit, *est plutôt desespéré, même si à la fin, quoi qu'il en soit, il y a la mort. »*

COLETTE GODARD

CINÉMAS EN FRANCE

« Le petit prince a dit », de Christine Pascal

La fillette et la mort

Violette a dix ans. C'est une enfant vive, intelligente, heureuse malgré la séparation de ses parents. Son père, Adam Leibovich, a renoncé à pratiquer la médecine, pour faire de la recherche scientifique à Lausanne.

Sa mère, Mélanie, comédienne, est souvent absente. Violette passe de l'un à l'autre, au rythme un peu frénétique de leurs activités. Elle n'aime pas Lucie, la nouvelle compagne de son père. La dirait-on perturbée parce qu'elle mange trop, qu'elle est un peu trop corpulente, et se plaint de fréquents maux de têtes ?

Mélanie, tout de même, s'inquiète et, avant de partir pour Milan, prend un rendez-vous dans un centre médical, chez un ami d'Adam. Le début de la consultation est rassurant. Mais il faut un examen au scanner. Adam n'a pas le droit d'y assister. C'est en branchant un appareil relié à la salle d'examen qu'il apprend la vérité : Violette est atteinte d'une tumeur au cerveau, inguérissable et, donc, condamnée à mort.

Situations extrêmes

Sans chercher à en savoir davantage, sans prendre contact avec qui que ce soit, Adam enlève Violette et part en voiture avec elle. Au hasard ? Pas tout à fait. L'amour qu'il porte à sa fille, les réactions imprévues de celle-ci vont orienter cette fuite en avant et la prise de conscience de la mort proche, le rassemblement de toutes les forces de tendresse et d'énergie entre Violette et ses parents et, même, un moment, Lucie.

Dans *Zanzibar*, tourné en 1988, Christine Pascal avait dit, avec fièvre et colère, la difficulté de réaliser un film d'auteur, en France. Depuis, elle a pu écrire (avec Robert Boner, également producteur) et réaliser *Le petit prince a dit* (titre emprunté à une comptine), film d'auteur, toujours, mais d'émotions et non de théories, chronique sentimentale et non pamphlet.

Dans cette histoire comme jaillie d'elle-même, Christine Pascal a décidé de regarder la mort en face – et quelle mort, celle d'une enfant – de braver les tabous, de filmer ce qu'on devient dans les situations extrêmes, lorsqu'on n'a pas le choix, qu'on est le dos au mur. Elle a évité, par sa mise en scène objective, précise, toujours accordée à une réalité humaine, tous les pièges du mélodrame ou du romananesque larmoyant.

Nulle philosophie, nulle spiritualité là-dedans. Ce cinéma de Christine Pascal prend en charge la matérialité des choses jusque dans l'apparition d'un papillon sur le visage de l'enfant endormie dans l'herbe, au soleil, ou dans le rôle d'un chien errant ramassé dans la boue. Avec une délicatesse infinie, elle a guidé Marie Kleiber dans le rôle de cette enfant, presque jeune fille au regard grave et profond, et qu'on dirait portée par un lied de Schubert.

Avec sa fermeté habituelle dans la direction d'acteurs, elle a rendu à Richard Berry une présence qu'il avait perdue. Et elle a donné à Anémone ce rôle de Mélanie – femme, mère, actrice – magnifiquement assumé.

JACQUES SICLIER

AGENDA

THÉATRE

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). L'amour est aveugle : 19 h. Courteline... Guitry! : 20 h 30. Dépressions verbeuses : 22 h.
ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Pleins Feux : 17 h et 20 h 45, dim. 16 h.
ARCANE (43-38-19-70). L'Espace du souffle : 20 h 30, dim. 17 h.
ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). Staël ou la Communauté des esprits : 20 h 30, dim. 16 h.
ATALANTE (46-06-11-90). Avatar : 20 h 30, dim. 17 h.
ATELIER (46-06-49-24). L'Antichambre : 21 h, dim. 15 h 30.
BERRY (43-57-51-55).Dim. Les Champêtres de joie : 20h30.
BOUFFES DU NORD (46-07-34-50). Ruy Blas : 15 h et 20 h.
BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). George et Margaret : 17 h 30 et 20 h 45, dim. 15 h 30.
BOUFFONS-THÉATRE DU XIXE (42-38-35-53). Le Guéridon : 20 h, dim. 17 h.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Thé à la menthe ou t'es citron : 20 h 15.Dim. Festival d'expression artistique : 20h.
CARTOUCHERIE ÉPÉE DE BOIS (48-08-39-74). La vie est un songe : 20 h 30.
CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Y a-t-il un communiste dans la salle? : 21 h, dim. 15 h 30.
CENTRE CULTUREL SUISSE (42-71-38-38). Mars : 20 h 30, dim. 17 h.
CENTRE WALLONIE-BRUXELLES (42-71-26-16). Joyzelle : 20 h 30.
CHAPELLE DE LA VILLA-D'ALÉSIA (46-56-01-87). Noces de sang : 21 h.
CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). Le Jeu de l'amour et du hasard : 20 h 30, dim. 17 h 30.
CITÉ INTERNATIONAL UNIVERSITAIRE (45-67-87-74). La Frontière : 20 h 30, dim. 16 h.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Bernard Mabille : 21 h, dim. 15 h 30.
COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-37-21). Pièce montée : 21 h, dim. 15 h 30.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). *L'Epouse prudente : 21 h, dim. 15 h 30.*
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire's Folies : 19 h. Grand-Peur et misère du IIIe Reich : 21 h, dim. 15 h.
COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15). Le roi s'amuse : 20 h 30, dim. 14 h.Dim. La Comtesse d'Escarbagnas ; George Dandin : 20h30.
CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (47-00-19-31). Le Livre d'heures : 17 h. Les Larrons : 18 h 30, dim. 15 h.
DÉCHARGEURS (TLD) (42-36-00-02). Souris blanche : 21 h 30, dim. 15 h.
DEUX ANES (46-06-10-26). Guy Montagné dans Histoires drôles : 21 h.
EDGAR (43-20-85-11). Le Petit et le Grand : 20 h 15. Les Babas cadres : 22 h.
ELDORADO (42-49-60-27). Monsieur Amédée : 18 h et 21 h, dim. 15 h 30.
***ESPACE HÉRAULT** (43-29-86-51).* La Foutiste : 20 h 30.
ESPACE MARAIS (48-04-91-55). Le Mariage de Figaro : 18 h, dim. 15 h 30. La Mouette : 20 h.
ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. Titre provisoire : 20 h 30, dim. 16 h.
FONTAINE (48-74-74-40). Le Clan des veuves : 15 h 30 et 20 h 45.
GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Nina : 21 h, dim. 15 h.
GALERIE CHRISTIAN SIRET (42-61-46-04). Fausse alerte ; Villa à vendre : 20 h 30.
GRAND THÉATRE D'EDGAR (43-20-90-09). Roland Magdane dans Rire : 18 h et 20 h 15. Tu es gentil, tu laisses Marie-Madeleine en dehors de tout ça : 22 h.
GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (40-03-39-03). Lapin chasseur : 20 h 30, dim. 17 h.
GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Le Solidataire : 19 h. L'Homme changé en barque : 20 h 30. Le Perroquet de Marilyn : 22 h 15.
GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). Elle et Moi... : 20 h 30.
HÉBERTOT (43-87-23-23). Bec de gaz : 19 h. Les Silences du quatuor Conrad : 21 h, dim. 15 h.
HOPITAL ÉPHÉMÈRE (46-27-03-28). Robe de mariée : 21 h.
HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Les Gastronomades : 21 h 30.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99). C'était bien : 21 h, dim. 15 h.
LE BOURVIL (43-73-47-84). Ma souriante Algérie : 20 h 30.
LE PROLOGUE (45-75-33-15). La Grande Tentation de saint Antoine : 20 h 30.
LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. L'Amérique, l'Amérique... : 20 h. La vie n'est pas un film de Doris Day : 21 h 30. Théâtre rouge. Les Amours jaunes : 18 h 30. La Journée du maire : 20 h. Comme une légère angoisse : 21 h 30.
MADELEINE (42-65-07-09). N'écoutez pas, mesdames : 21 h, dim. 15 h 30.
MARAIS (42-78-03-53). L'Ecole des femmes : 21 h.
MARIE STUART (45-08-17-80). Savage Love : 20 h 30.
MARIGNY (42-56-04-41). Le Misanthrope : 21 h, dim. 15 h.
MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). Cher Menteur : 21 h, dim. 15 h.
MÉTAMORPHOSIS (42-61-33-70). Marchand de rêve : 21 h, dim. 15 h.
MICHODIÈRE (47-42-95-22). Je veux *faire du cinéma* : 21 h.
MOGADOR (48-78-04-04). Les Misérables : 15 h et 20 h 15.
MONTPARNASSE (43-22-77-74). Cuisine et dépendances : 18 h 30 et 21 h.
MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-30). Le Palier : 18 h et 21 h, dim. 15 h 30.
NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). La Belle Age : 20 h 30, dim. 15 h 30.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Les Jumeaux : 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h.
ŒUVRE (48-74-42-52). Les Dimanches de M. Riley : 20 h 45.
PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (42-02-27-17). Grande salle. Jean-Marie Bigard : 20 h 30.
PALAIS DES GLACES (PETIT PALAIS) (48-03-11-36). Le Nouveau Spectacle de Riaboukine : 21 h.
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81). Sans rancune : 15 h et 20 h 30.
PARIS-VILLETTE (42-02-02-68). Le Silence de Molière : 20 h 30, dim. 15 h.
POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Clotilde et moi : 21 h, dim. 15 h. Salle II. Journal d'une petite fille : 21 h, dim. 15 h.
PORTE SAINT-MARTIN (42-08-00-32). Célimène et le Cardinal : 17 h 30 et 20 h 30.
POTINIÈRE (42-61-44-16). Chantal Ladesou fait la Potinière : 21 h.
RENAISSANCE (42-08-18-50). Le Voyage en Italie, le Bout de la nuit, le Champ de betteraves : 20 h 30.
ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Naufrage : 20 h 30, dim. 17 h 30.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Enfin seuls! : 20 h 45, dim. 15 h.
SHOW-BUS (42-62-36-56).Dim. Show Bus : 14h30.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Charité bien ordonnée : 20 h 30.
STUDIO DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-08-24). L'Amérique de Jean-Paul Martineau : 20 h 30.
THÉATRE 14 - JEAN-MARIE SERREAU (45-45-49-77). Carnaval : 20 h 30, dim. 17 h.
THÉATRE DE DIX-HEURES (46-06-10-17). Prends garde à toi : 20 h 30. Daniel Lemire dans Juste pour rire : 22 h.
THÉATRE DE LA MAIN-D'OR BELLE-DE-MAI (48-05-67-89). Belle de Mai. Après l'amour : 21 h, dim. 15 h.
THÉATRE DE LA MAINATE (42-08-83-33). Le Fou de bassan : 22 h, dim. 20 h 30.
THÉATRE MODERNE (48-05-69-69). Je vous demande plaît-il! : 20 h 30.
THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Salle Jean Vilar. La Nuit des rois : 20 h 30, dim. 15 h.
THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Grande salle. Greek (A la grecque) : 20 h 30, dim. 15 h 30.
THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (43-25-70-32). La vie est un songe : 20 h 30, dim. 15 h.
***THÉATRE DE NESLE** (46-34-61-04).* Lorsqu'un poète meurt... Federico Garcia Lorca : 18 h 45. Le Libertinage : 22 h.
THÉATRE DU TAMBOUR ROYAL (48-06-72-34). Valises accompagnées : 19 h 15, dim. 17 h 15. Les étoiles naissent à Santa Cruz : 21 h 15, dim. 15 h.
TOURTOUR (48-87-82-48). L'Education d'un prince : 19 h. Agnès de Dieu : 20 h 30.
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Patrick Timsit : 21 h.
VARIÉTÉS (42-33-09-92). La Trilogie marseillaise : 16 h et 20 h 30.

RÉGION PARISIENNE

BATEAU-THÉATRE A COURBEVOIE (QUAI MARÉCHAL-JOFFRE) *(40-51-84-53). Les Plaies ivres : 20 h 30.*
NEUILLY-SUR-SEINE (L'ATHLÉTIC) (46-24-03-83). Soirées bourgeoises : 21 h.
VINCENNES (THÉATRE DANIEL-SORANO) (48-08-60-83). Dim. Chat en poche : 18h.

PARIS EN VISITES

LUNDI 11 MAI

« Les bons vivants du Père-Lachaise », 10 h 30 et 14 h 45, porte principale, boulevard de Ménilmontant (V. de Langlade).

« La montagne Sainte-Geneviève, de Clovis à la construction du Panthéon », 11 heures et 17 heures, métro Cardinal-Lemoine (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« L'École des beaux-arts », 14 heures, 13, quai Malaquais (Paris et son histoire).

« Les loisirs des Egyptiens : banquets, musique et jeux de hasard », 14 h 30, Musée du Louvre, pilier carré de la Pyramide (Le Cavalier bleu).

« Tombes célèbres du cimetière de Passy », 14 h 30, 1, rue du Commandant-Schloessing (D. Fleuriot).

« La Butte-aux-Cailles et l'ancien lit de la Bièvre », 14 h 30, place de l'Abbé-Hennoque (Paris capitale historique).

« L'univers médiéval à Notre-Dame de *Paris : du portail de Sainte-Anne* aux rosaces », 14 h 30, portail central (E. Romann).

« La Monnaie : hôtel, ateliers... », 14 h 30, 11, quai de Conti (Tourisme culturel).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Promenade à travers l'île Saint-Louis », 15 heures, métro Pont-Marie (Lutèce visites).

« Les salons Napoléon III de la maison Opéra et les hôtels du parc Monceau », 15 h 15, 5, rue du Docteur-Lancereau (D. Bouchard).

CONFÉRENCES

23, quai de Conti, 14 h 45 : « Le droit et la notion de crime contre l'humanité », par A. Decocq (Académie des sciences morales et politiques).

Temple de l'Etoile, 56, avenue de la Grande-Armée, 19 h 30 : « La morale, une nouvelle contrainte? », *avec C. Gruson, J.-P. Molina et* L. Schweitzer (Eglise réformée de l'Etoile).

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE TOKYO (47-04-24-24)

SAMEDI

Nana (1925), de Jean Renoir, 16 h 30 ; Mademoiselle Julie (1951, v.o. s.t.f.), de Alf Sjöberg, 18 h 30 ; Hommage à Artavadz Pelechian, 20 h ; la Malibran (1943), de Sacha Guitry, 21 h.

DIMANCHE

La Bohème (1926), de King Vidor, *16 h 30 ; la Vie de bohème* (1942), de Marcel L'Herbier, 18 h 30 ; Hommage à Artavadz Pelechian, 20 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

SAMEDI

Le Cinéma polonais : le Départ (1967, v.o. s.t.f.), de Jerzy Skolimowski, 14 h 30 ; Céramique (v.o. s.t.f.), d'Andrzej Wajda, le Mauvais Garçon (1921, v.o. s.t.f.), d'Hervé Diamant-Berger, Quand tu dors (v.o. s.t.f.), d'Andrzej Wajda, les Innocents charmeurs (v.o. s.t.f.), d'Andrzej Wajda, 17 h 30 ; le Complot (1988, v.o. s.t.f.), d'Agnieszka Holland, 20 h 30.

DIMANCHE

Le Cinéma polonais : les Demoiselles de Wilko (1978, v.o. s.t.f.), d'Andrzej Wajda, 14 h 30 ; le Pouvoir du mal (1985, v.o. s.t.f.), de Krzysztof Zanussi, 17 h 30 ; la Poupée (1968, v.o. s.t.f.), de Wojciech Has, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Grande-Galerie
porte Saint-Eustache
Forum des Halles
(40-26-34-30)

SAMEDI

Le Ventre de Paris : le Pain quotidien : le Goûter de Josette (1981) de Gérard Frot-Coutaz, Beau Temps mais orageux en fin de journée (1986) de Gérard Frot-Coutaz, 14 h 30 ; la Cuisine du rire : Noël à Vaugi*rard (1966) de Jacques Espagne, le Père* Noël est une ordure (1983) de Jean-Marie Poiré, 16 h 30 ; Dîners intimes : Paris vu par... (1965) de Jean-Luc Godard, Eric Rohmer, Jean Douchet, Jean-Daniel Pollet, Claude Chabrol, Jean Rouch, la Maman et la Putain (1973) de Jean Eustache, 18 h 30 ; Fantasmes culinaires : Opéra mouffe (1958) d'Agnès Varda, Erotissimo (1968) de Gérard Pirès, 20 h 30.

DIMANCHE

Le Ventre de Paris : la Cuisine du rire : la Grande Vadrouille (1966) de Gérard Oury, 14 h 30 ; le Pain quotidien : Actualités Gaumont, Matines (1980) de Marianne Lamour, Un dessert pour Constance (1981) de Sarah Maldoror, 16 h 30 ; les Cinéastes gourmands : Paris vu par... (1965) de Jean-Luc Godard, Eric Rohmer, Jean Douchet, Jean-Daniel Pollet, Claude *Chabrol, Jean Rouch, le Charme discret de* la bourgeoisie (1972) de Luis Bunuel, 18 h 30 ; Dîners intimes : Edwige et l'amour (1986) de Cécile Decugis, les Amants de minuit (1952) de R. Richebé, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

A BRIGHTER SUMMER DAY (Taïwan, v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).
L'AMANT (Fr.-Brit., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97).
LES AMANTS DU PONT-NEUF (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
APRÈS L'AMOUR (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).
ATTACHE-MOI! (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71).
BARTON FINK (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LA BELLE HISTOIRE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).
BETTY (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).
BORDER LINE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
BUGSY (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).
CÉLINE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
CONTE D'HIVER (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e *(46-33-97-77).*
LA COTE D'ADAM (Sov., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).
LE COUP SUPRÊME (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
CROC-BLANC (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
DANSE AVEC LES LOUPS (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
DE JOUR COMME DE NUIT (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
DEAD AGAIN (*) (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).
DELICATESSEN (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).
DIÊN BIÊN PHU (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
LA DIVINE COMÉDIE (Por., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).
LES DOORS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
LA DOUBLE VIE DE VÉRONIQUE (Fr.-Pol., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).
EPOUSES ET CONCUBINES (Fr.-Chin., v.o.) : La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).
EUROPA (DANOIS-Su., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
L'EVASION DU CINÉMA LIBERTÉ (Pol., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
FACE A FACE (*) (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
FACES (A., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).
LA FAMILLE ADDAMS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
LE FESTIN NU (*) (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
FIEVEL AU FAR WEST (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
FISHER KING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
FRANKIE & JOHNNY (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).
LA GAMINE (Fr.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).
GRAND CANYON (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).
LA GUERRE SANS NOM (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
HAMLET (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
HOLLYWOOD MISTRESS (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
L'HOMME QUI PLANTAIT DES ARBRES (Can.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
HOOK (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette bis, 13e (47-07-55-88) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
HUSH-A-BYE, BABY (Irlandais, v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
INDOCHINE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Kinopanorama, 15e *(43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e* (40-68-00-16) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
JFK (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).
JOHNNY STECCHINO (It., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
JOHNNY SUEDE (A.-Suis., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
JUSQU'AU BOUT DU MONDE (Fr.-All.-Autr., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).
KAFKA (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).
LABYRINTHE DES PASSIONS (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
LATINO BAR (Esp.-Mex., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
LUCKY LUKE (A., v.f.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).
MARCELLINO (It., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93).
MY OWN PRIVATE IDAHO (*) (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
LES NERFS A VIF (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).
NIGHT ON EARTH (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).
NOUS DEUX (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).
OMBRES ET BROUILLARD (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
PARISTORIC (Fr.) : Espace Hébertot, 17e (42-93-93-46).
PAS DE RÉPIT POUR MÉLANIE (Can.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
LE PAS SUSPENDU DE LA CIGOGNE (Fr.-Gr.-Suis.-It., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
LE PRINCE DES MARÉES (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).
PROSPERO'S BOOKS (Brit.-Hol., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
LE QUATRIÈME HOMME (*) (Hol., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).
LA RÉVOLTE DES ENFANTS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
ROBIN DES BOIS PRINCE DES VOLEURS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
ROLLING STONES (A., v.o.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).
ROME ROMÉO (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
RUSH (**) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, *13e (45-61-94-95) ; Miramar, 14e* (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).
SAILOR ET LULA (*) (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
SAM SUFFIT (Fr.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
SANG CHAUD POUR MEURTRE DE SANG-FROID (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
LA SEMAINE DU SPHINX (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).
LE SILENCE DES AGNEAUX (**) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cinoches, 6e *(46-33-10-82) ; George V, 8e* (45-62-41-46) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).
LA STAZIONE (It., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).
TALONS AIGUILLES (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).
TERMINATOR 2 (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
THELMA ET LOUISE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
TORCH SONG TRILOGY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55).
TOUS LES MATINS DU MONDE (Fr.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
TOUTES PEINES CONFONDUES (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
TRAHIE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette bis, 13e (47-07-55-88) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).
TRULY, MADLY, DEEPLY (Brit., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
TRUST ME (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
UNE LUEUR DANS LA NUIT (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).
URGA (Fr.-Sov., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
VAN GOGH (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
LA VIE DE BOHÈME (Fr.-Su.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).
LA VIE SUR UN FIL (Chin., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).
YOUNG SOUL REBELS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

LES GRANDES REPRISES

LA BALLADE DES SANS-ESPOIR (A., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).
BLANCHE NEIGE ET LES SEPT NAINS (A., v.f.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
CAUGHT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
DERRIÈRE LE MIROIR (A., v.o.) : La Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).
EASY RIDER (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
FANTASIA (A.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LE GRAND CHANTAGE (A., v.o.) : Passage du Nord-Ouest, cafécinê, 9e (47-70-81-47).
LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
HUSBANDS (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
L'IMPÉRATRICE ROUGE (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
KEY LARGO (A., v.o.) : *Action Rive* Gauche, 5e (43-29-44-40).
LOS OLVIDADOS (Mex.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
MADAME DE... (Fr.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).
MEURTRE D'UN BOOKMAKER CHINOIS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
MINNIE AND MOSKOWITZ (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LE PLAISIR (Fr.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
LA PLANÈTE BLEUE (Can.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).
QUOI DE NEUF PUSSYCAT? (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).
REFLETS DANS UN OEIL D'OR (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).
SANS LENDEMAIN (Fr.) : Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89).
SHADOWS (A., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).
UN CHIEN ANDALOU (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LES FILMS NOUVEAUX

BASIC INSTINCT - A PARTIR DE *VENDREDI 8 MAI.* *(**) Film américain* de Paul Verhoeven, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94) ; *Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).*

DANSE AVEC LES LOUPS. Film américain de Kevin Costner, v.o. : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93).

ROBERT'S MOVIE. Film turc de Canan Gerede, v.o. : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

SANS UN CRI. Film français de Jeanne Labrune : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

ÉCONOMIE

BILLET

Éclaircie américaine

Annoncée depuis le printemps de l'année dernière et sans cesse remise au lendemain, la reprise économique aux Etats-Unis est une découverte aussi espérée que celle de l'Amérique par Colomb, il y a tout juste cinq cents ans. Les experts consultent, fébriles, les statistiques du département du travail, prennent le pouls de Wall Street. A la Maison-Blanche, George Bush aimerait enfin caresser l'œuf de la croissance pour donner à son discours pré-électoral une sérénité quelque peu émoussée du côté de Los Angeles, où le *melting pot* fait des siennes.

Sur le terrain de l'économie, l'heure de l'éclaircie, a semble-t-il, sonné. Pour la première fois depuis neuf mois, le taux de chômage américain a légèrement reculé en avril, s'établissant à 7,2 % (contre 7,3 % en mars). Alors que les spécialistes tablaient sur 50 000 à 100 000 créations d'emplois, l'activité a été plus forte que prévu, avec 126 000 nouveaux postes de travail créés le mois dernier.

Mais une fois encore, il serait malvenu de se réjouir trop vite. En mars, les crédits à la consommation ont reculé de 2,7 %, les ménages préférant le désendettement à la *« fièvre acheteuse »*, et ce malgré les baisses récentes du coût de l'argent. Quant au chômage, il ne devrait pas connaître de baisse sensible dans les prochains mois, en raison de la faible croissance de l'économie américaine qui ne dépassera pas 2,5 % en 1992, un chiffre nettement inférieur aux taux de 5 %, voire 6 % observés outre-Atlantique lors des précédentes sorties de récession. *« Les entreprises qui ont licencié massivement pour se restructurer ne vont pas se mettre rapidement à réembaucher »*, faisait observer vendredi une économiste américaine. D'après le rapport publié le 7 mai par les conseillers économiques des cent principales firmes des Etats-Unis, le taux de chômage devrait rester cette année supérieur à 7 %. *« Une reprise générale est vraiment en cours, mais la croissance sera relativement faible »*, ont indiqué ces experts.

Dans un passé récent, la croissance a en outre montré sa fragilité. Au dernier trimestre de 1991, après six mois de légère reprise, le produit intérieur brut n'a progressé que de 0,4 % en rythme annuel, alors que entre juillet 1990 et décembre 1991, 1,6 million d'emplois avaient été supprimés en vue d'une meilleure productivité...

ÉRIC FOTTORINO

Nécessitant une nouvelle législation

La privatisation du charbon et du rail britanniques marquera la fin du contrôle de l'Etat sur les entreprises

La privatisation de British Coal et celle, partielle, de British Rail, annoncées mercredi 6 mai *(le Monde* du 8 mai), supposent un processus long et complexe. Dans le premier cas, des milliers de licenciements sont inéluctables. Dans le second, la logique libérale des « années Thatcher » devra céder le pas devant la mission de service public.

LONDRES

de notre correspondant

Après la privatisation des chemins de fer et des charbonnages, il ne restera des monopoles du service public, cette « bête noire » de Mme Thatcher, que la Poste et... les autobus de Londres. Erigée en véritable doctrine depuis douze ans par les gouvernements conservateurs successifs, la politique de privatisation des grandes entreprises touche à son terme. La vente des deux derniers « dinosaures » que sont British Coal et British Rail mettra fin symboliquement au contrôle de l'Etat sur l'industrie qui s'est généralisé après la seconde guerre mondiale.

La privatisation de ces entreprises pose des problèmes bien distincts, mais également complexes : alors que British Coal Corporation (BCC) devrait faire l'objet d'une privatisation totale, seuls certains services des chemins de fer seront proposés au secteur privé, sous forme de franchises. Dans les deux cas, les repreneurs potentiels ne sont pas si nombreux.

L'industrie charbonnière britannique connaît un déclin historique, quelque 120 000 mineurs ayant perdu leur emploi depuis les grandes grèves de 1984-1985. Aujourd'hui, le nombre des puits ne dépasse pas une cinquantaine, et celui des mineurs en activité est tombé à 45 000. BCC produit environ 76 millions de tonnes de charbon, dont plus de 80 % sont utilisés pour la production d'électricité, c'est-à-dire essentiellement par deux groupes – National Power et PowerGen – qui achètent le charbon national à 50 % au-dessus du prix mondial. Les contrats passés entre British Coal et les compagnies d'électricité sont donc vitaux pour la survie de cette industrie.

Productivité accrue

Le charbon reste une source d'énergie importante en Grande-Bretagne, puisqu'il représente environ 31 % de la consommation en énergie primaire, contre 35 % pour le pétrole, 24 % pour le gaz naturel et 7 % pour le nucléaire. A force de restructurations successives, British Coal a nettement accru sa productivité ces dernières années, ce qui lui a permis de maintenir sa production. Mais elle est soumise à une concurrence multiple : outre le gaz, celle du charbon d'importation, du nucléaire et du fioul appelé « orimulsion ». La privatisation entraînera de nombreux sacrifices, notamment parce que National Power et PowerGen vont réduire leurs volumes d'achats.

Selon la banque d'affaires N. M. Rothschild, le nombre des puits sera probablement ramené à quatorze vers 1996, ce qui ferait tomber la production à environ 40 millions de tonnes, provoquant, affirment les syndicats, quelque 35 000 licenciements. Plusieurs groupes pourraient se manifester pour le rachat d'une partie des actifs de British Coal, après que l'entreprise aura été scindée en plusieurs unités, notamment les groupes multinationaux RTZ et Hanson. Une solution de rachat par les employés de l'UDM (Union of Democratic Workers), soutenue par la banque d'affaires Lloyds, pourrait aussi se dessiner.

La situation de British Rail est bien différente. Une longue bataille pour envisager son avenir s'est déroulée au sein du précédent gouvernement de M. Major, certains ministres proposant une privatisation totale, d'autres défendant le principe d'une résurgence des compagnies régionales de chemins de fer. Ni les uns ni les autres ne l'ont emporté, puisqu'il a été décidé que la compagnie nationale conservera la propriété des voies et de la plupart des infrastructures. Cela signifie que la concurrence et la rentabilité ne s'exerceront pas pleinement, ce qui permettra au gouvernement d'assurer sa mission de service public par l'exploitation de lignes non rentables mais parfois vitales pour le désenclavement rural. Seuls les services de l'acheminement du fret et des colis seront intégralement privatisés.

Ceux du transport de passagers seront concédés à des sociétés privées sous forme de franchises, l'exploitation de certaines lignes étant accordée pour une période d'essai ne dépassant pas cinq ans. A l'issue de celle-ci, les licences pourront être retirées. Les critères qui seront retenus pour diviser le réseau d'exploitation sont encore incertains : partage par régions ou par sections du réseau InterCity. Ce projet maintient donc l'autorité de British Rail sur l'ensemble du réseau, mais il lui laisse aussi le fardeau financier des voies et des infrastructures, qui constitue plus de 60 % des coûts. D'autre part, il est probable que la privatisation de certaines lignes va entraîner une augmentation des tarifs, les syndicats parlant d'un bond de 40 %.

Enfin, on voit mal encore quels seront les repreneurs des gares, dont une partie seront également mises en vente. Le groupe Virgin Atlantic Airline, que dirige M. Richard Branson, a fait des propositions fermes pour devenir opérateur des lignes de trains rapides entre Londres et plusieurs villes, notamment Edimbourg, York et Manchester, mais les repreneurs ne semblent pas nombreux. Le réseau ferré britannique souffre, de notoriété publique, de multiples faiblesses, mais surtout d'un grave sous-équipement, qui n'est pas l'effet du hasard : Mme Thatcher ne cachait pas son aversion pour les voyages en train et son peu d'inclination à investir de l'argent public dans ce moyen de transport...

La Grande-Bretagne est nettement en retard par rapport à ses voisins européens : la France, l'Espagne, l'Allemagne, les Pays-Bas investissent en moyenne 0,7 % de leur PNB (produit national brut) dans les chemins de fer, contre 0,12 % en Grande-Bretagne.

La législation permettant la privatisation de British Coal et British Rail va faire l'objet de plusieurs textes de loi, et ce n'est qu'à l'automne prochain que la Chambre des communes devra se prononcer.

LAURENT ZECCHINI

Numéro un des assurances au Danemark

Baltica s'installe dans les pays baltes

COPENHAGUE

de notre correspondante

La compagnie d'assurances Baltica (numéro un au Danemark), associée depuis deux ans avec le groupe français Victoire-Indosuez, est le premier établissement financier étranger à s'implanter dans les Pays baltes. Au début de mai a été inaugurée officiellement à Riga (Lettonie) Balta Insurance Company, société mixte créée en joint venture par Baltica et la compagnie d'Etat lettonne Latva.

Baltica, qui a investi au départ dans Balta un capital de 100 000 dollars (environ 550 000 francs) garanti par le Fonds pour le développement des pays de l'Est (qui dépend de la BERD), contrôle 35 % de la nouvelle société, qui s'occupera uniquement d'assurer en devises étrangères lourdes les marchandises, les véhicules et les transports. La compagnie Balta est dirigée par un Danois détaché du siège de Copenhague, M. Laff Hœjer-Larsen, entouré de sept collaborateurs autochtones, dont trois ont passé plusieurs mois au Danemark pour s'initier aux problèmes des assurances et apprendre l'anglais. Leurs salaires, oscillant entre 550 francs et 825 francs par mois, est apparu royal à leurs compatriotes, qui, pour la plupart, doivent se contenter d'émoluments mensuels d'environ 135 francs.

Balta, avant même son ouverture officielle, avait déjà signé vingt-six polices. Son avenir dépendra évidemment de l'évolution des échanges commerciaux de la Lettonie avec l'étranger. Ses « parrains », optimistes mais prudents, estiment qu'elle ne sera sans doute vraiment rentable que dans cinq à dix ans.

Baltica, d'autre part, sur la demande des autorités lettonnes, participera à un groupe de travail chargé d'élaborer un code des assurances appelé à entrer en vigueur dès que possible en Lettonie. La compagnie Latva (2 800 salariés), qui bénéficiait jusqu'ici d'un monopole en Lettonie, doit être privatisée bientôt ; cette transformation changera à plus ou moins long terme le marché des assurances dans la République qui avait été annexée par l'URSS en 1940 et vient de retrouver son indépendance.

CAMILLE OLSEN

□ **HSBC Holdings offre 3,4 milliards de livres pour reprendre Midland.** – HSBC Holdings, la maison-mère de Hongkong and Shanghai Banking Corporation, a publié, vendredi 8 mai, son offre formelle de reprise de Midland Bank, qui valorise la banque britannique à 3,4 milliards de livres (34 milliards de francs). Lors de la présentation de l'offre le mois dernier, les termes proposés représentaient 3,1 milliards de livres. Le montant révisé de l'offre se fonde sur le cours actuel des actions HSBC, que la banque de Hongkong propose d'échanger contre les titres Midland en y ajoutant un paiement additionnel sous forme d'obligations. Cette proposition de fusion est soutenue par le conseil d'administration de Midland.

Demandant l'intervention de M. Mitterrand auprès de la CEE

Les Etats d'Amérique centrale défendent leur production de bananes

Les présidents du Costa-Rica, du Panama et du Honduras demandent à rencontrer M. François Mitterrand pour lui expliquer la nocivité des quotas et de la taxe que la Commission de Bruxelles propose d'instaurer pour protéger les bananes produites dans les départements d'outre-mer et dans les anciennes colonies des membres de la CEE.

SAN-JOSÉ

de notre correspondant

Dans une initiative sans précédent destinée à exprimer leur préoccupation face aux futures règles de commercialisation de la banane sur le marché européen, les présidents de trois pays d'Amérique centrale – Costa-Rica, Panama et Honduras – ont entamé cette semaine des démarches afin d'être reçus ensemble par M. François Mitterrand. Des contacts ont aussi été pris avec Londres, Rome et Bruxelles pour des rencontres au plus haut niveau qui devraient avoir lieu avant le 15 mai, conformément au calendrier établi avec les autres producteurs de bananes latino-américains.

Cette démarche spectaculaire, qui a provoqué un certain étonnement dans les chancelleries européennes et n'a pas encore été annoncée officiellement, s'inscrit dans une vaste offensive diplomatique entamée depuis quelques semaines par les huit Etats membres de l'Union des pays exportateurs de bananes (UPEB). Cette organisation, basée à Panama, réunit les principaux exportateurs de bananes d'Amérique latine, sauf le premier producteur mondial de ce fruit, l'Equateur, qui appuie néanmoins les initiatives de l'UPEB.

MM. Rafael-Angel Calderon (Costa-Rica), Guillermo Endara (Panama) et Rafael Callejas (Honduras) espèrent convaincre leurs interlocuteurs européens de modifier les propositions préparées par la Commission de Bruxelles sur les conditions de commercialisation de la banane sur le territoire de la CEE à partir de 1993 *(le Monde* du 11 avril). Ces propositions sont *« inacceptables et catastrophiques pour nous »*, disent les producteurs costariciens, car elles imposent simultanément une taxe à l'importation et des quotas. Cela *« provoquera inévitablement une baisse de nos exportations au profit des producteurs inefficaces des Caraïbes qui continueront de vendre plus cher aux consommateurs européens un fruit de moins bonne qualité que le nôtre »*.

L'Allemagne gros consommateur

L'enjeu est considérable pour l'Amérique latine, qui fournit 55 % des bananes vendues dans les pays de la CEE, premier consommateur mondial avec 3,3 millions de tonnes par an et deuxième importateur derrière les Etats-Unis. C'est souvent la principale source de devises pour les pays d'Amérique centrale, notamment pour le Costa-Rica qui est aussi le premier fournisseur de la CEE avec 549 000 tonnes par an, devant le Panama, la Colombie et l'Equateur.

Actuellement, le marché de la banane en Europe est soumis à des règles compliquées et issues de l'héritage colonial. Il existe trois catégories de fruit selon l'origine : la banane communautaire, produite dans les départements d'outre-mer pour la France, aux Canaries pour l'Espagne, à Madère pour le Portugal et en Crète pour la Grèce ; le fruit importé des pays ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique) et exempté de droit d'entrée selon la Convention de Lomé ; et la banane latino-américaine soumise à un droit de 20 %, sauf en Allemagne où elle entre librement en vertu d'une dérogation accordée lors de la signature du traité de Rome en 1957 à ce pays, qui achète à lui seul plus de 50 % des bananes latino-américaines importées par la CEE.

La situation varie du tout au tout selon les pays. L'Espagne couvre la totalité de sa consommation avec les 430 000 tonnes produites aux Canaries et n'importe pas un seul fruit de ses anciennes colonies latino-américaines. Le marché français est fourni aux deux tiers par les DOM et pour un tiers par les pays ACP. La Grande-Bretagne importe 75 % de ses besoins par des achats à ses anciennes colonies, en particulier dans les Caraïbes, et 25 % à l'Amérique latine. L'Allemagne, le Benelux, l'Irlande et le Danemark, en revanche, se fournissent à 100 % auprès des producteurs latino-américains.

Favoriser la paix sociale

Ces derniers souhaiteraient, bien sûr, que la CEE étende le système en vigueur en Allemagne – pas de taxe ni de quota, – mais, reconnaît la responsable du dossier auprès du ministère costaricien du commerce extérieur, Mme Carolyn Robert, *« nous sommes conscients que cela n'est pas possible dans l'immédiat et qu'il faut une transition. Nous sommes disposés à contribuer à cette évolution en acceptant le maintien de la taxe actuelle – 20 % au maximum – qui pourrait être reversée aux pays des Caraïbes pour les aider à remplacer la banane par des activités plus rentables pour eux »*.

Moins diplomate, l'ancien président du Costa-Rica, Prix Nobel de la paix, M. Oscar Arias, avait en avril interpellé le président français lors d'une réunion sur le bilan du plan de paix pour l'Amérique centrale : *« Notre ami Mitterrand,* avait-il déclaré, *défend les intérêts de quelques producteurs des Caraïbes alors que les pays riches devraient faire un effort pour éliminer les causes de conflits en Amérique centrale et nous aider à avoir la paix sociale. »*

BERTRAND DE LA GRANGE

Hanson vend sa participation dans ICI

La banque d'affaires américaine Goldman Sachs a indiqué, vendredi 8 mai, que le conglomérat britannique Hanson, deuxième puissance industrielle outre-Manche, a cédé sa participation de 2,8 % dans Imperial Chemical Industries (ICI), acquise il y a un an *(le Monde* du 18 mai 1991).

Selon des opérateurs de la City, la moitié des 20 millions d'actions ICI détenues par Hanson auraient d'ores et déjà été cédées par la banque, bénéficiant de l'euphorie de la Bourse de Londres qui clôturait vendredi 8 mai à un nouveau record. Cette opération aurait permis à Goldman Sachs de réaliser une plus-value de quelque 20 millions de livres (200 millions de francs) par rapport au prix d'achat moyen payé par Hanson l'an dernier. Ce retrait de Hanson met ainsi un terme définitif à l'éventualité – largement commentée ces dernières semaines – d'une offre publique d'achat (OPA) sur ICI, quatrième groupe chimique mondial.

Pour une durée de quarante années

La compagnie Chevron signe un important accord pétrolier avec le Kazakhstan

Après quatre ans de négociations fertiles en rebondissements, un accord de principe est intervenu entre la République du Kazakhstan et Chevron, la quatrième compagnie pétrolière américaine, pour l'exploitation du gisement géant de Tenguiz. Le protocole d'accord, dont la signature a été confirmée en fin de semaine, prévoit la constitution d'un joint-venture chargée d'exploiter le champ de Tenguiz, situé en bordure de la mer Caspienne, dont les réserves récupérables de brut sont évaluées à une dizaine de milliard de barils, soit l'équivalent des ressources algériennes. La mise en production suppose un investissement de 1,5 milliard de dollars au cours d'une première phase de trois ans qui débuterait, en principe, dès 1993. L'accord entre le Kazakhstan et Chevron porte sur quarante ans.

Il y a deux ans, un premier protocole d'accord pour l'exploitation de Tenguiz, le plus vaste gisement non encore mis en production dans l'ex-URSS, avait capoté, victime d'une campagne de la presse soviétique qui dénonçait le *« bradage »* des richesses nationales. A l'époque, une marge bénéficiaire de 28 % pour la compagnie américaine avait été évoquée. Selon des sources officieuses, elle aurait été ramenée à 20 % dans la nouvelle mouture de l'accord.

Gisement difficile du fait de sa pression élevée et d'une haute teneur en soufre, Tenguiz n'est pas exploitable, de l'avis des spécialistes, par les techniques classiques en vigueur dans la Communauté des Etats indépendants issue de l'ex-Union soviétique.

Dans ce retard technologique réside la chance de Chevron de signer un accord définitif avec le Kazakhstan. Mais la route sera sans doute encore longue.

SOCIAL

Succédant à M. René Teulade

M. Jean-Pierre Davant est élu président de la Mutualité française

M. Jean-Pierre Davant a été élu, jeudi 7 mai, président de la Fédération nationale de la mutualité française (FNMF) en remplacement de M. René Teulade, nommé ministre des affaires sociales et de l'intégration. Dans un premier temps, l'assemblée générale de la Mutualité française – près de mille délégués – avait désigné, le 7 avril dernier, M. Davant comme président par intérim de la FNMF. En obtenant, un mois plus tard, la présidence de la plus importante des organisations mutualistes en France (25 millions de personnes protégées), M. Davant s'est fixé pour objectif de *« démontrer que la solidarité mutualiste, garantie d'une gestion moderne et efficace, doit être un modèle pour l'Europe sociale de demain. »*

[Né le 12 avril 1945 à Paris, M. Jean-Pierre Davant est diplômé de l'Ecole nationale des impôts. Après avoir passé huit années à la présidence de la Mutuelle nationale des agents de la direction générale des impôts (1978-1986), il est élu président général de la Mutualité de la fonction publique (MFP) en 1986. Devenant successivement président de la Fondation de l'avenir pour la recherche médicale appliquée (1987), président-fondateur de la Mutuelle des agents des impôts (1987-1990) puis membre de la Commission des comptes de la santé et du Conseil national du sida (1989), M. Davant est nommé inspecteur central des impôts en 1990 et devient, la même année, membre de sections du Conseil économique et social (dont les affaires sociales). Il était en outre vice-président de la Fédération nationale de la mutualité française (FNMF) depuis 1987.]

□ **Mme Lienemann maintiendra le décret de blocage des loyers à Paris.** – Le ministre délégué au logement et au cadre de vie, Mme Marie-Noëlle Lienemann, a annoncé jeudi 7 mai son intention de reconduire le décret de blocage des loyers en région parisienne, *« sous réserve d'ajustements »*. Mme Lienemann a estimé, qu'une libération des loyers ne résoudrait pas le problème de l'investissement dans l'immobilier, actuellement délaissé au profit des valeurs mobilières.

□ **Chômage de longue durée.** – La fédération CFDT de la protection sociale, du travail et de l'emploi a estimé, mardi 5 mai, que le programme de lutte contre le chômage de longue durée examiné la semaine dernière en conseil des ministres *(le Monde* du 30 avril) risque de conduire à *« une logique de radiation des statistiques »* plutôt qu'à *« une logique d'activité salariée durable »*. La fédération se félicite qu'environ un millier d'emplois soient créés à l'ANPE, à l'AFPA et dans les Carrefours-jeunes.

REVUE DES VALEURS

SEMAINE DU 4 AU 7 MAI 1992

PARIS

Sommet en vue

INDICE CAC 40

+ 1,58 %

Septième semaine consécutive gagnante à la Bourse de Paris où, dans des volumes relativement étoffés pour cette période d'entre deux ponts, les valeurs françaises se sont sensiblement appréciées, de 1,58 %. Cela étant, personne dans les salles de marchés ne s'attendait réellement à de véritables prouesses pour cette troisième période encore écourtée à quatre séances en raison de la célébration du 8 mai. Quatre séances qui ne reflètent pas même la réalité, puisque celle de lundi fut ramenée à deux heures de cotation (sur le marché à règlement mensuel) en raison d'une grosse panne informatique...

Lundi 4 mai donc, alors que Londres et Tokyo chômaient en raison de fêtes locales, Paris a bien failli fêter la paix sociale une journée de plus : un *bug*, ou une boucle en langage informatique, sur le logiciel CAC a retardé le début des transactions de près de cinq heures. Quoi qu'il en soit, au terme des transactions, dans des volumes réduits (1,2 milliard de francs), l'indice CAC 40 s'inscrivait à son plus haut niveau de l'année à 2 041,62 points. Le lendemain, alors que la séance semblait initialement bien orientée, les valeurs françaises ne gagnèrent que 0,26 %. Progression suffisante toutefois pour leur permettre de revenir à un niveau délaissé depuis le 26 juin 1990 (2 046,93 points).

Mercredi, la journée fut mise à profit par les valeurs pour consolider leurs positions et au terme d'une séance irrégulière, l'indicateur s'apprécia symboliquement de 0,01 %. La dernière séance de la semaine, en revanche, fut plus mouvementée. Après un début de séance en retrait de 0,06 %, l'indice des quarante principales valeurs, après un plus-bas de séance à – 0,53 %, atteignit un plus-haut deux minutes avant la clôture (+ 0,92 %) avant de revenir à + 0,79 % au terme des échanges. A cela, une explication bien simple : l'annonce aux alentours de 16 heures d'une diminution des réserves obligatoires des banques, suivie par une détente d'un demi-point du taux de base bancaire par plusieurs établissements, a donné un coup de fouet au marché. En terminant la séance à 2 063,40 points, les valeurs françaises ne se situent plus qu'à 2,7 % du plus haut niveau historique jamais atteint par l'indice (le 20 avril 1990 à 2 129,32 points).

Et le potentiel de hausse de l'indice CAC 40 est encore, selon certains analystes, très important. Cela étant, en matière de prévisions, il est toujours intéressant de les comparer aux résultats effectifs. A la fin du mois de mars 1991, M. Antoine Nodet, analyste financier à la Société de Bourse NMB Bourse SA, filiale du NMB Postbank Group (Pays-Bas), écrivait dans une note de conjoncture, alors que le principal indicateur de la place se situait à cette époque aux alentours de 1 830 points : *« Les propos de Karl Otto Poehl sur la désastreuse union monétaire allemande ont peut-être marqué la fin de l'hégémonie du deutschemark en Europe. (...) Ce mouvement a été retardé pour le moment par la baisse du dollar et la hausse des taux allemands. Les problèmes de l'Europe de l'Est, les troubles sociaux en Allemagne occidentale, l'accroissement vertigineux du déficit budgétaire et la réduction des excédents commerciaux devraient peser durablement sur le deutschemark. La situation actuelle du deutschemark devrait mettre fin à l'alignement obligé des taux français sur les taux allemands. Les premiers pourraient donc baisser alors que les seconds pourraient encore monter ou bien rester à leur niveau record. (...) Une baisse très significative des taux aurait des effets bénéfiques pour la Bourse de Paris au cours des deux prochaines années (hausse des PER mécaniquement, par la baisse des taux, par la baisse de la prime de risque ; attrait accru des placements en actions en raison de la baisse des taux. »*

Les Ciments français et Hachette-Matra

Pour compléter son analyse, M. Nodet quantifiait plus loin l'impact d'une éventuelle baisse des taux sur le CAC 40. Un point de moins permettrait à l'indice d'atteindre 2 100 points. Avec deux points, l'indice pourrait se situer à 2 500 points (printemps 1993). Avec trois points, l'indice pourrait se hisser au-delà des 3 000 points. Il concluait à l'époque : *« Par conséquent, à long terme, le potentiel de hausse de la Bourse de Paris est beaucoup plus important que le risque de baisse. Ce qui n'exclut pas une consolidation à court terme à l'annonce des mauvais résultats de 1990 »*. Certes, les taux n'ont pas beaucoup baissé... mais le dollar baisse, et le mark aussi. Et force est de constater que la barre des 2 100 points n'est plus très loin...

Aux valeurs, cette semaine, les vedettes du Palais Brongniart ont été successivement les Ciments français qui, à leur retour à la cotation lundi, se sont appréciés de plus de 20 %. Le cours se rapprochait de l'offre faite par le cimentier italien Italcementi, soit 455 francs pour 470 francs offert. On peut s'étonner de ce courant vendeur. Pourquoi se dessaisir de titres en acceptant une substantielle moins-value alors qu'au 1er juin, ou mieux, à la fin de l'année, la plus-value aurait été plus importante ?

Puis ce fut le tour des titres du groupe Lagardère. Les modalités de la fusion entre Hachette et Matra étant désormais connues, le retour à la cotation des titres du groupe s'est soldé par une vive reprise. Ainsi, Matra s'est apprécié de 9,5 % pour 185 000 titres, MMB de 8 % pour 62 000 titres et Hachette 2,2 % pour 113 000 titres. A noter également cette semaine, l'accord donné à la CSEE (ex-Compagnie des signaux) par ses actionnaires en vue d'une augmentation de capital d'un montant de 500 millions de francs. Cet accord met un terme à un conflit qui opposait depuis plusieurs mois le groupe d'investisseurs Quadral, qui détient 36 % de la CSEE, aux autres actionnaires du groupe, l'italien Finmeccanica (29 %) et le Groupement privé de gestion (GPG, 15 %). L'autorisation est donnée pour une période de cinq ans. M. Yazid Sabeg, président du groupe d'électronique professionnelle et aussi président de Quadral, a néanmoins indiqué qu'il n'entendait pas procéder à une augmentation de capital avant dix-huit mois.

FRANÇOIS BOSTNAVARON

Filatures, textiles magasins

	7-5-92	Diff.
Agache (Fin.)	900	+ 10
BHV	810	– 9
Damart	3 015	+ 125
DMC	346	+ 22
Gal. Lafayette	1 965	+ 65
Nouv. Galeries	598	+ 20
Printemps	801	– 4
La Redoute	5 670	+ 40
SCOA	17,80	+ 0,35

Matériel électrique

	7-5-92	Diff.
Alcatel-Alsthom	669	+ 11
CSEE	297	– 43
Générale des eaux	2 394	+ 48
Intertechnique	825	– 5
Labinal	775	+ 1
Legrand	4 999	+ 49
Lyon. des eaux	555	+ 5
Matra	178,60	inch.
Merlin-Gerin	548	– 1
Moulinex	169	– 5
Radiotechnique	586	+ 11
SEB	2 345	+ 95
Sext.-Avionique	243	+ 3
Thomson-CSF	160,40	– 3
IBM	520	+ 26,90
ITT	362,50	+ 15,50
Schlumberger	355	+ 7
Siemens	2 330	+ 10

Alimentation

	7-5-92	Diff.
Béghin-Say	667	+ 4
Bongrain	3 200	+ 100
BSN	1 158	– 5
Carrefour	2 569	– 17
Casino, G., Per.	180	+ 5
Guyenne-Gasc.	1 755	– 26
LVMH	4 324	– 59
Olipar	179	– 4,5
Pernod-Ricard	1 593	+ 26
Promodès	3 700	+ 135
Saint-Louis	1 260	+ 20
Source Perrier	1 700	inch.
Nestlé	36 690	+ 290

Bâtiment, travaux publics

	7-5-92	Diff.
Bouygues	658	+ 4
Ciments français	475,10	inch.
GTM	431	– 11
Immob. Phénix	135,20	– 1,80
J. Lefebvre	972	+ 11
Lafarge-Coppée	384,30	– 1
Poliet	626	inch.
SGE-SB	238	+ 4

Métallurgie, construction mécanique

	7-5-92	Diff.
Alspi	310	+ 2
Dassault Aviation	350	+ 3
De Dietrich	1 716	+ 76
Fives-Lille	420	+ 6
Peugeot	785	– 1
SAGEM	1 975	+ 75
Strafor, Facom	875	+ 8
Valeo	744	+ 11
Vallourec	253	+ 21

Mines d'or, diamants

	7-5-92	Diff.
Anglo-American	193	+ 6
Amgold	312	inch.
Buffelsfontein	37,90	+ 1,90
De Beers	151	+ 4
Drief. Cons.	63,50	+ 3,60
Gencor	19,35	+ 0,90
Harmony	26,50	+ 0,10
Randfontein	24,80	+ 2,20
Sainte-Helena	32,60	– 0,25
Western Deep	154	+ 4

Valeurs diverses

	7-5-92	Diff.
Accor	825	+ 20
Air liquide	778	– 8
Bic	763	– 6
Bis	336	+ 5
CGIP	1 260	+ 12
Club Méd.	541	– 6
Elf Sanofi	1 136	+ 6
Essilor	479	– 5
Euro Disney	131	– 5,70
Europe 1	1 105	– 76
Eurotunnel	39,30	– 0,80
Groupe Cité	533	+ 2
Hachette	147,90	inch.
Havas	529	+ 4
Marine Wendel	330	– 9
Navigation mixte	1 138	– 17
Nord-Est	110	+ 2,70
L'Oréal	848	– 20
Saint-Gobain	597	+ 6
Saulnes Châtillon	235	+ 4
Skis Rossignol	732	– 32

Produits chimiques

	7-5-92	Diff.
Institut Mérieux	6 840	+ 20
Roussel-Uclaf	2 135	– 15
Synthélabo	1 241	– 38
BASF (1)	833	+ 16
Bayer	970	+ 20
Hoechst	856	+ 12
Imp. Chemical	134,50	– 0,50
Norsk Hydro (2)	148	+ 1,80

(1) Coupon de 30 F.
(2) Coupon de 2,50 F.

Banques, assurances,

	7-5-92	Diff.
AGF	513	+ 15,10
AXA (ex-Cie Midi)	1 005	+ 1
Bail Equipement	123	– 0,50
Bancaire (Cie)	499	+ 19,70
Cetelem	790	+ 20
CCF	196,80	+ 10,70
CFF	950	inch.
CFI	290	– 1
Chargeurs	1 203	– 17
C. Local de France	226,20	+ 0,20
CPR	278	– 2,10
Eurafrance	1 592	– 5
GAN	2 058	+ 108
Locindus	720	– 15
Paribas	434	– 0,60
Schneider	704	inch.
Société générale	554	+ 5
Sovac	820	inch.
Suez (Cie fin.)	340,60	+ 1,60
UAP	544	+ 16

Pétroles

	7-5-92	Diff.
BP-France	118	+ 4
ELF-Aquitaine	394,40	– 0,20
Esso	812	– 13
Primagaz	732	+ 2
Sogerap	432,50	– 0,50
Total	263,40	– 6,50
Exxon	327,80	– 2,20
Petrofina	1 875	+ 105
Royal Dutch	452	– 9,80

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Métaleurop	+ 10,4	CSEE	- 13,4
Matra	+ 9,4	Europe 1 Sico	- 6,9
Vallourec	+ 8,8	CFI	- 4,8
Nordon	+ 8,5	Skis Rossignol	- 4,8
MMB	+ 7,9	SFIM	- 4,6
GAN	+ 7,7	Bafip	- 4,4
Dassault-Aviat.	+ 6,9	Colas	- 4,2
Pinault	+ 6,3	Euro Disney	- 4,1
SPEP	+ 6,3	Groupe Cité	- 4
Eurocom	+ 6	Bail Equip.	- 3,7
Cie As. Paris	+ 6	CCMC	- 3,6
Erap-Elf-Cpet	+ 6	Thomson CSF	- 3,5
Rhône-Poulenc	+ 5,7	Cerus Europ.	- 3,4
BP France	+ 5,5	Solero	- 3,3

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Alcatel Alsthom	1 034 480	683 501
Peugeot	710 780	558 128
Ciment franç.	1 006 550	476 879
ELF-Aquitaine	948 400	374 819
Michelin	1 622 200	338 214
Total	1 235 750	332 077
Eaux (Gén. des)	135 410	319 149
BSN	269 290	313 319
Saint-Gobain	480 090	284 666
LVMH	56 419	278 249
Paribas	555 875	241 997
Suez	646 425	220 148
Oréal (L')	247 680	213 896
Axa	211 201	213 320

(*) Du jeudi 30 avril 1992 au jeudi 7 mai 1992 inclus.

MARCHE LIBRE DE L'OR

	Cours 30-4-92	Cours 7-5-92
Or fin (kilo en barre)	60 800	59 800
– (kilo en lingot)	60 950	59 850
Pièce française (20 fr.)	347	345
• Pièce française (10 fr.)	400	388
Pièce suisse (20 fr.)	348	340
Pièce latine (20 fr.)	348	342
• Pièce tunisienne (20 fr.)	342	342
Souverain	465	433
• Souverain Elisabeth II	440	435
• Demi-souverain	355	340
Pièce de 20 dollars	2 045	2 060
– 10 dollars	1 022	1 020
• – 5 dollars	690	700
– 50 pesos	2 255	2 205
• – 20 marks	432	432
– 10 florins	382	387
• – 5 roubles	288	270

• Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 7 mai 1992
Nombre de contrats : 176 416 environ.

COURS	ÉCHÉANCES Juin 92	Septembre 92	Décembre 92
Premier	107,94	108,16	108,34
+ haut	108,36	108,56	108,60
+ bas	107,84	108,10	108,34
Dernier	108,28	108,48	108,50
Compensation	108	108,22	108,40

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	30-4-92	4-5-92	5-5-92	6-5-92	–
RM	3 392 177	1 241 739	2 451 674	3 007 599	–
Comptant R. et obl.	9 408 018	2 991 366	8 391 408	542 628	–
Actions	178 635	133 432	201 033	184 634	–
Total	12 978 830	4 366 537	11 044 115	3 734 861	–

INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1991)

Françaises	116,5	116,9	117,5	117,7	–
Etrangères	106	107,7	107,3	108,4	–

INDICES CAC (du lundi au vendredi)

	4-5-92	5-5-92	6-5-92	7-5-92	–
Indice gén.	545	551,1	548,9	549,3	–
(base 100, 31 décembre 1987)					
Indice CAC 40	2 041,62	2 046,93	2 047,15	2 063,40	–

NEW-YORK

Irrégulière

INDICE DOW JONES

+ 1 %

Démarrant lundi 4 mai sur un nouveau record grâce au retour au calme à Los Angeles, Wall Street a ensuite évolué de façon irrégulière avant de terminer la semaine en hausse, grâce au bon accueil réservé aux adjudications trimestrielles du Trésor américain. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé vendredi à 3 369,41, en hausse de 33,32 points, soit un gain de 1 % par rapport à la semaine précédente.

Les émeutes qui avaient éclaté la semaine dernière à Los Angeles, après l'acquittement de quatre policiers blancs accusés d'avoir brutalisé un automobiliste noir, avaient encouragé les investisseurs à liquider avant le week-end dans la crainte d'une propagation des troubles à d'autres villes américaines, et notamment New-York. Toutefois, le rétablissement de l'ordre s'est traduit lundi par une vague d'achats qui a permis à Wall Street d'inscrire un nouveau record à 3 378,13 points. Par la suite, l'évolution a été dominée par le déroulement du programme de refinancement trimestriel du gouvernement américain ainsi que par la publication des chiffres du chômage aux Etats-Unis en avril. La participation satisfaisante aux adjudications du Trésor, qui ont permis de lever plus de 36 milliards de dollars d'emprunts, a bénéficié à Wall Street en provoquant une baisse des taux d'intérêt à long terme.

« Je pense que la reprise va s'imposer mais je ne dirai pas que l'économie est tirée d'affaire », a souligné M. Stefan Abrams, responsable chez Kidder Peabody, ajoutant qu'un lent redressement de l'économie devrait permettre d'écarter les risques de relance de l'inflation.

Indice Dow Jones du 8 mai : 3 369,41 (c. 3 336,09).

	Cours 1er mai	Cours 8 mai
Alcoa	76 1/8	75 3/4
ATT	43 1/4	43 3/4
Boeing	43 7/8	44 1/8
Chase Man. Bank	25 1/2	29 1/2
Du Pont de Nemours	54	52 7/8
Eastman Kodak	39 3/8	40 3/4
Exxon	59 1/4	58 7/8
Ford	44 1/8	45
General Electric	75 3/4	77 1/2
General Motors	40 3/4	39 7/8
Goodyear	71 1/2	72 3/8
IBM	90 3/4	93 1/4
ITT	64 1/8	68
Mobil Oil	64 3/8	62 3/8
Pfizer	70 7/8	72
Schlumberger	64 1/4	65 7/8
Texaco	61 7/8	61 7/8
UAL Corp. (ex-Allegis)	122 7/8	124
Union Carbide	27 1/2	27 1/2
United Tech.	53 7/8	53 1/4
Westinghouse	18 1/8	18 1/4
Xerox Corp	74 1/2	72 1/2

TOKYO

Très vive progression

INDICE NIKKEI

+ 6,2 %

Après neuf semaines de baisse consécutive, la Bourse de Tokyo a fortement progressé au cours de la période qui vient de s'écouler, exceptionnellement ramenée à trois jours en raison de fêtes locales. Au terme des échanges de la dernière séance, l'indice Nikkei s'inscrivait à 18 375,95 points, en hausse de 1 072,56 points, soit une vive progression de 6,2 % par rapport au vendredi précédent. Le principal indicateur de la place nippone, qui avait perdu 239,06 points sur un marché calme la semaine précédente, a refranchi le seuil des 18 000 points pour la première fois en un mois.

Le volume moyen des échanges quotidiens sur le premier marché est passé de 229,4 millions à 386,1 millions de titres. Qu'il s'agisse de particuliers ou d'investisseurs institutionnels, les Japonais, tout comme les étrangers, ont beaucoup acheté, encouragés par les promesses d'une reprise, estime-t-on sur la place de Tokyo. Le raffermissement du yen et la fermeté du marché des obligations ont aussi inspiré les intervenants. Les experts s'attendent à une reprise de l'économie japonaise en septembre ou en octobre. Ils parient plutôt sur des achats de titres liés à la demande intérieure nippone.

Indices du 8 mai : Nikkei, 18 375,95 (c. 17 303,39) ; Topix, 1 374,38 (c. 1 313,41).

	Cours 1er mai	Cours 8 mai
Ajinomoto	1 290	1 330
Bridgestone	1 170	1 190
Canon	1 400	1 460
Fuji Bank	1 390	1 440
Honda Motors	1 560	1 580
Matsushita Electric	1 410	1 430
Mitsubishi Heavy	575	589
Sony Corp.	4 300	4 480
Toyota Motors	1 460	1 500

LONDRES

Semaine de records

+ 2,5 %

La Bourse de Londres a vécu une semaine euphorique, battant trois fois de suite son record de clôture. Pour la première fois de son histoire, l'indice Footsie des cent grandes valeurs a brisé la barre des 2 700 points et certains opérateurs ont souligné qu'il pourrait même atteindre 2 800 points avant de subir la réelle pression de prises de bénéfice. Il a établi vendredi un record historique à 2 734,8 en cours de séance pour s'établir au terme des transactions à 2 725,7, son nouveau record de clôture. D'un vendredi à l'autre, l'indicateur a ainsi gagné 65,8 points, soit 2,5 %.

L'abaissement de 0,5 % des taux d'intérêt à 10 %, mardi 5 mai, et des commentaires optimistes de courtiers après la publication d'une moisson de résultats de sociétés meilleurs que prévu ont donné un coup de fouet au marché.

Indices FT du 8 mai : 100 valeurs, 2 725,70 (c. 2 659,80) ; 30 valeurs, 2 134,70 (c. 2 081,70) ; mines d'or, 110,50 (c. 108,00) ; Fonds d'Etat, 88,57 (c. 88,61).

	Cours 1er mai	Cours 8 mai
Allied Lyons	6,36	6,40
BP	2,69	2,52
BTR	4,64	4,94
Cadbury	4,69	4,95
De Beers	14,46	14,75
Glaxo	7,20	7,75
GUS	19,55	15,77
ICI	13,56	14
Reuters	11,85	12,35
RTZ	6,21	6,64
Shell	4,85	4,79
Unilever	9,04	9,40

FRANCFORT

En dents de scie

+ 0,8 %

La Bourse de Francfort a connu une semaine en dents de scie. Au terme des échanges de vendredi, l'indice DAX a gagné 14,15 points à 1 748,18, soit une progression d'une semaine sur l'autre de 0,8 %.

D'abord sous le choc des grèves dans les services publics, les places allemandes ont finalement anticipé dès mercredi l'accord signé jeudi soir, avant de s'accorder une petite consolidation pour le dernier jour de la semaine boursière.

Les analystes estiment que le marché a retrouvé un potentiel de hausse, mais que sa concrétisation dépendra en grande partie de l'attitude des investisseurs étrangers et d'un éventuel conflit dur dans la métallurgie. IG Metall menace de bloquer cette branche faute d'un accord salarial entre sa revendication d'une hausse de traitement de 9,5 % et un patronat qui ne souhaite lâcher que 3,3 %.

Indices du 8 mai : DAX, 1 748,18 (c. 1 734,03) ; Commerzbank, 1 989,80 (c. 1 972,90).

	Cours 29 avril	Cours 8 mai
AEG	209,40	206,90
BASF	249,30	239,00
Bayer	294,50	287,30
Commerzbank	265	267,80
Deutschebank	709	712
Hoechst	246,20	254
Karstadt	611,50	628
Mannesman	284,50	280,20
Siemens	685,90	689,30
Volkswagen	322	393,60

CRÉDITS, CHANGES, GRANDS MARCHÉS

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

Excès de zèle

Le principal événement du marché international des capitaux de ce début du mois a été la relance en Allemagne *du débat portant sur* l'imposition des revenus des placements de capitaux. Beaucoup, qui *croyaient l'affaire réglée, constatent* avec stupeur qu'elle ne l'est absolument pas. Il faut espérer qu'une *solution soit rapidement* trouvée à ce problème qui devient lancinant. Si l'incertitude persiste, elle risque de *se traduire* par une fuite des capitaux et une brusque montée du niveau de l'intérêt outre-Rhin. Rien de tel n'a en tout cas été constaté ces derniers jours, mais, visiblement, les investisseurs *demeurent* sur le qui-vive.

Les spécialistes redoutent tout particulièrement ces situations qui, nées d'un juste souci d'équité fiscale, de transparence ou de protection de l'épargnant, finissent par paralyser l'activité d'emprunt. Les exemples récents ne manquent pas à cet égard. Le marché de l'eurofranc a notamment été sérieusement affecté au début de l'année lorsqu'on *s'est* rendu *compte* de la portée de la dernière loi de finances. Les efforts déployés depuis des *mois pour développer* à Paris certaines transactions financières complexes ont brusquement été *anéantis*. Il *n'était plus* guère question d'émettre des obligations indexées dont le revenu ne peut pas être *calculé* d'avance. Les porteurs risquent en effet d'être imposés, chaque année, comme s'ils avaient souscrit à un emprunt de type classique, alors qu'ils ne *peuvent* compter sur aucun intérêt régulier et qu'ils ne sont d'ailleurs *même pas sûrs de réaliser un gain* à l'échéance de leurs titres.

En Autriche, la situation est encore plus saisissante. Ce pays – qui cherche à rejoindre la Communauté des Douze – s'est doté d'une loi qui devrait permettre un fonctionnement exemplaire de son marché des *capitaux*. De fait, pour ce qui est de la protection de l'épargnant, les dispositions prévues ne sauraient *être meilleures. Les souscripteurs* sont assurés de disposer d'informations très précises et récentes *au sujet des débiteurs*. *Sauf l'Etat lui-même, tout* emprunteur nouveau doit publier un prospectus très détaillé, un jour au moins avant l'émission. Ce document doit être *vérifié* par un cabinet d'experts qui s'en porte garant.

La nouvelle loi est entrée en *vigueur le 1er janvier*. Le résultat ne s'est pas fait attendre. Le manque de spécialistes agréés et la difficulté même de réunir et d'imprimer à temps les indications requises sur le débiteur ont tout simplement *interdit l'accès* du marché à de nombreux candidats à l'emprunt. A part le Trésor public lui-même, les *émetteurs* de nouveaux titres *se* sont faits très rares et les transactions qui sortent de l'ordinaire sont *l'exception. Il n'est* guère de spécialiste à Vienne qui ne rêve du bon vieux temps où la réalisation de ses *projets dépendait des décisions* d'un comité. La procédure actuelle est bien plus pénible que celle, *pourtant lourde*, qui consistait l'année dernière encore à solliciter l'accord des services compétents du *ministère* des finances.

Nombreuses émissions en écus

La Communauté *économique* européenne sera vraisemblablement moins présente sur le marché des *obligations en écus cette année* qu'on ne le prévoyait il y a quelques mois encore. Dans le cadre de l'aide aux pays de *l'Est, la CEE* devrait prêter quelque 1,25 milliard d'écus aux Républiques qui *ont succédé à l'URSS. Il était* question un moment de se procurer les ressources nécessaires en offrant des obligations en souscription publique. Cette solution *n'est* plus envisagée. La forme sous laquelle les fonds seront utilisés rend beau*coup plus probable* le recours à une formule de crédit bancaire. La durée du crédit ne devrait pas *dépasser trois ans*.

Pour *ce qui est des derniers* euro-emprunts en écus, ils sont nombreux mais leur montant n'est *pas très élevé. Au total*, les cinq opérations qui ont vu le jour durant la semaine qui vient de *s'écouler n'atteignent que 630 millions d'écus. Cette accumulation* de transactions de taille moyenne est typique d'un marché qui s'adresse davantage aux particuliers qu'aux investisseurs professionnels. Ces derniers préfèrent de loin les grandes opérations dont la taille est *un gage de négociabilité des titres*. Comme ils ne cessent de remanier leur portefeuille, c'est pour eux un aspect *essentiel*.

Les *épargnants*, la clientèle privée des banques, n'ont pas les mêmes préoccupations. La plupart *d'entre eux* cherchent à placer leurs fonds et ne songent pas dès le départ à s'en défaire pour les remplacer *plus* tard par d'autres. Faisant confiance aux grands noms qui leur sont familiers, ils ont un *faible pour les entreprises industrielles*. L'accueil chaleureux qui vient d'être fait à *Johnson and Johnson, une des sociétés les mieux* cotées du monde, est très caractéristique. Il s'agit d'un emprunt de *150 millions qui vient* à échéance dans cinq ans et qui était construit de façon à rapporter quelque 9 % l'an aux *investisseurs qui allaient* acquérir les titres au prix de vente initial. L'affaire était placée sous la conduite de l'eurobanque londonienne de J. P. Morgan.

Parmi les emprunteurs qui sortent du lot, la Turquie s'adresse aussi au marché de l'écu. *Dirigée* par Paribas, son opération de trois ans de durée est rémunérée au taux facial de 11,50 %. Le Trésor public d'Ankara était, il y a quelques semaines, attendu sur le marché de l'euromark. Il semble avoir pour l'instant renoncé à ce projet. Sa prochaine émission internationale devrait être libellée en dollars et *avoir lieu à New-York*.

Les investisseurs qui recherchent en Europe des coupons élevés de 10 % et plus pour des durées moyennes de l'ordre de cinq *ans* peuvent se tourner vers des devises comme la lire où les rendements avoisinent les *12 %. Ils* pourront prochainement se servir sur le marché du mark, où des débiteurs d'Afrique du Sud et du Venezuela *se sont annoncés*.

CHRISTOPHE VETTER

DEVISES ET OR

Le dollar baisse et le mark aussi

A l'issue de cette semaine, deux monnaies en flèche : le franc français et la livre sterling, aux dépens du deutschemark, un peu affaibli par les grèves du secteur public en Allemagne, et surtout du dollar, qui a fléchi vis-à-vis de toutes les devises.

Le franc français, tout d'abord, poursuit sa remontée *vis-à-vis du mark*, qui valait encore près de 3,42 francs fin décembre, à un centime de son cours plafond de 3,4305 francs, et vient de retomber, à la veille du week-end, à *moins de 3,3650* francs, au *plus bas* depuis le 13 novembre 1990. Cela signifie donc que le franc est au plus haut *depuis dix-huit mois à Francfort*. Il avait été encore plus haut en octobre 1990, avec un mark revenu à 3,35 francs, *au-dessous de son cours* pivot de 3,3538 francs. Avant de songer à réévaluer le franc, comme certains en évoquent l'idée dans la majorité présidentielle (*le Monde* du 5 mai *1992), il* faudrait que le mark retombe en dessous de son cours pivot, et s'approche de son cours plancher de 3,2792 francs, *fixé le 13 janvier 1987*. D'ici là, il y a du chemin, d'autant que rien dans le système monétaire européen *n'oblige une* banque centrale à modifier les parités de sa devise lorsqu'elle s'approche de ses cours plancher *et plafond. En décembre dernier, eût-il* fallu réévaluer le mark et dévaluer le franc parce que la devise allemande frôlait son cours *plafond? Le* raffermissement de notre monnaie est trop récent et trop frais pour nourrir d'aventureuses spéculations. *Il* faudrait supposer, en outre, que la Banque fédérale d'Allemagne accepte de dévaluer sa monnaie par rapport au franc, ce qui est impossible en ce *moment*, même si, à l'heure actuelle, le mark peut apparaître un peu surévalué : de 1 % selon la direction des études économiques de la BNP, raisonnant en parité de pouvoir d'achat (PPA) dans sa publication *Regards sur les changes*, nº 37, deuxième trimestre 1992. Une *différence de 1 %, ce n'est rien* : le franc a regagné ce pourcentage pendant les deux derniers mois vis-à-vis du *mark*.

La *lire italienne est surévaluée* d'au moins 6 %, la peseta espagnole d'au moins 10 %, et personne ne réclame, pour l'instant, leur dévaluation, sauf certains industriels qui ont du mal à exporter. Ajoutons qu'en novembre 1990, M. Pierre Bérégovoy, alors ministre de l'économie, et le directeur du Trésor, *M. Jean-Claude Trichet*, ont eu bien du mal à persuader les Allemands qu'il ne fallait pas réévaluer le mark. *« La ré- évaluation du franc serait une faute grave, qui pourrait aboutir à un relèvement des taux d'intérêt en France »*, affirme M. Edouard Alphandéry, député centriste de Maine-et-Loire, tandis que le nouveau ministre des finances, M. Michel Sapin, déclare aux *Echos* : *« Pas de réévaluation, mais plutôt une appréciation continue et progressive du franc »*, ajoutant, lui aussi, que le franc n'est pas encore à son cours pivot.

Le dollar, quant à lui, a souffert des spéculations sur un relèvement éventuel des taux directeurs de la Bundesbank, des taux d'intérêt élevés en Allemagne sur le court terme, et des incertitudes sur la reprise américaine : le dernier rapport de la Réserve fédérale (*Livre beige*) signale *que cette* reprise est très inégale suivant les régions, et les demandes d'indemnités de chômage ont progressé de 11 000 unités dans la semaine du 25 avril.

En Europe, la livre sterling a continué de se redresser après la victoire des conservateurs aux élections et se rapproche de son cours pivot de 2,95 DM, en dépit de la nouvelle diminution du taux directeur de la Banque d'Angleterre. *Le franc suisse, enfin*, glisse doucement : il valait 3,87 francs français à la fin de l'année et le voilà maintenant *retombé* à moins de 3,65 francs.

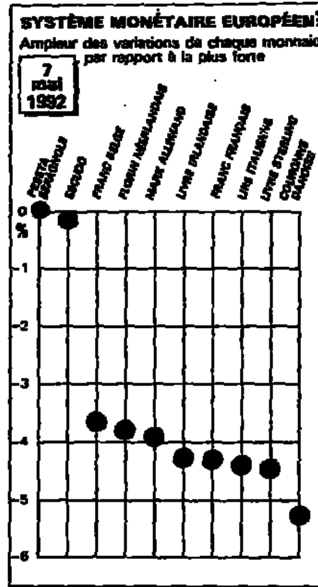
F. R.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 4 MAI AU 7 MAI 1992

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D.mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York..	1,7985	–	18,1818	66,3570	61,1808	2,9735	54,3626	0,00814
	1,7705	–	17,8923	65,6383	60,3500	2,9360	53,6625	0,00804
Paris	9,8918	5,5080	–	364,9635	336,4943	16,3544	298,9943	4,4761
	9,8953	5,5890	–	366,8526	337,2963	16,4093	299,9195	4,4910
Zurich	2,7103	1,5070	27,4000	–	92,1994	4,4811	81,9244	1,2264
	2,6974	1,5235	27,2589	–	91,9433	4,4730	81,7548	1,2242
Francfort...	2,9396	1,6345	29,7182	108,4605	–	4,8602	88,8557	1,3302
	2,9337	1,6570	29,6475	108,7627	–	4,8649	88,9187	1,3315
Bruxelles ...	60,4836	33,63	6,1145	22,3159	20,5751	–	18,2821	2,7369
	60,3032	34,06	6,0941	22,3564	20,5552	–	18,2774	2,7368
Amsterdam	3,3083	1,8395	334,45455	1,22064	112,54286	5,46982	–	1,4970498
	3,2993	1,8635	333,42279	1,2231703	112,46228	5,47123	–	1,4973885
Milan	2289,91	1228,75	223,4091	815,3616	751,7589	36,53732	667,9804	–
	2283,39	1244,50	222,6695	816,8691	751,0561	36,53846	667,8294	–
Tokyo........	238,30	132,50	24,09091	87,92303	81,06455	3,93993	72,03044	0,107833
	236,10	133,35	23,85937	87,52872	80,47677	3,91515	71,55889	0,107151

A Paris, 100 yens étaient cotés, le jeudi 7 mai, 4,1509 F contre 4,1912 F le jeudi 30 avril 1992.



Taux calculés par rapport aux cours estimatifs de la Banque de France

MATIÈRES PREMIÈRES

Le café dans le noir

Le café est dans une mauvaise passe. *Coté chaque jour plus bas sur* les Bourses de Londres et de New-York, il atteignait en fin de semaine un plancher jamais foulé depuis vingt-cinq ans.

A Londres, le robusta, qui compte pour 20 % dans le marché mondial, était coté à 660 dollars par tonne, contre *900 dollars il y a un mois*, à l'ouverture des négociations de l'Organisation internationale du café (OIC). *L'arabica*, reflétant comme toujours la désaffection des consommateurs envers le robusta, s'établissait à New-York à 1 100 dollars par tonne *pour le Brésil et* à 1 320 dollars pour la Colombie contre 1 500 dollars et 1 750 dollars respectivement au début du mois d'avril.

La baisse des cours a toujours touché en priorité les producteurs africains. Mais aujourd'hui, même le Brésil et l'Amérique centrale en subissent les conséquences. *Trop de* café, trop de stocks, des exportations non réglementées ont conduit à ces résultats désastreux pour les producteurs. En outre, les négociations de l'OIC entamées à Londres en avril n'ont pas abouti, malgré la volonté affichée des uns et des autres pour renouveler un accord international qui donnant des clauses économiques. En *d'autres termes*, il était question de remettre sur les rails le système de quotas d'exportation, abandonné en juillet 1989.

PRODUITS	COURS DU 8/5
[Cui]vre h. g. (Londres) Trois mois	1 267 (– 7) Livres/tonne
[Alu]minium (Londres) Trois mois	1 322 (+ 16) Dollars/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	7 385 (– 146) Dollars/tonne
Sucre (Paris) Août	276,70 (– 1,50) Dollars/tonne
Café (Londres) Juillet	676 (– 51) Livres/tonne
[C]acao (New-York) Juillet	909 (– 41) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Juillet	369 (– 9) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Juillet	261,25 (+ 7,75) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Juillet	179,80 (+ 3,60) Dollars/t. courte

[Le] chiffre entre parenthèses indique la [variat]ion d'une semaine sur l'autre.

Le principal exportateur, le Brésil, *qui pèse d'un poids mondial de près* de trente millions de sacs de soixante kilos pour la saison *1991-1992, s'était jusqu'alors* prononcé contre le retour à ce système de quotas. Il avait récemment assoupli sa position, face à la dégradation *de la situation de ses planteurs sous* la pression des autres pays d'Amérique latine. Le président de la Fédération brésilienne des *exportateurs* de café (FEBEC), M. Oswaldo Aranha Neto, avait déclaré qu'il fallait mettre la priorité sur l'augmentation des prix internationaux, et *« pour cela, la FEBEC devait sacrifier quelques idéaux »*.

De son côté, la Colombie avait *prévenu que pour donner son* aval à un nouvel accord elle voulait voir son quota augmenter d'au moins deux *points*. Ses exportations s'étaient montées à 12 millions de sacs en 1990-1991, puis à 15 millions en 1991-1992. Elle n'a nulle*ment* l'intention de s'arrêter en si bonne voie. La Colombie s'est prononcée bien sûr en faveur d'un nouvel *accord*.

En *réalité*, ces déclarations d'intention cachaient des désaccords profonds. En outre, le Brésil n'a peut-être pas *jeté* tout son *poids* dans les négociations, car c'est un pays qui a su diversifier ses cultures. Le café n'entre que pour 10 % à 15 % dans ses recettes d'exportation.

Soutien conditionnel des Etats-Unis

D'autres producteurs sont entrés en lice ces dernières années, qui sont compétitifs et n'entendent pas abandonner leur part du gâteau. Il s'agit notamment des pays asiatiques comme l'Indonésie, *qui a exporté* 350 000 tonnes, et le Vietnam, qui en a exporté 100 000. Ces chiffres sont en constante progression...

Il était question que chaque membre *fixe lui-même son propre quota*. Les choses étaient alors faussées dès le départ, car chaque producteur souhaitait augmenter son quota et *maintenir* les quantités exportées les années précédentes. Les pays africains sont dans une situation difficile à cet égard, car la *Banque mondiale* les pousse à mettre du café sur le marché, autant que possible et à n'importe quel prix, afin de récupérer quelques recettes.

Du côté des consommateurs, tout *n'est pas clair non plus, même si* les positions officielles sont en faveur d'un nouvel accord. Les Etats-Unis, *principal consommateur mondial*, ont apporté un soutien tout ce qu'il y a de plus conditionnel à un tel accord. Ils ont posé quatre condi*tions : instauration d'un système* de quotas « universel » et non par pays, englobant tous les pays exportateurs; orientation de l'accord *« vers le marché »*, et donc strict respect de la loi de l'offre et de la demande; mise à l'écart de toute solution engageant un système de rétention ou de stocks régulateurs; enfin, contrôle effectif des clauses de l'accord. Une fois *ces conditions réunies, il leur faudra* encore obtenir l'aval de leurs industriels et du Congrès.

Notons par ailleurs que les Etats-Unis viennent de créer avec le Canada et le Mexique une zone de libre-échange. Le Mexique pourrait bien se demander pourquoi adhérer *à l'accord puisqu'il peut vendre* directement à ses nouveaux partenaires. Les torréfacteurs américains *sont, eux, absolument* défavorables à un nouvel accord. De son côté, la France souhaite soutenir l'accord, d'une part parce qu'elle a des liens traditionnels étroits avec le continent africain, et, d'autre part, parce qu'il n'existe pas véritablement en France de lobby d'industriels du café. Les plus grands torréfacteurs sont américains.

La quatrième condition avancée *par les Etats-Unis posait* un véritable problème, à savoir celui des contrôles. Ceux-ci sont effectués par *les importateurs qui ont manifesté* leur désir de les voir pratiqués désormais par les exportateurs eux-mêmes. *Ces derniers n'ont simplement* pas les moyens de le faire.

La seule chose qui paraît désormais envisageable est que producteurs et consommateurs préparent un calendrier de réunions puisque tous les producteurs souhaitent malgré tout renégocier l'accord. Il sera *nécessaire également de trouver un* moyen terme entre la position des Etats-Unis et celle des Européens. Peut-être le ciel *s'éclaircira-t-il* rapidement pour le café. Le grain noir d'Amérique latine était coté, le 8 mai 1989, 129,22 cents par livre puis 88,40 cents un an plus tard et 59,25 cents aujourd'hui. La chute est rude.

CAROLE PETIT

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Mais qui a peur de la Bundesbank ?

Non, la Banque fédérale d'Allemagne *n'a pas relevé ses taux* directeurs jeudi 7 mai, comme on le redoutait. Non, la Banque de France *n'a pas abaissé ses taux* directeurs, comme certains opérateurs l'espéraient, mais elle a pratiquement ramené à zéro les réserves obligatoires frappant les dépôts des banques, ce qui a permis à ces derniers de diminuer leur taux de *base d'un demi-point*, le *ramenant* à son niveau, ou presque, de juillet 1989. Oui, enfin, la Banque d'Angleterre a réduit d'un demi-point son taux d'intervention, ramené de 10,50 % à 10 %, la neuvième réduction depuis l'entrée de la livre sterling dans le système monétaire européen en octobre 1990 (le taux maximal de 15 % avait été enregistré en octobre 1989).

Ainsi, à l'approche de la *réunion* de quinzaine du conseil d'administration de la Bundesbank, en pleine grève du secteur public *allemand*, on pouvait se demander si cette banque centrale n'allait pas durcir sa politique. Sans doute, ses dirigeants, Helmut Schlesinger, président, et Hans Tietmeyer, avaient-ils réaffirmé qu'*« une baisse des taux allemands n'était pas à l'ordre du jour »*, en raison du dérapage de la masse monétaire (+ 9,7 % au moins et peut-être 11 % en avril) et que le taux d'inflation devait revenir de 4,5 % à 2 % au moins *« dans les prochaines années »*. Donc, pas de baisse, en réponse aux pressions de toute nature, mais pas d'engagement de ne pas relever les taux directeurs.

A vrai dire, pour beaucoup d'analystes, un nouveau relèvement ne servirait à rien, si ce n'est à renchérir les crédits destinés à financer la création et l'assainissement des entreprises en ex-RDA et à gonfler encore la masse monétaire M 3, en accentuant la préférence pour les placements à court terme inclus dans M 3, de préférence au long terme, qui n'est pas inclus. C'est l'avis, notamment, du Dr Ernst Moritz Lipp, directeur des études économiques de la Dresner Bank, qui va même plus loin, déclarant, dans la lettre de conjoncture de la BNP d'avril 1992 : *« Nous ne croyons pas que la politique monétaire allemande sera davantage resserrée et que la Bundesbank augmentera à nouveau ses taux d'intérêt. La question est, plutôt, de savoir à quel moment elle pourra les abaisser modérément. Une telle action nous paraît possible au plus tôt au quatrième trimestre de cette année. »* Reste à savoir quelle va être la réaction de la Bundesbank à l'accord de *principe* réalisé entre employeurs et employés du secteur public sur une augmentation de 5,4 %.

Le MATIF dopé

A Paris, la baisse du taux d'escompte britannique, conjuguée avec la fermeté du franc vis-à-vis du mark (voir ci-dessous la rubrique « Devises et or ») avait éveillé les espoirs d'une diminution des taux directeurs de la Banque de France, rapidement *ruinés* par la réponse négative du ministre des finances, M. Michel Sapin (l'expé*rience* douloureuse de novembre pèse toujours). Mais le relèvement des taux directeurs allemands jeudi *7 mai, un peu redouté par les opérateurs* et, surtout, la quasi-suppression des réserves obligatoires *des banques françaises, ramenées* de 36 milliards de francs (compte non tenu de 12 milliards de francs *de billets non astreints à réserves*) ont dopé le MATIF, où le cours de l'échéance juin est passé de 107,60 *à 108,30, contre 107,35 il* y a quinze jours, le rendement de l'OAT dix ans revenant de 8,75 % à 8,60 %, *soit 0,64 point* d'écart avec le BUND allemand à dix ans (7,96 % contre 8 %).

En ce qui concerne les réserves obligatoires, dont *le taux revient* de 4,1 % à 1 % sur les dépôts à vue, et de 2 % à 1 % sur les dépôts sur livrets, *leur forte diminution*, préconisée la semaine dernière par MM. Jean-Paul Betbèze et Antoine Brunet, *responsables des études* économiques du Crédit lyonnais, a constitué un peu une surprise. La Banque de France *qui, en un an*, les avait ramenés de 80 milliards de francs à 36 milliards de francs, estimait ne pouvoir aller plus loin, de peur de ne plus pouvoir contrôler efficacement les fluctuations des liquidités bancaires. La *pression du gouvernement, anxieux* de faire baisser le coût des crédits à l'économie, a été la plus forte et la Banque de France a dû aller plus loin qu'elle ne voulait. Elle en sera quitte pour intervenir plus fréquemment sur le marché pour *ajuster les liquidités*.

Sur le marché obligataire, aucune émission cette semaine, hormis, à seigneur tout honneur, *l'adjudication mensuelle d'obligations* assimilables du Trésor (OAT) pour 10,2 milliards de francs. Une première tranche de 5,2 milliards de francs sur une durée de trente ans a été adjugée à un taux moyen pondéré de 8,69 %, inchangé par *rapport à celui du mois dernier*, le rendement de la seconde tranche (5 milliards de francs à dix ans) revenant de 8,71 %, début avril, à 8,6 %...

L'accueil a été d'autant plus favorable que les cours du MATIF ont monté après l'adjudication, le *rendement de l'OAT trente ans* sur le marché secondaire diminuant de 8,69 % à 8,63 %, ce qui correspond *à une hausse des cours en Bourse* et a fait gagner de l'argent aux souscripteurs. Lundi 11 mai, le Trésor lèvera environ 3 milliards de francs, procurés par les offres non compétitives (ONC) des spécialistes en valeurs du Trésor (SVT), *ce qui portera* à près de 13 milliards de francs l'émission mensuelle de l'Etat, en forte augmentation, pour financer le déficit budgétaire. Relevons que, sur la tranche à trente ans, un très gros acheteur a souscrit 4,2 milliards de francs à lui tout seul : sur le marché, on murmurait que c'était la Banque d'Angleterre...

Signalons, enfin, une initiative originale de la Société générale, qui lance un Fonds commun de placement (FCP), investi en créances *souveraines décotées sur les pays* en voie de développement (PVD). Les créances à risques, profondément dépréciées depuis une dizaine d'années, se sont récemment revalorisées en 1990 et 1991, grâce au redressement partiel des économies de ces PVD et aux accords de réaménagement de leur dette. Ainsi, les créances sur le Mexique se sont stabilisées à 37 % de *décote*, celles sur l'Argentine ont vu leurs cours, sur le marché secondaire, passer en quelques mois de 37 % nominal à 49 %, la décote retombant de 63 % à 51 %. Le Fonds commun, créé pour un an, avec pour objectif 300 millions de francs de souscription et un capital garanti, tire la clientèle des investisseurs institutionnels et gérants de portefeuilles d'OPCVM : pour les particuliers, ce sera plus dur, car le prix de la part est fixé à 1 million de francs.

FRANÇOIS RENARD

Le Monde

Par « solidarité » avec les magistrats ayant rendu l'arrêt Touvier

Un procureur de la République refuse de participer aux cérémonies du 8 mai

M. Yves Delpech, procureur de la République de Foix (Ariège), a refusé de participer aux cérémonies célébrant la victoire du 8 mai 1945 en raison des critiques des associations d'anciens combattants contre l'arrêt de non-lieu rendu en faveur de Paul Touvier. Cet incident illustre le malaise de la magistrature après cette décision controversée. Le climat s'est encore alourdi avec la publication d'un jugement rendu fin mars à Marseille dont les attendus qualifient Amnesty International de *« mouvement étranger, de fondement ou obédience maçonnique, révélateur d'un courant anti-France »*.

« Les associations d'anciens combattants ont traîné dans la boue et calomnié les magistrats. Par solidarité à l'égard des mes collègues, je ne participerai pas au 8 mai. » C'est en ces termes, rapportés par l'AFP, que M. Yves Delpech, procureur de la République de Foix (Ariège) depuis décembre 1985, a justifié sa décision de ne pas participer aux cérémonies de commémoration du 8 mai 1945. Il avait, en revanche, participé la veille, jeudi 7 mai, à une journée en souvenir des policiers morts pour la France.

« Je ne peux accepter, a ajouté M. Delpech, *la position des associations. On peut commenter, critiquer, mais il y a des limites à ne pas dépasser. Si la décision de justice ne paraît pas satisfaisante, il existe toujours une voie de recours. »* Les associations d'anciens combattants de l'Ariège n'ont pas souhaité entrer dans une polémique, se contentant d'affirmer, par la voix du président du Souvenir français de Foix : *« Sur l'affaire Touvier, on a dit ce qu'il fallait dire, sans acrimonie. »* Aucune réaction du ministère de la justice n'était connue, samedi matin 9 mai.

« Jugement vichyste » à Marseille

A l'inverse de l'attitude du procureur de la République de Foix, c'est pour protester contre l'arrêt Touvier que le maire et le conseil municipal de Pressagny-l'Orgueilleux (Eure) ont décidé qu'il n'y aurait aucune cérémonie officielle dans la commune, vendredi 8 mai. Pour le maire, membre du PS, M. Jean-Marie Malafosse, le non-lieu rendu par la chambre d'accusation de Paris constitue une victoire des *« vaincus de la dernière guerre, coresponsables des crimes contre l'humanité »*.

L'émoi suscité dans le monde judiciaire par l'arrêt Touvier a été accru, mercredi 6 mai, par la révélation dans *le Canard enchaîné* de ce que l'hebdomadaire appelle *« l'incroyable jugement vichyste de trois magistrats marseillais »*. Il s'agit d'un jugement rendu le 20 mars par une chambre du tribunal correctionnel de Marseille, spécialisée dans les délits militaires, à l'encontre d'un objecteur de conscience qui avait déserté au bout d'un an de service dans le parc naturel régional de Camargue. Le jeune déserteur sera condamné à huit mois de prison avec sursis alors que son avocat avait invoqué la Convention européenne des droits de l'homme et les rapports annuels d'Amnesty International pour critiquer la *« discrimination »* dont seraient victimes les objecteurs.

Or, dans les attendus du jugement, rédigés par le président, M. Jean Tron, on peut lire ceci : *« Le tribunal de céans n'a pas à connaître des travaux, recommandations ou remontrances d'un mouvement étranger, Amnesty International, de fondement ou d'obédience maçonnique, révélateur d'un courant anti-France, stigmatisant de prétendues violations des droits et prêchant une Convention européenne des droits de l'homme athée. »*

Le jugement s'en prend également à la loi du 13 juillet 1990 réprimant le révisionnisme historique et renforçant la répression contre la discrimination et la haine raciales. *« Le conseil du prévenu*, écrit le président Jean Tron, *se garde bien de dénoncer l'iniquité manifeste (...) d'une loi interne du 13 juillet 1990, loi de circonstance creusant plus avant le divorce entre le pays légal et le pays réel à raison de l'apartheid créé dans son esprit comme dans sa lettre (...), nul ne pouvant être inquiété à raison de ses opinions... »*

Ce n'est qu'après la révélation par la presse de ce jugement que le parquet de Marseille s'est décidé, mercredi 6 mai, à faire appel. Le Syndicat de la magistrature a exprimé sa *« stupeur »* et son *« indignation »*, estimant que les appréciations de ce jugement, *« inspirées par une idéologie extrémiste »*, *« jettent un discrédit sur l'ensemble de la justice »*. Le syndicat souligne que ces attendus *« fustigent un texte qui réprime tout acte raciste, antisémite et xénophobe, voté par les représentants du peuple français »* et qu'ils reviennent à mettre *« l'antisémitisme, le racisme et la xénophobie au rang d'opinions dignes d'être protégées par la Déclaration des droits de l'homme »*.

De plus, selon le Syndicat de la magistrature, les deux juges assesseurs n'ont *« à aucun moment été consultés »* sur la teneur et la rédaction de cette décision, *« signée par le président seul »*. Un fait qui, s'il était confirmé, suffirait à entâcher de nullité cette décision.

E. P.

Le principal leader de l'opposition thaïlandaise a cessé sa grève de la faim

La tension diminue à Bangkok

La tension a baissé d'un cran à Bangkok lorsque le principal leader de l'opposition thaïlandaise, M. Chamlong Srimuang, a renoncé, samedi 9 mai en début de matinée, à une grève de la faim commencée cinq jours auparavant pour obtenir la démission du premier ministre, le général Suchinda Krapayoon. Le premier ministre avait, de son côté, annoncé vendredi soir qu'il était prêt à demander au Parlement un amendement de la Constitution dans le sens souhaité par l'opposition.

BANGKOK

de notre correspondant

Le week-end s'annonçait long à Bangkok, où deux hommes continuent de se défier. D'un côté, un premier ministre, le général Suchinda, qui est affaibli mais conserve l'appui des chefs de l'armée, dont il fut le patron jusqu'en avril, et refuse donc de démissionner. De l'autre, le leader de l'opposition, le général Chamlong, toujours à la tête de dizaines de milliers de manifestants, mais qui a renoncé à une grève de la faim commencée lundi soir.

La décision de l'ancien gouverneur de Bangkok devrait contribuer à détendre la situation et à favoriser des négociations entreprises vendredi par les partisans, dans les deux camps, d'un compromis. Il en va de la paix civile, mais aussi du poids de l'armée dans la vie politique et, donc, du système de gouvernement du pays.

Vendredi soir, peu après que M. Suchinda eut réitéré, à la télévision, son intention de demeurer premier ministre, le face-à-face a failli tourner au tragique quand M. Chamlong a organisé une marche vers le Palais royal. Les manifestants se sont heurtés à un barrage de policiers et de soldats, qui avaient disposé des barbelés sur le pont de Pan Faah, où des affrontements meurtriers s'étaient déjà produits en 1976.

Après avoir discuté avec la police, M. Chamlong, sortant du silence où il se tenait depuis mardi, a demandé à la foule de poursuivre la manifestation dans le calme. Il a attendu samedi matin pour demander à la foule si elle souhaitait qu'il *« reprenne des forces »* pour poursuivre le combat. Sous les acclamations, il a alors absorbé des fruits.

Intervention du roi

Vendredi, le roi Bhumipol, l'homme le plus populaire du pays, avait mis son prestige dans la balance en demandant aux chefs des forces armées et au premier ministre d'éviter tout recours à la force. Il aurait également envoyé un message au général Chamlong. Cette intervention explique sans doute le changement de ton du pouvoir. Le premier ministre a assuré, dans une intervention télévisée vendredi soir, que, tant que les manifestations demeureraient pacifiques, la police et la troupe n'interviendraient pas. Il a également promis une réforme de la Constitution, qui ferait obligation au premier ministre d'être un élu et écarterait les sénateurs, nommés par le pouvoir, des votes de censure du cabinet. Tout cela peut prendre du temps, mais va dans le sens de l'apaisement.

De nombreux politiciens se sont précipités dans cette brèche. Les dirigeants des partis ont annoncé qu'ils se réuniraient pendant le week-end pour tenter de trouver un compromis. C'est pourtant le général Chamlong qui a fait le premier geste décisif, cédant sans doute à de fortes pressions. En interrompant sa grève de la faim, il fait marche arrière, alors qu'il avait lui-même galvanisé la foule, vendredi, en réitérant, dans une lettre d'adieu, sa volonté de mourir sans soin au cas où le premier ministre ne démissionnerait pas.

Deux visages du pays s'affrontent ainsi depuis des jours. Les militaires, qui ont géré le royaume presque sans discontinuer depuis l'abolition de la monarchie absolue en 1932, entendent que leur institution demeure au centre de la vie nationale. Tout au plus sont-ils prêts à biaiser davantage, à recourir à des méthodes différentes. Et, derrière M. Chamlong, se profilent plusieurs facettes d'un pays qui change rapidement : l'émergence de classes moyennes urbaines aspirant à une répartition plus équilibrée des pouvoirs, et aussi la fascination qu'exerce, dans cette société bouddhique, un homme ayant renoncé aux plaisirs de la vie.

JEAN-CLAUDE POMONTI

Prolongation de la trêve en Afghanistan

Des discussions entre le Jamiat-i-Islami du ministre de la défense Ahmed Chah Massoud et le Hezb-i-Islami de M. Gulbuddin Hekmatyar ont abouti, samedi 9 mai, à une prolongation pour quarante-huit heures de la trêve en vigueur à Kaboul depuis le 6 mai. Les adversaires du chef fondamentaliste pashtoun M. Hekmatyar continuent de refuser les conditions qu'il pose à une cessation définitive des hostilités : le départ immédiat de M. Modjaddedi, président du Conseil islamique placé pour deux mois à la tête de l'Etat par un accord signé le 24 avril entre factions moudjahidines, des élections anticipées et le départ de Kaboul des miliciens du chef ouzbek Rashid Dostom.

Par ailleurs, la composition du gouvernement provisoire a été rendue publique le 8 mai. Les affaires étrangères vont au chef du parti royaliste, M. Ahmed Gailani. La sécurité nationale est attribuée à un général de l'ancien régime, M. Mohammed Yahya Nowrouz. Un important commandant pashtoun, membre de la faction dissidente du Hezb, M. Jalalluddin Haqqani, est chargé de la justice. Le seul ministre à part entière est M. Ahmed Chah Massoud, à la défense. – *(AFP.)*

Tandis que le taux des accidents mortels baisse

Le trafic sur les autoroutes a continué de croître en 1991

Le trafic sur les autoroutes à péage a poursuivi sa croissance en 1991. Sur un échantillon de 4 867 kilomètres, l'intensité du trafic a augmenté de 5,5 % en moyenne, soit 5,8 % pour les véhicules légers et 4,3 % pour les poids lourds, selon le bilan établi par l'Association des sociétés françaises d'autoroutes. L'autoroute du Sud aux abords de Lyon reste la plus chargée des grandes voies routières françaises, avec une moyenne de 53 379 véhicules/jour sur le tronçon Lyon-Orange.

En dépit de cette augmentation de la circulation, le taux des tués baisse de 20 %. Il s'agit du taux le plus bas obtenu à ce jour sur les autoroutes concédées. La fatigue et l'assoupissement demeurent la première cause d'accidents mortels (1 cas sur 4). La vitesse excessive constitue la deuxième cause en augmentation de 12 %. Viennent ensuite la mauvaise prise en compte des conditions météorologiques défavorables et le non-respect de la distance de sécurité

□ **La CGC demande au gouvernement d'aider Dassault.** – Après le choix de la Finlande en faveur de l'avion F-18 américain (*le Monde* du 8 mai), la fédération CGC de la métallurgie demande au gouvernement de tout mettre en œuvre pour que l'armée de l'air française, qualifiée de *« vitrine indispensable à nos exportations »*, puisse être équipée de Mirage 2000-5. La CGC demande au gouvernement qu'il autorise des négociations avec Taïwan sur l'achat de cet avion.

La stratégie du premier groupe multimédia suisse

Ringier choisit les pays de l'Est plutôt que la France

Présent dans le capital de l'hebdomadaire *le Point* depuis 1988, Ringier, premier groupe suisse multimédias, a confirmé la cession de sa part de 20 % (*le Monde* du 12 février). *« En dépit de son retour aux bénéfices*, le Point *ne fait plus partie de nos priorités*, a indiqué M. Théo Bouchat, directeur de Ringier-Romandie; *le marché français étant en plein assainissement, nous attendrons pour y réinvestir. »*

Le groupe helvétique, qui a réalisé en 1991 un chiffre d'affaires de 749,8 millions de francs suisses (2,73 milliards de francs) en augmentation de 3 %, et un bénéfice net de 14,3 millions (en hausse de 27,7 %), a enregistré un tassement de ses activités aux Etats-Unis mais s'est largement développé à l'Est depuis 1990, notamment en Tchécoslovaquie où il est désormais le premier éditeur étranger, avec une douzaine de titres dont des magazines économiques *(Profit)*, de télévision *(Teletip, Rozhlas a televizia)* et un quotidien (*Blesk*), qui tire à 250 000 exemplaires. Ringier s'est associé dans ce pays avec son ancien partenaire, l'allemand Leo Kirch.

Le groupe suisse compte ensuite se développer en Roumanie puis en Hongrie, voire en Pologne puis en CEI (Communauté des Etats indépendants). *« L'Est représente une chance unique, comme il s'en présente une fois par siècle »*, a noté le président du groupe, M. Michael Ringier. Il envisage en 1992 un renforcement de son implantation en Asie et de ses investissements outre-Atlantique.

En Suisse, Ringier se félicite du succès du journal romand *le Nouveau Quotidien*, lancé l'automne dernier avec l'éditeur suisse Edipresse, dont la vente atteint 34 000 exemplaires. Enfin, Ringier a fusionné son service télématique avec celui d'Edipresse, pour former une nouvelle entité baptisée le « Nouveau Concept ».

Mort du général Jean Becam

Le général de division aérienne Jean Becam est mort. Il était âgé de soixante-treize ans.

Né le 2 juin 1918 à Landerneau (Finistère) et ancien élève de Saint-Cyr, Jean Becam est entré dans l'armée de l'air en 1937, peu après sa création officielle à partir de l'armée de terre. En 1943, il rallie Londres, où il sert dans un groupe de bombardement jusqu'à la fin de la seconde guerre mondiale.

Il sera ensuite affecté au transport aérien militaire en Extrême-Orient et, après divers autres postes en France, il entre, en 1960, avec le grade de colonel, à l'état-major général de la défense nationale. Il sera un des officiers qui s'opposeront avec le plus de force au « putsch » des généraux, organisé en avril 1961, contre le général de Gaulle avant de devenir chef d'état-major du commandement de la 5e région aérienne à La Reghaia, en Algérie, jusqu'aux accords d'Evian qui marquent l'indépendance de ce pays.

Promu général de brigade aérienne en 1966, Jean Becam dirigera l'Ecole supérieure de guerre aérienne et le centre d'enseignement supérieur aérien jusqu'en 1969. Avec le grade de général de division aérienne, il devient, en 1970, directeur du Cours supérieur interarmées (CSI).

En décembre 1973, le général Becam quitte l'armée. Il participe, aux côtés de Charles Hernu – qui devait être en 1981 le premier ministre de la défense d'un gouvernement de la gauche sous la Ve République – et de M. Jean-Pierre Chevènement, à la création des Conventions pour l'armée nouvelle, qui ont rassemblé des cadres d'active et de réserve proches du parti socialiste pour servir de « laboratoire » à l'élaboration de la doctrine du PS en matière de défense et de politique militaire.

Dès 1975 le général Becam a aussi présidé l'Association des informaticiens de langue française et, à ce titre, a publié dans *le Monde* plusieurs articles.

Grand-Croix de l'ordre national du Mérite, le général Becam était grand officier de la Légion d'honneur.

□ **CNAM : ralentissement de la hausse des dépenses en mars.** – Les dépenses de la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) – 46 millions de salariés assurés sociaux – ont augmenté de 0,4 % en mars, soit 6 % en un an, selon les dernières statistiques publiées par la CNAM. Cette augmentation est inférieure à celle intervenue en février (+ 0,7 %), en raison notamment d'une légère diminution des versements aux établissements privés (– 0,1 %), de la stabilité des remboursements d'ordonnances et d'une très légère hausse des remboursements de consultations et visites médicales (+ 0,1 %). En revanche, les versements aux hôpitaux publics ont augmenté de 0,6 %, et le montant des indemnités journalières versées en cas d'arrêt de travail de 0,8 %. Au total, les dépenses du mois se sont élevées à 31,5 milliards de francs, ce qui porte à 92,4 milliards de francs le montant global des dépenses de la CNAM depuis le début de l'année.

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Radio-télévision »

Le numéro du « Monde » daté 9 mai 1992 a été tiré à 390 767 exemplaires.